

# ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES AU CANADA ET AU QUÉBEC : TENDANCES ET CAUSES

---

SANDY TORRES



OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS  
des **in**égalités

Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités est un courtier de connaissances scientifiques qui éclaire les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie

**Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.**

**Direction :** Nicolas Zorn, *directeur général* et Lorène Cristini, *directrice générale adjointe*

**Rédaction, analyse et recherche :** Sandy Torres, *rédactrice-analyste*

**Recherche :** Roberson Édouard, Pierre Tircher et Christiane Dossou

**Appui à la recherche et à la rédaction :** Elmer van der Vlugt et Nicolas Zorn

**Édition, révision linguistique et mise en page :** Marie Lamarre, *conseillère en valorisation de la recherche*

**Diffusion:** Geneviève Joseph, *responsable des communications*

**Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier d'Emploi et Développement social Canada**

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme de partenariats pour le développement social - volet Enfants et familles

Canada

**La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.**

**Pour citer ce document :**

Sandy Torres (2021), *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Observatoire québécois des inégalités  
à l'Université de Montréal  
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26  
Montréal, QC, H3T 1P1

© Observatoire québécois des inégalités, 2021



## Comité aviseur

**Céline Bellot**, directrice, Observatoire des profilages

**Érik Bouchard-Boulianne**, économiste, Centrale des syndicats du Québec

**Daniel Ducharme**, chercheur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

**Mélanie Julien**, directrice par intérim de la recherche et de l'analyse, Conseil du statut de la femme

**Lyne Latulippe**, chercheure principale, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

**Serge Petitclerc**, porte-parole, Collectif pour un Québec sans pauvreté

*L'Observatoire aimerait aussi remercier, pour leur collaboration, leur appui ou encore leurs conseils, les personnes suivantes :*

**Marc-Antoine Dionne**, chercheur, Groupe de recherche en capital humain de l'ESG-UQAM

**Marie Mélanie Fontaine**, économiste, Département de sciences économiques de l'ESG-UQAM

**Marc-Édouard Joubert**, président, Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

**Rodolphe Parent**, chercheur associé, Observatoire québécois des inégalités

**Tanya Sirois**, directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

**Quynh-Van Tran**, économiste, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



## Sommaire

- L'Observatoire québécois des inégalités propose de broser un portrait général des inégalités économiques au Canada et au Québec, en détaillant leur évolution au cours des quatre dernières décennies, ainsi que les causes qui contribuent à en expliquer les principaux constats.
- L'étude réalisée dans ce rapport s'appuie sur une méthodologie comprenant une revue de la littérature scientifique et grise, une analyse de données secondaires ainsi qu'une analyse statistique qui combine différents indicateurs (revenu du marché, revenu total, revenu disponible) et différentes mesures.
- Les conséquences néfastes d'inégalités trop prononcées, tant pour les individus que pour les sociétés, ont fait l'objet de nombreuses études. Plusieurs de ces travaux soulignent que des inégalités importantes nuisent à la mobilité sociale et à la croissance économique.
- Les inégalités de revenu du marché (avant transferts et impôt) mesurées par le coefficient de Gini ont augmenté au tournant des années 1980 et jusqu'à la fin des années 1990. Par la suite, elles enregistrent une très faible tendance à la baisse.
- La comparaison entre provinces met en évidence l'effet des politiques sociales et fiscales de redistribution : le Québec est l'une des provinces les moins inégalitaires après les transferts et le prélèvement de l'impôt, tout particulièrement au long des années 2000.
- Les inégalités de richesse sont plus prononcées que les inégalités de revenu et semblent un peu plus marquées au Québec que dans les autres provinces.
- Les inégalités de consommation au Canada se sont légèrement accrues de la fin des années 1990 au début des années 2000, puis se sont stabilisées. Le Québec figure également parmi les provinces les plus inégalitaires à ce chapitre.
- La montée des hauts revenus au sommet de la distribution des revenus explique en grande partie la hausse des inégalités de revenu enregistrée à partir des années 1980.
- Le Québec fait bonne figure parmi les autres provinces quant à la taille de ses classes moyennes : celles-ci y représentaient 52 % contre 49 % au Canada en 2018.
- La part du revenu qui revient aux 40 % au bas de la distribution des revenus a diminué au Canada au cours des quatre dernières décennies. Au Québec, elle tourne autour de 12 % depuis 20 ans et elle grimpe à environ 22 % après les transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt.
- Les grandes tendances dégagées sont à mettre en perspective avec les transformations du marché du travail, l'évolution des politiques fiscales et sociales ainsi que divers facteurs démographiques et sociaux.



## Table des matières

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| Sommaire .....                                      | 4  |
| Mise en contexte .....                              | 7  |
| Évolution des inégalités : portrait général .....   | 13 |
| Trois groupes sous la loupe .....                   | 37 |
| Principales causes des inégalités économiques ..... | 68 |
| Conclusion .....                                    | 90 |
| Bibliographie.....                                  | 92 |
| Liste des tableaux et figures.....                  | 99 |



# MESURER LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE LONG TERME, TOUT UN DÉFI

Les données relatives aux inégalités économiques sur le long terme au Canada sont rares, parcellaires et peu détaillées. C'est en particulier le cas pour la richesse et la consommation, ainsi que pour le bas et le haut de la distribution des revenus.

## DISPONIBILITÉ

Au Canada, les données sur le long terme ne sont pas disponibles pour les revenus les plus bas, ni à l'échelle des provinces et territoires. Par conséquent, la littérature portant sur ces inégalités est limitée et la plupart des travaux examinent les formes contemporaines du phénomène.

## COMPARAISON

Au fil du temps, les méthodes de calcul et les concepts évoluent, ce qui complique les comparaisons entre territoires et entre de longues périodes.

Pour examiner des périodes longues, les statistiques fiscales constituent la source privilégiée d'informations.

## QUALITÉ

La qualité et la précision des données sont parfois remises en question, notamment au sommet de la répartition des revenus : sous-échantillonnage, biais de non-réponses et questionnaires peu adaptés rendent difficile à saisir la diversité des sources de revenu et des modes de consommation des personnes les plus aisées.

**2 % à 8 %**

**Part des individus qui, avant la Seconde Guerre mondiale, devaient remplir leur déclaration d'impôt au Canada, à cause de nombreuses exemptions\***

## REGAIN D'INTÉRÊT POUR LES SÉRIES HISTORIQUES DE DONNÉES

Plusieurs travaux d'économistes ont ravivé un intérêt pour l'étude des inégalités économiques sur le long terme.

- L'initiative de la Banque mondiale [Measuring Income Inequality \(Deininger and Squire\) Database 1890-1996](#) offre des données sur les coefficients de Gini et les parts cumulées de quintiles de revenus pour bon nombre de pays.
- L'initiative de la Base de données sur les inégalités mondiales, la [World Inequality Database](#), permet de suivre l'évolution de la part de certaines catégories de revenus (les plus élevés, les moins élevés) dans le revenu national pour de nombreux pays.

### Sources

Lucas Chancel (2019). *Ten Facts About Inequality in Advanced Economies*, WID.world working paper 2019/15 ; Sandrine Mesplé-Soms et Anne-Sophie Robilliard (2018). [Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), *Statéco*, INSEE, 112, p. 58 ; Anthony B. Atkinson et Allan J. Harrison (1978). *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge University Press ; \*Emmanuel Saez et Michael R. Veall (2005). The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence, *American Economic Review*, 95(3), 831-849, p. 832 ; Thomas Piketty et Emmanuel Saez (2003). Top Incomes and the Great Recession: Recent Evolutions and Policy Implications, *IMF Economic Review*, 61(3), 456-478.

## Mise en contexte

### La question des inégalités : d'incontournable à prioritaire

Les inégalités sont au cœur des principaux agendas politiques et scientifiques du monde. Une prise de conscience des effets qui y sont reliés s'observe tant auprès des gouvernements et de la société civile que dans le monde universitaire et les milieux économiques. La réduction des inégalités a d'ailleurs intégré l'agenda 2030 des Nations Unies et leurs Objectifs de développement durable<sup>1</sup>.

Au Canada et au Québec, les inégalités représentent également un enjeu grandissant. Le débat se focalise tantôt sur la montée des hauts revenus, tantôt sur la lutte contre la pauvreté ou encore sur l'état de la classe moyenne. Les discussions sur la concentration des revenus au sommet de l'échelle en ont amené plusieurs à se demander si le Canada dans son ensemble et le Québec en particulier étaient encore des sociétés égalitaires<sup>2</sup>. Toutefois, le débat public sur les inégalités économiques au Canada a pu se diviser autour d'interprétations contradictoires de l'évolution du phénomène<sup>3</sup>. C'est que les données peuvent faire l'objet d'interprétations différentes selon les mesures, les bases de données, les périodes ou encore les populations choisies<sup>4</sup>. Par exemple, les tendances peuvent varier selon le terme (long, moyen ou court) considéré.

Pourquoi les inégalités sont-elles devenues **un sujet contemporain de préoccupations**? Les conséquences néfastes d'inégalités trop prononcées, tant pour les individus que pour les sociétés, ont fait l'objet de nombreuses études, en particulier au tournant des années 2000, dont celles d'Anthony B. Atkinson, de Thomas Piketty et de Joseph E. Stiglitz<sup>5</sup>. L'idée selon laquelle les inégalités seraient inhérentes, voire nécessaires au développement économique y est remise en question. Plusieurs travaux démontreraient qu'un niveau élevé d'inégalités affecte la croissance économique<sup>6</sup>. Celle-ci s'en trouverait freinée à cause des perspectives limitées d'éducation et d'emploi pour les personnes gagnant un bas salaire ainsi que pour celles de la classe moyenne inférieure, qui les empêchent d'accéder à de meilleures conditions de vie<sup>7</sup>.

*Les écarts trop  
grands de  
richesse nuisent  
à l'économie, à  
la société et à  
la démocratie*

Des inégalités élevées sont alors néfastes non seulement pour le développement économique, mais aussi pour le développement social. Les difficultés à améliorer son statut socioéconomique par rapport à son milieu d'origine contribuent à perpétuer les inégalités<sup>8</sup>. Dans quelques pays où les données permettent de l'estimer, la mobilité sociale est d'ailleurs plus faible dans les sociétés où les écarts de revenus sont les plus grands<sup>9</sup>. Les répercussions d'écarts importants entre groupes sociaux se font sentir sur la



cohésion sociale et la stabilité politique. C’est pourquoi les inégalités représentent aux yeux de plusieurs un danger pour les sociétés démocratiques<sup>10</sup>, fondées sur le principe selon lequel les lois sont les mêmes pour tous et toutes : or, des inégalités économiques importantes peuvent conduire à rendre les lois moins acceptables et moins respectées<sup>11</sup>. Les écarts trop grands entre les individus ou les groupes hypothèquent également la capacité à faire face à certains défis comme la lutte contre les changements climatiques<sup>12</sup>.

Si la question des inégalités était déjà sur le devant de la scène, la pandémie de COVID-19 en a fait un enjeu prioritaire. Cette crise sanitaire a révélé, au Québec et au Canada comme dans la plupart des pays, les inégalités déjà existantes et a même aggravé certaines inégalités notamment sur le plan socioéconomique de l’emploi et du revenu. Des populations vulnérables, dont les personnes à faible revenu ou occupant un emploi à bas salaire, ont été touchées plus durement<sup>13</sup>.

*La crise liée à la  
COVID-19 a fait  
des inégalités  
un enjeu  
prioritaire*

## Définition des inégalités économiques

D’une façon générale, les inégalités font référence à des **différences jugées injustifiées** entre personnes, entre groupes et dans l’accès à des éléments qui ont une valeur<sup>14</sup>. Cette définition sous-tend qu’une inégalité relève de l’interprétation qui en est faite selon les époques, les lieux et les sociétés.

Le présent rapport se focalise sur les inégalités d’ordre économique. Les inégalités économiques désignent plus spécifiquement **les disparités dans la distribution de ressources valorisées entre les membres d’une société**. Ces écarts résultent « d’un processus structurel, objectif, intentionnel ou non, qui se traduit par un accès inégal à différentes ressources<sup>15</sup> ». Ils sont considérés par le plus grand nombre comme étant injustifiés et par conséquent à modifier.

Il est généralement question de **ressources matérielles**, essentiellement sous la forme du revenu et de la richesse (patrimoine), mais aussi de la consommation, voire de la qualité de l’environnement. Cependant, il convient de garder à l’esprit que les ressources qui confèrent du pouvoir et de l’influence sont aussi culturelles et sociales comme les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être, l’origine sociale, le réseau social, le statut social, etc. Ce capital culturel et social a aussi une valeur et est étroitement lié au capital économique. L’ensemble de ces sources de bien-être procure du pouvoir d’agir et de l’influence sur sa vie et celle des autres.

## Une vue d'ensemble vulgarisée

Il existe de nombreux travaux de recherche et une masse de données à propos des inégalités économiques. Malgré cette profusion, les informations qu'on y trouve sont parcellaires, disparates et souvent réservées aux spécialistes. Rares sont les portraits globaux du phénomène.

Dans ce contexte, il est essentiel de rassembler les principaux constats sur l'évolution contemporaine des inégalités économiques. Avec le soutien financier d'Emploi et Développement social Canada, l'Observatoire propose de **brosser un portrait général** des inégalités économiques au Canada et au Québec. Ce portrait se veut accessible et synthétique. Il est guidé par les questions de recherche suivantes :

- Comment ont évolué les inégalités économiques au Canada et dans ses provinces au cours des quatre dernières décennies ?
- Quels consensus scientifiques se dégagent concernant leur évolution ?
- Quelles évolutions les inégalités de revenu ont-elles suivies selon trois grands groupes de la population (hauts revenus, classe moyenne et bas revenus) ?
- Quelles principales causes contribuent à expliquer les constats marquants ? De quel ordre (économique, social, démographique, politique) sont-elles ?

Le portrait général proposé vise à **éclairer le débat public** en fonction des constats issus de la recherche. Il poursuit les objectifs spécifiques de :

- mettre en évidence les principales évolutions des inégalités économiques et leurs causes ;
- sensibiliser le grand public, les instances décisionnelles et la société civile aux grandes tendances issues de la connaissance scientifique ;
- fournir une référence de base pour un débat mieux informé et pour de futures recherches.

Cette étude s'appuie sur une méthodologie comprenant une **revue de la littérature** scientifique et grise ainsi qu'une analyse de données secondaires. La recherche documentaire a principalement ciblé les inégalités de revenu, de richesse et de consommation, leur évolution à travers le temps et leur variation dans l'espace, en privilégiant les études portant sur le Canada et le Québec.

L'**analyse statistique** a quant à elle combiné différents indicateurs (revenu du marché, revenu total, revenu disponible) et différentes mesures. Les données concernent en général les ménages, sauf indications contraires. Le recours à l'ajustement du revenu selon la taille des ménages a sa pertinence dans la perspective de dégager des évolutions. En effet, le revenu ajusté permet de prendre en compte l'évolution de la taille des ménages dans le temps et les économies d'échelle réalisées dans les ménages de grande taille. De plus, l'analyse statistique comprend une **comparaison interprovinciale** selon la disponibilité des données – l'absence des Territoires et parfois de l'Île-du-Prince-Édouard tient au manque de données pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité. Certaines provinces ont été regroupées en régions (Prairies et provinces de l'Atlantique).

### Revue de littérature

Une recension non systématique d'écrits a donné lieu au repérage de plus de 150 documents issus de la littérature scientifique ou grise (documentation hors édition comme des rapports des gouvernements ou d'OBNL). La consultation du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) a complété ce repérage ainsi que l'exploration de références citées dans les documents les plus importants.

Les publications ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport au sujet ciblé, leur approche novatrice ou leur rigueur méthodologique.

### Analyse de données secondaires

Les données secondaires analysées proviennent surtout de Statistique Canada et à l'occasion de la littérature scientifique. Les principales mesures des inégalités économiques abordées dans ce document sont les suivantes :

- L'indice de Gini, qui indique le niveau de concentration des ressources (revenu, richesse, consommation) par rapport à une situation théorique de répartition parfaitement égalitaire.
- Les quantiles de revenu ou de richesse (ex. décile, quintile), qui indiquent des écarts entre des couches de la population.

Pour appuyer sa démarche de recherche, l'Observatoire a été accompagné d'un comité de conseiller formé de responsables d'organisations du milieu et de personnes expertes des inégalités socioéconomiques. Les membres du comité ont apporté leurs conseils quant à l'orientation thématique du rapport et ont contribué à mettre en lumière des aspects moins bien connus de la question des inégalités économiques.

Le présent rapport offre ainsi un **portrait synthétique des inégalités économiques au Canada et au Québec au cours des quatre dernières décennies**. Il comprend trois parties.

- La première partie retrace l'évolution des inégalités économiques en général au cours des 40 dernières années sur les plans du revenu, de la richesse et de la consommation.
- La deuxième partie détaille la façon dont les inégalités de revenu ont évolué dans trois groupes de la société : les personnes les plus aisées (hauts revenus), la classe moyenne et les personnes défavorisées financièrement (bas revenus).
- La troisième partie tente de dégager les principaux facteurs qui peuvent expliquer certaines tendances qui ressortent de l'évolution contemporaine des inégalités économiques.

Enfin, la conclusion revient sur les constats qui fournissent des repères à une meilleure compréhension des inégalités économiques et qui ouvrent des pistes de réflexion pour les atténuer.

## Notes de section

<sup>1</sup> Nations Unies. [Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre](#), *Objectifs de développement durable*. Repéré le 18 décembre 2020.

<sup>2</sup> Miriam Fahmy (dir.) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire ?* Québec, Boréal.

<sup>3</sup> David A. Green (2015). Inequality in Canada: Symposium introduction, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 647-654; France St-Hilaire (2016). [Les inégalités de revenu : l'expérience canadienne](#), *Options politiques*.

<sup>4</sup> Nicole Fortin, David A. Green, Thomas Lemieux, Kevin Milligan et W. Craig Riddell (2012). L'inégalité au Québec : évolution récente et options en matière de politiques, dans Marcelin Joanis, Luc Godbout et Jean-Yves Duclos (dir.) *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, Québec, PUL, p. 254.

<sup>5</sup> Anthony B. Atkinson (2016). *Inégalités*, trad. de Françoise et Paul Chemla, Paris, Seuil; Thomas Piketty (2013). *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil; Joseph E. Stiglitz (2012). *Le prix de l'inégalité*, trad. de Françoise et Paul Chemla, Les Liens qui libèrent.

<sup>6</sup> Sandrine Mesplé-Somps et Anne-Sophie Robilliard (2018). [Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), *Statéco*, INSEE, 112, p. 53-62.

<sup>7</sup> OCDE (2015). [Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous](#), Paris, Éditions OCDE, chap. 2, 65-91; David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (2016). Income inequality in Canada: Driving Forces, Outcomes and Policy, dans David A. Green et al., *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy.

<sup>8</sup> Marie Connolly, Miles Corak et Catherine Haack (2019). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States, *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S595-S641.

<sup>9</sup> Richard Wilkinson et Kate Pickett (2013). *L'égalité, c'est mieux : pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*, Montréal, Écosociété, p. 183-186.

<sup>10</sup> Nicolas Zorn (2015). *Les inégalités, un choix de société ? Mythes, enjeux et solutions*, Institut du Nouveau Monde, p. 53.

<sup>11</sup> Jean-Pierre Derriennic (2019). *Les inégalités contre la démocratie*, Canada, PUL, p. 33-61.

<sup>12</sup> Nazrul Islam et John Winkel (2017). [Climate Change and Social Inequality](#), *DESA Working Paper 152*, United Nations / Department of Economic and Social Affairs; Maïke Hamann et al. (2018). [Inequality and the Biosphere](#), *Annual Review of Environment and Resources*, 43, 61-83.

<sup>13</sup> Voir entre autres Association pour la santé publique du Québec (2020). *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Montréal, ASPQ / Observatoire québécois des inégalités.

<sup>14</sup> Olivier Galland et Yannick Lemel (2018). *Sociologie des inégalités*, Paris, Armand Colin, p. 8 et 102-103; Stéphane Moulin (2016). *Inégalités : mode d'emploi. L'injustice au travail au Canada*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 43-77.

<sup>15</sup> Mircea Vultur et Jean Bernier (2013). [Inégalités structurelles et inégalités fractales dans le contexte postfordiste du marché du travail](#), *Revue interventions économiques*, 47, p. 17.

# Évolution des inégalités : portrait général



Les inégalités économiques peuvent se mesurer sous les angles du revenu, de la richesse et de la consommation, chaque angle fournissant un éclairage complémentaire. Les données publiées par Statistique Canada permettent de retracer l'évolution à moyen terme des inégalités économiques au Canada et dans ses provinces. Le portrait général qui suit s'appuie surtout sur le coefficient de Gini, qui donne un aperçu synthétique des inégalités.

### Faits saillants

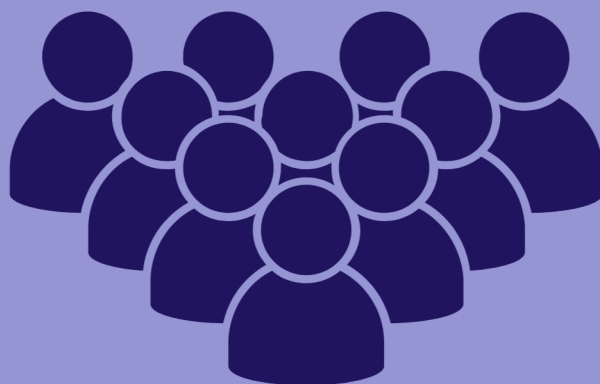
- Les **inégalités de revenu du marché** (avant transferts et impôt) mesurées par le coefficient de Gini ont augmenté au tournant des années 1980 et jusqu'à la fin des années 1990. Par la suite, elles enregistrent une très faible tendance à la baisse.
- La **comparaison entre provinces** met en évidence l'effet des politiques sociales et fiscales de redistribution : le Québec est l'une des provinces les moins inégalitaires après les transferts et le prélèvement de l'impôt, tout particulièrement au long des années 2000.
- Les **inégalités de richesse** sont plus prononcées que les inégalités de revenu. La concentration du patrimoine s'est accentuée depuis le milieu des années 1980 jusqu'en 2005, pour diminuer ensuite tout en se maintenant à un niveau élevé. Les inégalités de patrimoine paraissent plus marquées au Québec que dans les autres provinces.
- Les **inégalités de consommation** sont plus faibles que les inégalités de revenu et de richesse. Les inégalités de consommation au Canada se sont légèrement accrues de la fin des années 1990 au début des années 2000, puis se sont stabilisées. Le Québec figure également parmi les provinces les plus inégalitaires à ce chapitre.

# INDICE DE GINI

**Intérêts** : Indicateur synthétique et propice aux comparaisons

**Limites** : Mesure au calcul complexe et peu sensible aux variations qui se produisent aux extrémités (la plus pauvre et la plus riche) de la distribution des revenus

Indice ou coefficient du nom du sociologue et statisticien italien Corrado Gini, qui compare la répartition des revenus dans une population à un moment donné à une situation théorique d'égalité parfaite. **Il varie de 0 à 1, ou de 0 % à 100 %**. Plus il se rapproche de 0, plus il tend vers l'égalité parfaite où tous les individus auraient le même revenu. Plus il se rapproche de 1, plus il tend vers une situation où un seul individu détiendrait la totalité des revenus.



Imaginons une société composée de **10 personnes** se partageant un revenu **disponible** totalisant **500 000 \$**.

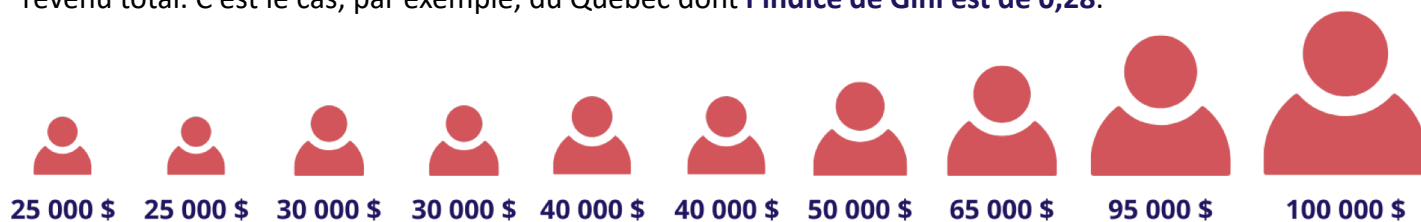
## Égalité parfaite

Dans une société d'égalité parfaite, donc avec un **indice de Gini de 0**, chaque personne perçoit une part égale du revenu total.



## Un peu plus inégalitaire

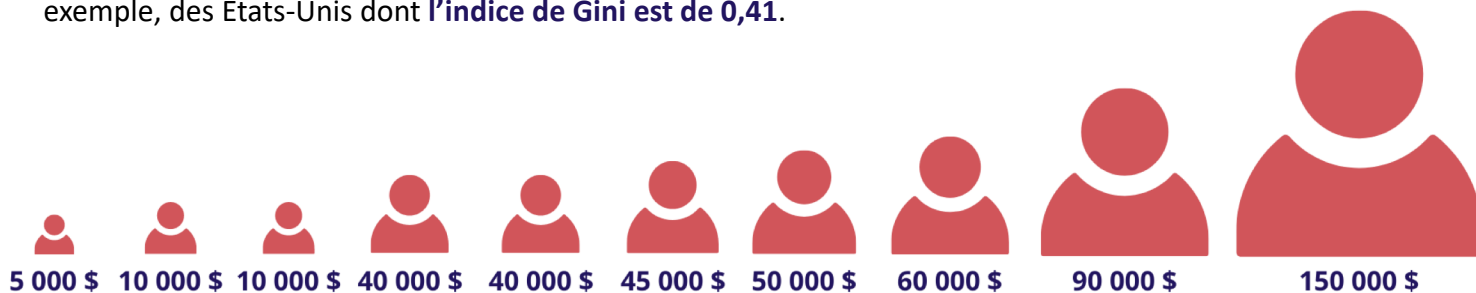
Dans une société un peu plus inégalitaire, chaque personne perçoit une part un peu plus inégale du revenu total. C'est le cas, par exemple, du Québec dont **l'indice de Gini est de 0,28**.



**\* Rappel** : l'indice de Gini du **Canada** en 2018 était de **0,30**

## Inégalitaire

Dans une société inégalitaire, chaque personne perçoit une part inégale du revenu total. C'est le cas, par exemple, des États-Unis dont **l'indice de Gini est de 0,41**.



## Très inégalitaire

Dans une société très inégalitaire, chaque personne perçoit une part très inégale du revenu total. C'est le cas, par exemple, de l'Afrique du Sud dont **l'indice de Gini est de 0,62**.



## Inégalité totale

Dans une société totalement inégalitaire, donc avec un **indice de Gini de 1**, une personne obtient la totalité du revenu, alors que les neuf autres n'obtiennent rien.

0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$



Inspiré d'une méthode alternative facilitant le calcul du coefficient de Gini repérée [ici](#) et [ici](#). Les montants indiqués sont fictifs, mais les indices cités correspondent à des [valeurs récentes enregistrées](#) dans les pays pris en exemple.

## Revenu : inégalités à la hausse

Le revenu est un indicateur incontournable pour analyser les inégalités économiques. La mesure des inégalités dans la distribution des revenus qui est privilégiée dans cette section est le coefficient de Gini. Cet indice est calculé pour le revenu du marché, le revenu total et le revenu disponible, tous ajustés à la taille des ménages.

### Les inégalités de revenu du marché au Canada ont suivi une tendance à la hausse

Diverses études démontrent que le Canada a connu une hausse des inégalités de revenu qui a persisté pendant quatre décennies. Si ces inégalités ont augmenté depuis 1980, elles enregistrent peu de changement au cours des dix dernières années selon les mesures globales de l'inégalité<sup>1</sup>. Une autre étude canadienne<sup>2</sup> d'envergure a également établi une telle croissance des inégalités de revenu au Canada : **l'indice de Gini du revenu du marché a augmenté de 22 % entre 1980 et 2010**. L'accroissement des inégalités de revenu s'observe dans bien d'autres pays, dont les États-Unis où elles y sont particulièrement prononcées.

### Les types de revenus

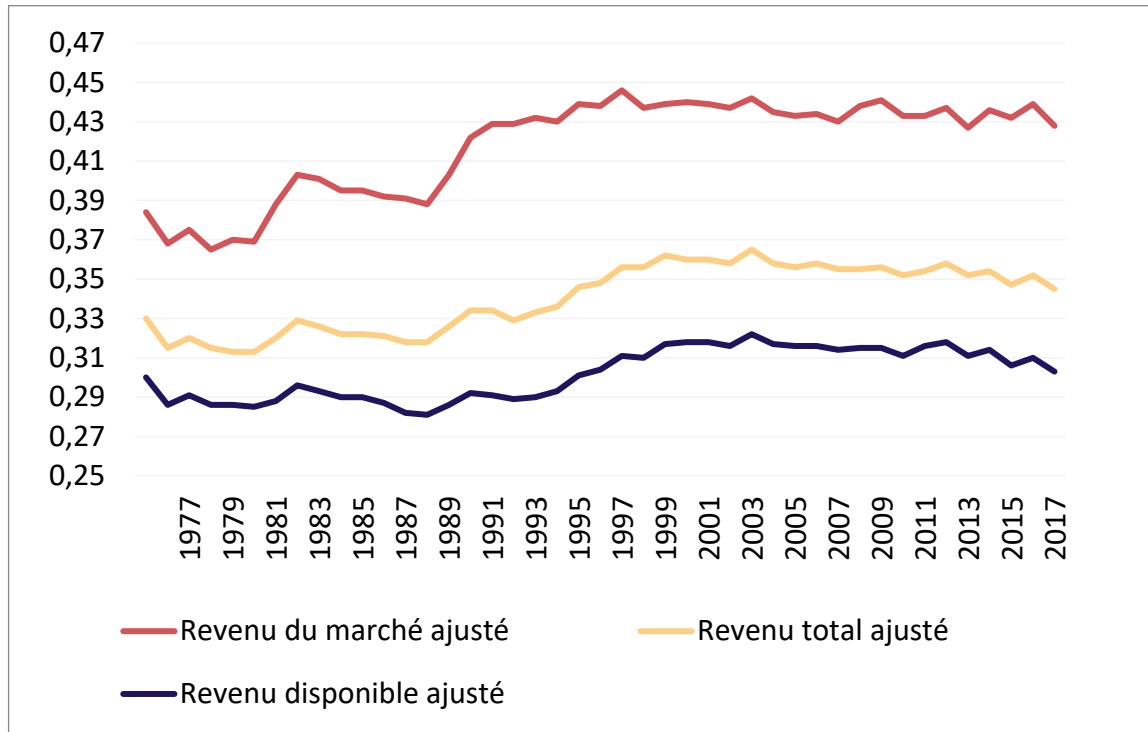
Le **REVENU DU MARCHÉ**, ou revenu avant transferts et impôt, comprend principalement le revenu d'emploi (ex. traitements et salaires), le revenu net d'un travail indépendant ainsi que le revenu de retraite de sources privées, le revenu de placements et autres revenus tels que les pensions alimentaires. Ce revenu n'est ni bonifié par des prestations gouvernementales ni diminué par l'impôt.

Le **REVENU TOTAL** est le revenu du marché augmenté de toute autre somme d'argent reçue, notamment les transferts gouvernementaux tels que les prestations. Ce chiffre comprend la totalité des sommes perçues par les membres de la société, mais ne tient pas compte de l'impôt qui est retenu par la suite.

Le **REVENU DISPONIBLE**, aussi appelé revenu après transferts et impôt ou simplement **REVENU APRÈS IMPÔT**, est le montant annuel qu'une personne ou un ménage peut réellement dépenser ou épargner. Il s'agit du revenu net après toutes les redistributions et retenues d'impôt fédéral et provincial faites par les gouvernements.

D'après les données de Statistique Canada compilées dans la figure 1, les inégalités de revenu ont augmenté entre 1976 et 1998, puis sont restées plutôt stables par la suite.

**Figure 1. Gini du revenu ajusté du marché, total et disponible, Canada, 1976-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0134-01 Coefficient de Gini du revenu ajusté du marché, total et après impôt](#). Compilation de l'Observatoire.

Sur l'ensemble de la période, le coefficient de Gini du **revenu du marché** (avant transferts et impôt) est passé de 0,38 à 0,43, soit une augmentation non négligeable. Une hausse plus prononcée s'observe lors des récessions du début des années 1980, puis 1990. Alors que la reprise économique dans les années 1980 semble avoir donné lieu à une légère diminution des écarts de revenu, cela n'a pas été le cas lors de la sortie de récession du début des années 1990. **Le coefficient de Gini a culminé à 0,45 au cours de cette décennie.** Les inégalités de revenu du marché semblent toutefois se stabiliser autour de plus ou moins 0,43 depuis le début des années 2000.

Il est intéressant de s'attarder à la courbe du **revenu disponible** (après impôt) sur la figure 1 afin de constater l'influence considérable de l'action publique sur la réduction des inégalités.

Quelle que soit l'année considérée, le Gini du revenu disponible est inférieur au Gini du revenu total. Dans l'ensemble, les transferts et l'impôt réduisent les écarts de revenu au

Canada, puisque le Gini du revenu disponible (après impôt) est largement inférieur au Gini du revenu du marché (avant transferts et impôt).

Les inégalités de revenu du marché sont donc en partie compensées par les politiques gouvernementales de redistribution. Au cours des années 1990, leur effet sur la réduction des inégalités paraît toutefois moins important puisque c'est la période où l'écart entre le Gini avant et après impôt est le plus grand. Certaines études y voient une conséquence des restrictions budgétaires de l'époque pour lutter contre les déficits des gouvernements<sup>3</sup>. Depuis 2010, les inégalités de revenu disponible évoluent en dents de scie au Canada pour s'établir à 0,30 en 2018, soit le même indice qu'en 1976 (début de la période étudiée).

### **Les provinces offrent un portrait différencié des inégalités de revenu**

Les données à l'échelle du Canada cachent toutefois des disparités régionales en matière d'inégalités de revenu. Les indices de Gini du revenu du marché ajusté par provinces donnent un portrait des inégalités variable dans le temps et dans l'espace (figure 2). Les différences entre les provinces semblent toutefois moins importantes au cours de la période récente, comprise entre 1991 et 2018, qu'elles ne l'étaient entre 1976 et 1988.

*Les transferts  
et l'impôt  
réduisent les  
écarts de revenu  
au Canada*

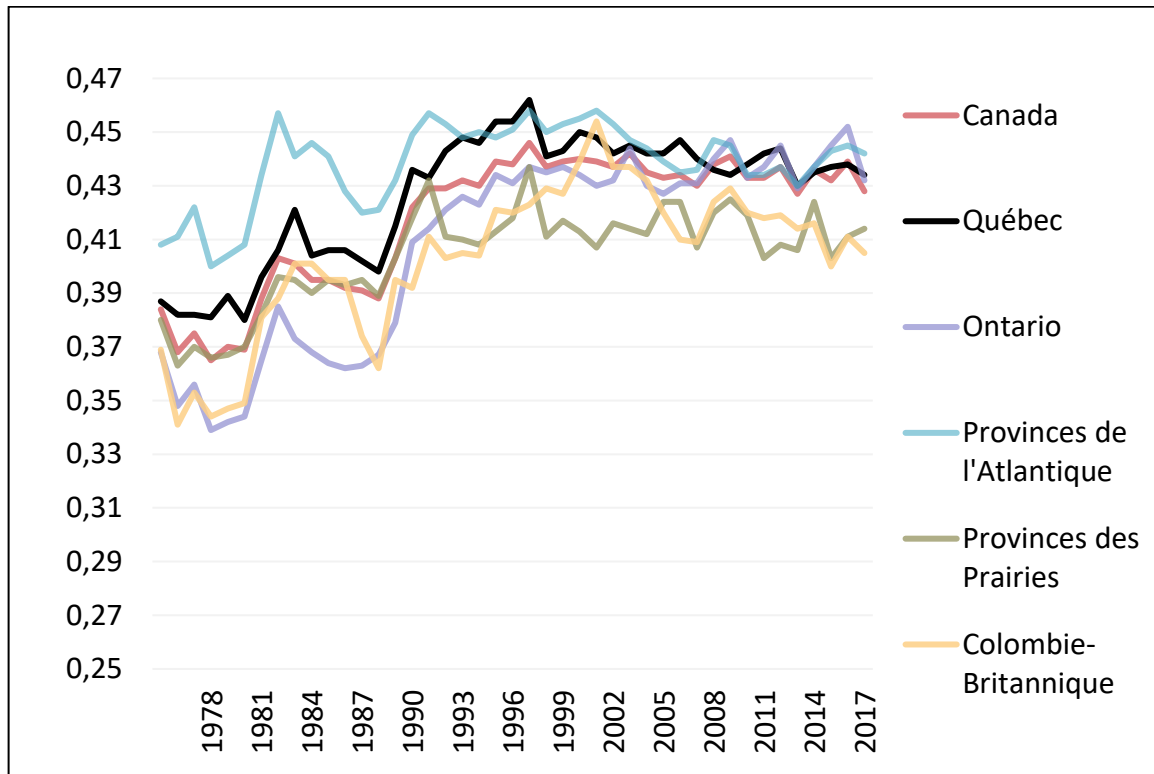
Dans les années 1970 et 1980, les provinces les moins égalitaires étaient le Québec et les provinces de l'Atlantique, et les plus égalitaires, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Depuis le milieu des années 2000, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique se démarquent comme étant les plus égalitaires du pays. Le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Atlantique se sont rapprochés de la moyenne canadienne en se disputant le premier rang des provinces les moins égalitaires. Si les dynamiques de marché placent ainsi le Québec parmi les provinces les plus inégalitaires en 2018 au Canada, il convient de souligner que les différences entre les coefficients de Gini de chaque province sont faibles (entre 0,44 et 0,41).

#### **Le revenu ajusté**

Le revenu est ajusté selon la **TAILLE DU MÉNAGE** afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées dans les grandes familles et ainsi rendre comparables les revenus de ménages de tailles différentes.

À cette fin, le revenu du ménage est divisé par la racine carrée de la taille du ménage. Par exemple, ce facteur d'équivalence est égal à 1 pour un ménage de 1 personne et à 2 pour un ménage de 4 personnes.

**Figure 2. Gini du revenu ajusté du marché, Canada et ses provinces, 1976-2018**

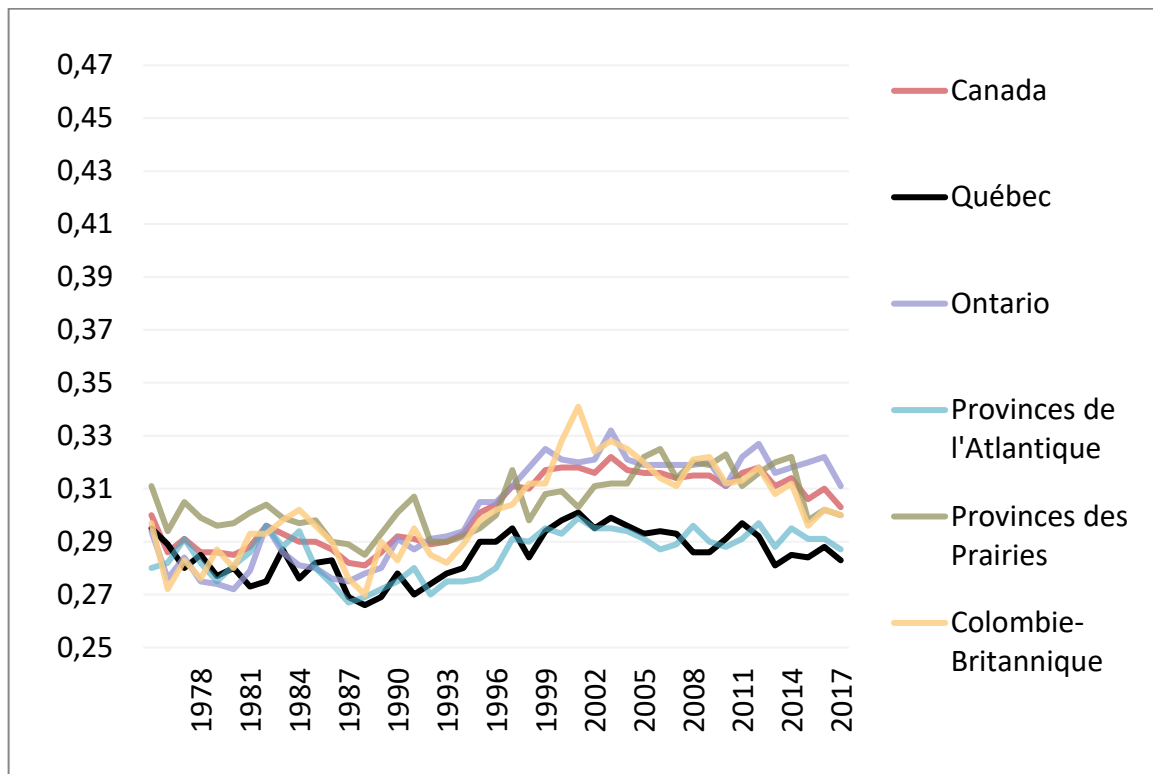


Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0134-01 Coefficients de Gini du revenu ajusté du marché, total et après impôt](#). Adapté par l'Observatoire.

Un tout autre portrait se dégage de l'évolution du revenu après transferts et impôt. La figure 3 révèle cette fois la position favorable du Québec. **Après les transferts et le prélèvement de l'impôt, le Québec se situe au rang de la province la plus égalitaire à partir de 2012**, suivi de près par les provinces de l'Atlantique. À l'opposé, les provinces de l'Ouest sont devenues parmi les plus inégalitaires après l'Ontario. Cela met en évidence les différences entre provinces en matière de redistribution.

Selon un constat convergent qui porte sur la période comprise entre 1976 et 2011, les effets de la redistribution par les transferts et l'impôt sont plus importants au Québec. Les inégalités de revenu disponible, soit après impôt, des ménages québécois ont fluctué sur l'ensemble de la période tout en restant plus faibles que dans le reste du Canada : elles ont légèrement diminué dans les années 1970 et 1980, pour ensuite augmenter « significativement » dans les années 1990 et enfin stagner dans les années 2000<sup>4</sup>. C'est également l'évolution qui se dessine sur la figure 3. Ainsi, les mécanismes de la redistribution n'auraient pas suffi à compenser la hausse des inégalités de revenu du marché observée dans les années 1990 (figure 2).

**Figure 3. Gini du revenu ajusté disponible, Canada et ses provinces, 1976-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0134-01 Coefficients de Gini du revenu ajusté du marché, total et après impôt](#). Adapté par l'Observatoire.

Les politiques sociales et fiscales, à travers les transferts et l'impôt notamment, sont donc déterminantes dans la réduction des inégalités de revenu puisqu'elles font baisser significativement les coefficients de Gini.

La figure 4 présente une estimation de l'effet égalisateur des politiques sociales et fiscales (différence entre le Gini du revenu disponible et le Gini du revenu du marché, divisée par le Gini du marché). Cela montre que, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, **les transferts et l'impôt réduisent environ du tiers le Gini du revenu du marché** depuis une vingtaine d'années. Ces provinces se distinguent ainsi de celles de l'Ouest et de l'Ontario.

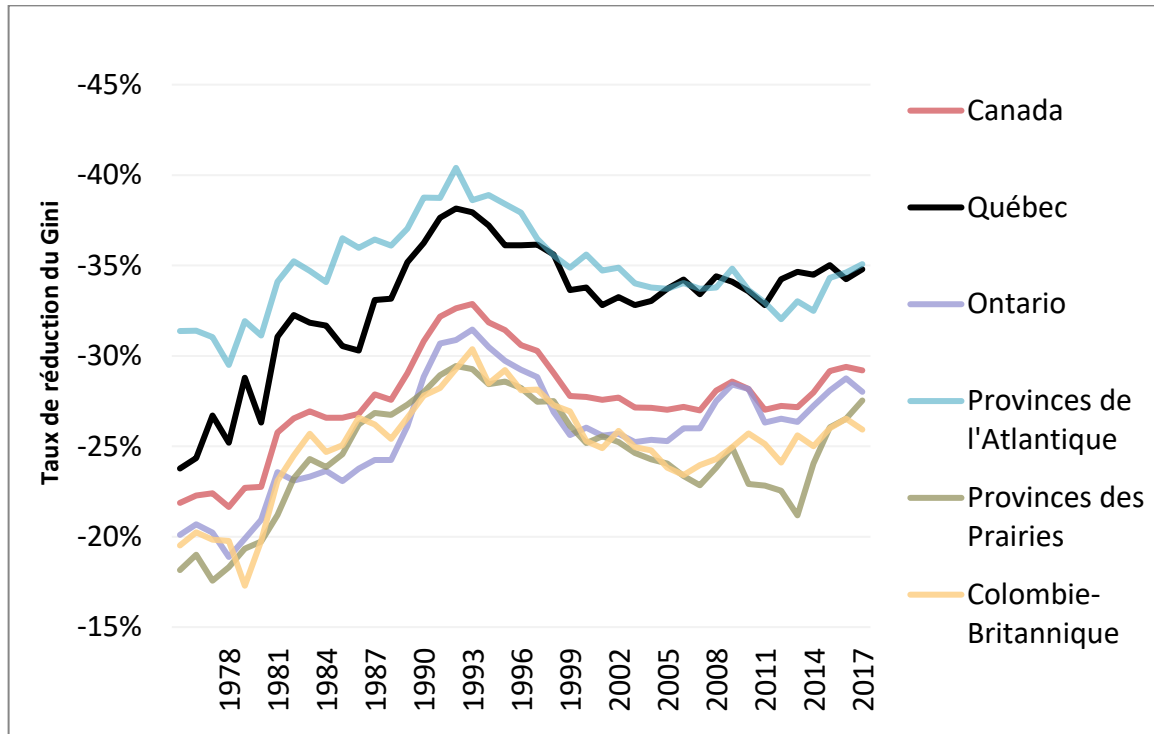
### Que sont les transferts gouvernementaux ?

Les transferts gouvernementaux font référence aux **PRESTATIONS** versées par les administrations publiques, selon la définition de Statistique Canada.

Voici quelques exemples :

- pension de la Sécurité de la vieillesse
- Supplément de revenu garanti
- prestations du Régime de pensions du Canada
- prestations du Régime des rentes du Québec
- prestations de l'assurance-emploi
- prestations pour enfant

**Figure 4. Effet égalisateur des politiques sociales et fiscales, Canada et ses provinces, 1976-2018, en %**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0134-01 Coefficients de Gini du revenu ajusté du marché, total et après impôt](#). Calculs de l'Observatoire.

Dans toutes les provinces, l'effet égalisateur s'est amélioré jusqu'au début des années 1990 (pourcentage de plus en plus négatif). Par la suite, cet effet égalisateur s'est en revanche atténué (pourcentage de moins en moins négatif, puis stable) pendant que les écarts du revenu disponible (après impôt) progressaient (figure 3). Cette augmentation des inégalités du revenu disponible serait notamment une conséquence des changements introduits dans les systèmes provinciaux d'imposition et de transferts<sup>5</sup>.

Enfin, les particularités provinciales de l'économie canadienne semblent avoir conduit à des modèles différenciés d'inégalités économiques. En particulier, le boom des ressources énergétiques observé dans les années 2000 a généré des différences importantes entre régions. Les trois provinces ayant l'exploitation la plus intensive des ressources (Alberta, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador) ont connu les plus fortes croissances de salaires<sup>6</sup>.

# SURVOL D'UN SIÈCLE DE CONCENTRATION DU REVENU ET DE LA RICHESSE

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les inégalités de revenu en Occident ont suivi un mouvement général ayant l'apparence d'une courbe en U. La plupart des études historiques sur les disparités de revenu examinent les parts de revenu captées par les personnes au sommet de la distribution. Ces données émanent des déclarations de revenu des particuliers et sont tirées de la *World Inequality Database*, la Base de données sur les inégalités mondiales. Il s'en dégage de grandes tendances pour le Canada et d'autres pays de l'OCDE.

## Première moitié du 20<sup>e</sup> siècle

Baisse spectaculaire des parts de revenu des 1 % les plus fortunés dans la première moitié du siècle, qui s'élèvent alors entre 17 % et 20 % selon les pays.

### 1921 à 1925

Chute des parts de revenu des 1 % les plus fortunés.

### 1938 à 1945

Poursuite de la chute durant la Deuxième Guerre mondiale.  
Au Canada, la part des 1 % revenus les plus élevés représentait 16,2 % du revenu national du marché en 1938, un niveau qui n'a jamais été égalé par la suite.

## Années 1960

Changements modestes de la fin des années 1940 aux années 1980 : atteinte d'un plateau que plusieurs ont appelé *le grand nivellement*. La part des 1 % hauts revenus tombe aux alentours de 8 % dans les années 1970 et 1980.

Les données sur le long terme dans les pays de l'OCDE suggèrent que la baisse la plus substantielle des inégalités au cours du 20<sup>e</sup> siècle a eu lieu durant la Seconde Guerre mondiale.

### Début du 21<sup>e</sup> siècle

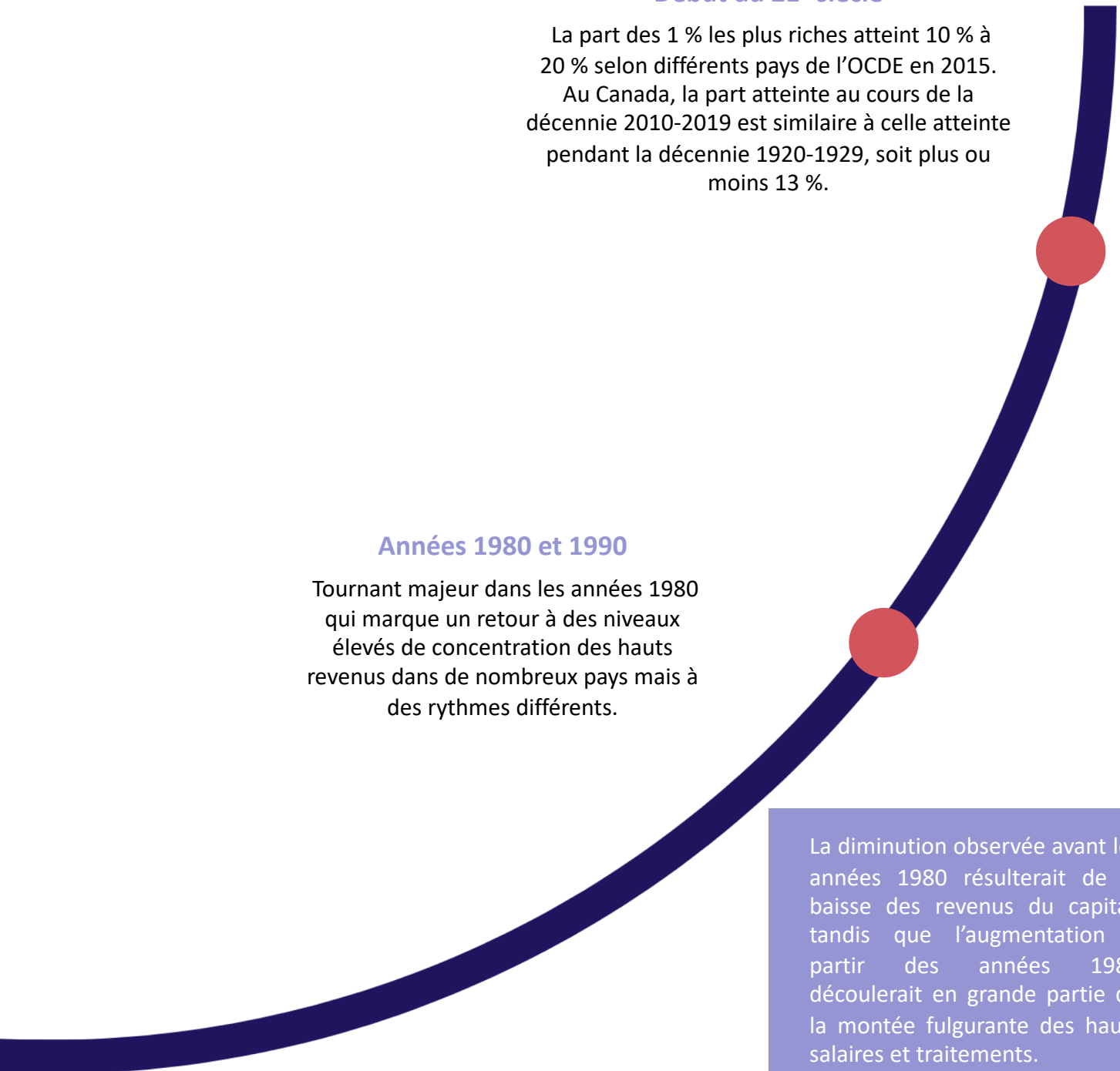
La part des 1 % les plus riches atteint 10 % à 20 % selon différents pays de l'OCDE en 2015.

Au Canada, la part atteinte au cours de la décennie 2010-2019 est similaire à celle atteinte pendant la décennie 1920-1929, soit plus ou moins 13 %.

### Années 1980 et 1990

Tournant majeur dans les années 1980 qui marque un retour à des niveaux élevés de concentration des hauts revenus dans de nombreux pays mais à des rythmes différents.

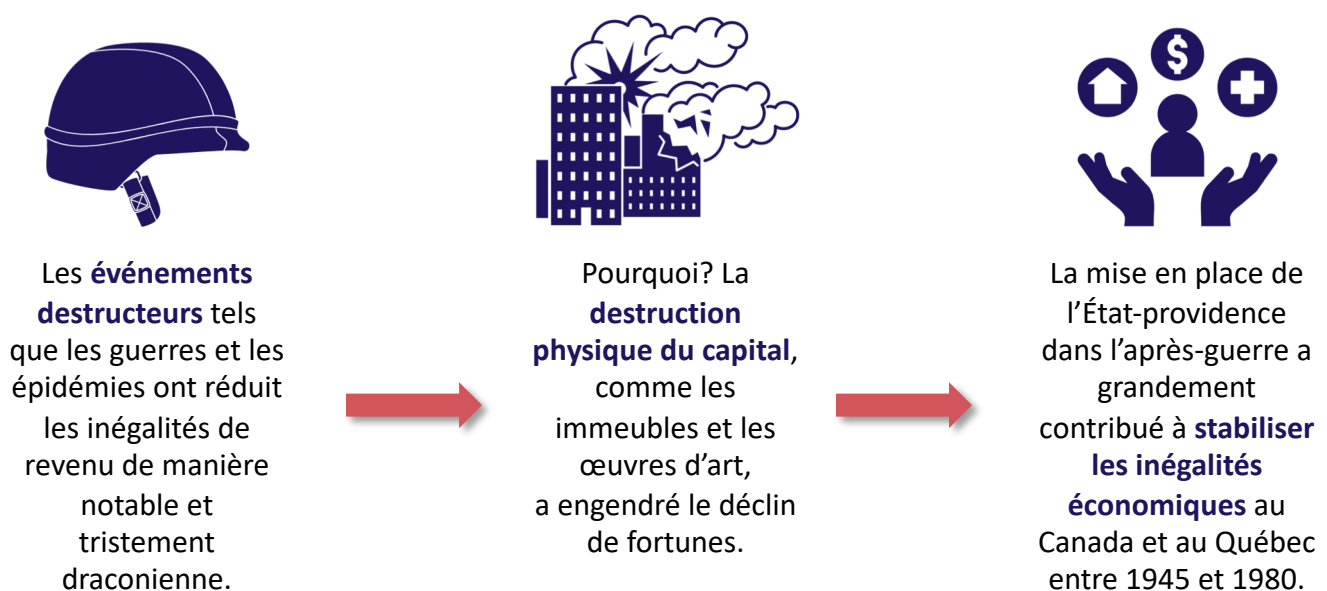
La diminution observée avant les années 1980 résulterait de la baisse des revenus du capital, tandis que l'augmentation à partir des années 1980 découlerait en grande partie de la montée fulgurante des hauts salaires et traitements.



## La fin des rentiers

Les inégalités de richesse ont suivi sensiblement la même évolution au cours du 20<sup>e</sup> siècle que les inégalités de revenu. La plupart des pays de l'OCDE semblent loger à la même enseigne en ce qui a trait à cette évolution de long terme des inégalités de patrimoine. Celle-ci donnerait à voir la fin des rentiers, c'est-à-dire les personnes qui vivent de leur épargne ou du patrimoine dont elles héritent, au profit de l'émergence d'une nouvelle catégorie de la population, soit les cadres à haut revenu. Cette importante transformation n'a pas fait disparaître pour autant les hauts revenus de capital, qui se trouvent moins concentrés au sein d'un petit groupe d'héritiers que par le passé.

## Les événements destructeurs et la baisse des inégalités



### Source

Emmanuel Saez et Michael R. Veall (2003). *The Evolution of High Incomes in Canada, 1920-2000*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 9607 ; McKinley L. Blackburn et David E. Bloom (1993). The Distribution of Family Income: Measuring and Explaining Changes in the 1980s for Canada and the United States, dans *Small Differences That Matter: Labor Markets and Income Maintenance in Canada and the United States*, National Bureau of Economic Research, 233-266; Vincent Geloso (2019). The Fall and Rise of Inequality: Disaggregating Narratives, dans Steven Horwitz (dir.), *Austrian Economics: The Next Generation*, 23, Emerald Publishing, 161-175 ; Marcel Boyer (2020). *Inequalities: Income, Wealth and Consumption*, Montréal, Cirano, p. 13 ; David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.) (2016). *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, IRPP ; Lars Osberg (2018). *The Age of Increasing Inequality: The Astonishing Rise of Canada's 1%*, Toronto, Lorimer and Company; Lucas Chancel (2019). *Ten Facts About Inequality in Advanced Economies*, WID.world working paper 2019/15 ; Julia Posca et Simon Tremblay-Pepin (2013). *Les inégalités : le 1 % au Québec*, note socio-économique, IRIS.

## Richesse : inégalités accentuées

La richesse, ou patrimoine ou capital ou valeur nette, désigne la différence entre les avoirs financiers et non financiers (ex. : de l'argent à la banque, des investissements, une assurance-vie, un logement, un véhicule et autres biens) et les dettes (ex. : emprunts, prêts). Plus précisément, le patrimoine familial correspond au « montant d'argent qui reste à une famille si elle liquide tous ses actifs financiers et non financiers et s'acquitte de toutes ses dettes<sup>7</sup> ».

*La valeur nette du patrimoine est le montant qui reste après la vente des avoirs et le remboursement des dettes*

L'examen des inégalités de richesse ou de patrimoine permet de raffiner le portrait des inégalités économiques en mettant en relief les dynamiques de concentration de la richesse et de l'endettement. Cette section brosse l'évolution à moyen terme des inégalités de richesse au Canada et dans ses provinces au moyen de l'indice de Gini.

### Revenu et richesse, des inégalités liées

La capacité inégale d'épargne et d'investissement tend à accentuer les inégalités de revenu. Comme la richesse est une source d'investissement qui peut générer des revenus, il est important de la prendre en considération : « [...] plus les inégalités de richesse se creusent, plus elles alimentent les inégalités de revenu. »

De plus, l'accumulation de la richesse facilite la capacité de répondre aux imprévus en même temps qu'elle ouvre un champ de possibilités (réduire ses heures de travail, se lancer en affaires, etc.).

Source : Brian Keeley (2018). Revenu et richesse : quelles différences ?, dans *Income Inequality : between Rich and Poor*, Paris, Éditions OCDE, p. 25-26 ; René Morissette et Xuelin Zhang (2006). Inégalité de la richesse : second regard, *Perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue, Statistique Canada, p. 5.

Les inégalités de richesse entre les familles canadiennes sont estimées avec des données issues de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de Statistique Canada. Cette enquête permet de calculer la valeur nette (actifs moins dettes) du patrimoine des familles dans chaque province et les rassemble par quintile de richesse<sup>8</sup>. La population est ainsi séparée en cinq groupes de taille égale, en l'occurrence en cinq tranches de 20 %, du plus pauvre au plus riche. Cette distribution dissimule toutefois les disparités qui existent à ses deux extrémités, de même qu'au sein de chaque tranche de la distribution de la richesse. Malgré cette limite importante (voir encadré à la page suivante), les données tirées de cette enquête servent de référence centrale pour retracer l'évolution des inégalités de richesse au Canada et au Québec.



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Patrimoine au Canada, un portrait incomplet

Les données disponibles pour estimer les parts de richesse des familles canadiennes sont encore brutes et de moindre qualité comparativement à celles sur le revenu.

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a relevé notamment les problèmes de la sous-déclaration ou de l'absence de données chez les familles à valeur nette élevée (actifs moins dettes) dans le fichier maître des données à grande diffusion (FMGD) de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF). Par exemple, dans l'ESF de 2016, la valeur la plus élevée du patrimoine s'élevait à 27 millions de dollars. Pourtant, selon le *Magazine Canadian Business*, le patrimoine de la personne figurant à la dernière position du classement des 100 personnes les plus riches du Canada s'élevait, en 2016, à 875 millions de dollars, soit une fortune 32 fois plus importante que le patrimoine le plus élevé des données de l'ESF.

Pour corriger ces erreurs, la DPB a développé une base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE) au Canada, grâce à une modélisation qui estime la tranche supérieure de la distribution du patrimoine familial. Ces calculs ont conduit à la conclusion qu'au Canada, une part substantielle du patrimoine est fortement concentrée au sommet de la distribution, au sein d'un petit nombre de familles.

De surcroît, le DPB a remarqué que la part du patrimoine estimée à l'aide de la nouvelle base de données (BDFE) — plus proche de la réalité — vaut le double du ratio de l'ESF pour les 1 % supérieurs, le quadruple pour les 0,1 % supérieurs et 14 fois celle de l'ESF pour les 0,01 % supérieurs. Du reste, la part du patrimoine détenu par les 40 % des familles les moins nanties selon la BDFE correspond à la moitié de celle du FMGD de l'ESF.

Source : Nigel Wodrich (2020). *Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada*, Rapport du DPB, Ottawa, Bureau du directeur parlementaire du budget.

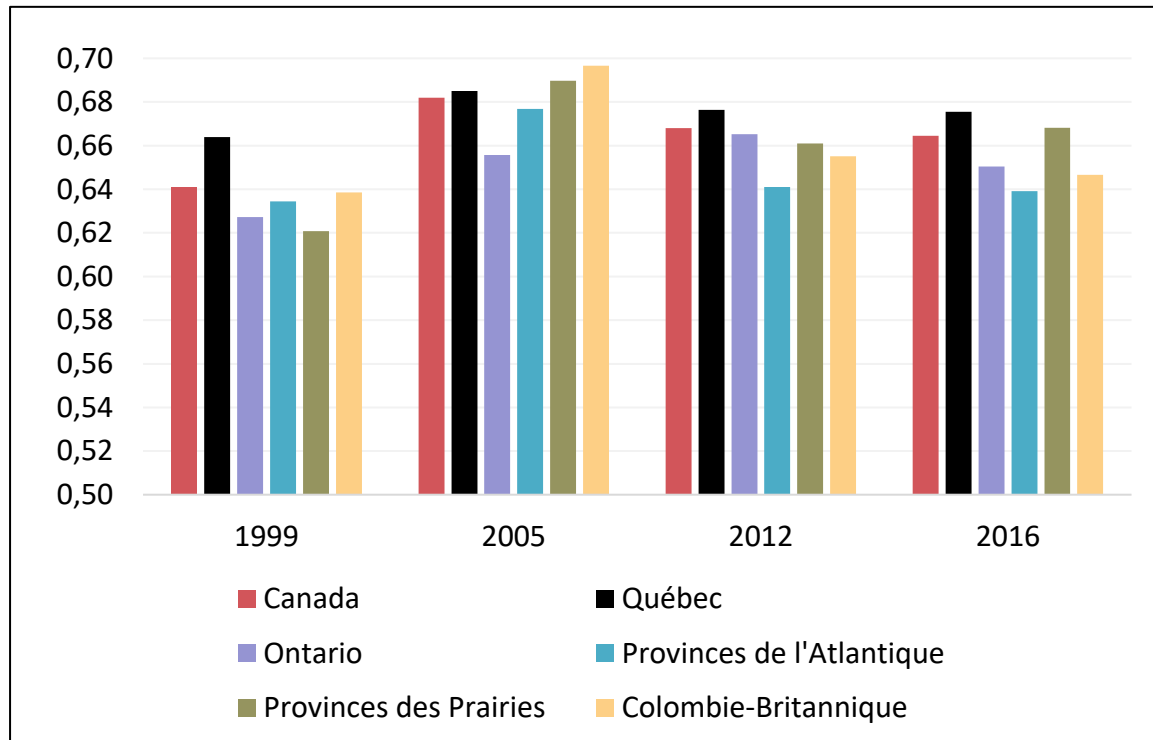
### Les inégalités de richesse se sont creusées au Canada

La littérature scientifique s'entend pour souligner la concentration de la richesse. Concernant son évolution à moyen terme, plusieurs études constatent une augmentation à partir de la moitié des années 1980.

Les inégalités de richesse mesurées par le coefficient de Gini ont diminué entre 1970 et 1977, se sont stabilisées entre 1977 et 1984, pour enregistrer une **hausse marquée à partir du milieu des années 1980 jusqu'en 2005**<sup>9</sup>. Sur la période 1984-2005, la richesse moyenne a augmenté davantage que la richesse médiane, indiquant une forte hausse dans la tranche supérieure de la distribution de la richesse.

La figure 5 actualise l'évolution du coefficient de Gini des valeurs nettes totales des ménages à quatre moments de l'ESF : 1999, 2005, 2012 et 2016. Sur l'ensemble de la période, **les inégalités de patrimoine au Canada ont enregistré une hausse avec un pic en 2005**. Plus précisément, les inégalités de richesse entre les familles canadiennes ont augmenté entre 1999 et 2005, avant de baisser légèrement par la suite pour s'établir toutefois à un niveau plus élevé en 2016 qu'à celui observé en 1999. Par ailleurs, ces valeurs traduisent des inégalités de richesse bien plus élevées que les inégalités de revenu.

**Figure 5. Gini des valeurs nettes des ménages, Canada et provinces, 1999-2005-2012-2016**



Source : Statistique Canada. *Enquête sur la sécurité financière*, années 1999, 2005, 2012 et 2016, fichiers de microdonnées à grande diffusion. Calculs de l'Observatoire.

### Les provinces présentent des évolutions contrastées

Les inégalités de richesse ont sensiblement augmenté dans toutes les provinces entre 1999 et 2016. Cependant, leur évolution n’a pas été uniforme partout au Canada au cours de cette période (figure 5 et tableau 1).

**Tableau 1. Gini des valeurs nettes des ménages, Canada et provinces, 1999-2005-2012-2016**

|                                  | 1999 | 2005 | 2012 | 2016 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Canada</b>                    | 0,64 | 0,68 | 0,67 | 0,67 |
| <b>Québec</b>                    | 0,66 | 0,69 | 0,68 | 0,68 |
| <b>Ontario</b>                   | 0,63 | 0,66 | 0,67 | 0,65 |
| <b>Provinces des Prairies</b>    | 0,62 | 0,69 | 0,66 | 0,67 |
| <b>Provinces de l’Atlantique</b> | 0,63 | 0,68 | 0,64 | 0,64 |
| <b>Colombie-Britannique</b>      | 0,64 | 0,70 | 0,66 | 0,65 |

Source : Statistique Canada. *Enquête sur la sécurité financière*, années 1999, 2005, 2012 et 2016, fichiers de microdonnées à grande diffusion. Calculs de l’Observatoire.

Depuis le milieu des années 2000, les provinces de l’Atlantique figurent parmi les provinces les moins inégalitaires, tandis que les Prairies figurent parmi les plus inégalitaires. Dans les provinces des Prairies, l’indice de Gini est passé de 0,62 à 0,67, soit la hausse la plus importante sur l’ensemble de la période. À l’inverse, après avoir connu une hausse marquée entre l’enquête de 1999 et celle de 2005, la Colombie-Britannique est devenue moins inégalitaire que les autres provinces sur le plan du patrimoine détenu par les familles. Les inégalités de richesse en Ontario ont évolué de façon distincte sur la période, augmentant nettement moins en 2005 comparativement aux autres provinces et poursuivant une hausse en 2012 pendant qu’une baisse s’observait ailleurs au Canada.

Quant au Québec, il apparaît comme étant la province la plus inégalitaire en matière de patrimoine. C’est au Québec que les inégalités de richesse étaient les plus prononcées lors des enquêtes effectuées en 1999, 2012 et 2016. Elles se maintiennent au niveau élevé de 0,68. Il y a lieu toutefois d’interpréter avec prudence ce constat compte tenu des faibles différences entre provinces et des limites inhérentes aux données disponibles.

Les écarts de richesse mesurés en termes relatifs, comme avec les indices de Gini, sont également à mettre en parallèle avec des écarts mesurés en valeurs absolues. En considérant la valeur nette médiane des familles en 2019, le Québec figure parmi les provinces les moins riches, au 8<sup>e</sup> rang, avec 237 800 \$ contre 329 900 \$ au Canada<sup>10</sup>. Par ailleurs, une étude<sup>11</sup> sur l’évolution québécoise de la richesse a constaté que la croissance des actifs (financiers et non financiers), en valeurs absolues, avait été moins importante entre 1999 et 2016 au Québec par rapport aux autres provinces.



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Mesures relatives et absolues

Plusieurs soulignent que les mesures relatives, comme les parts cumulées et le Gini, ne restituent pas les changements de variations du volume total de richesse d'une population. Les fluctuations de la richesse d'une année à l'autre, notamment à cause de la volatilité des marchés financiers, imposent de prendre en compte des indicateurs autant absolus que relatifs. En mettant en correspondance ces deux types de mesures, des chercheurs ont mis en évidence une tendance à la hausse des inégalités de patrimoine en même temps qu'une tendance à la hausse de la richesse médiane. Cela leur laisse penser que les familles les plus riches se seraient enrichies au détriment des familles les plus pauvres et de la classe moyenne qui auraient vu stagner ou baisser leur patrimoine.

Source : Michel Forsé et Mathieu Lizotte (2019). [Financial volatility and the evolution of wealth inequality in Europe](#), *Revue européenne des sciences sociales*, 57(2); René Morissette et Xuelin Zhang (2006). Inégalité de la richesse : second regard, *Perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue, Statistique Canada.

L'évolution de la richesse au Canada et dans ses provinces est à mettre en relation avec certains changements démographiques. En particulier, le vieillissement de la population peut alimenter les inégalités puisque le patrimoine tend à s'accumuler avec l'avancée en âge. Pour aller plus loin, il convient aussi d'examiner comment les inégalités de richesse ont évolué selon les types de familles. En effet, les différentes franges de la population ont profité inégalement de l'accroissement de la richesse<sup>12</sup>.

De plus, l'évolution des inégalités de richesse à court et moyen terme cache une transformation importante de la composition du groupe détenant une grande part du patrimoine. En effet, l'héritage et les revenus de capital pèsent moins que par le passé dans la constitution des patrimoines les plus importants. Ainsi, la richesse s'acquiert davantage de nos jours par les revenus d'emploi<sup>13</sup>. D'ailleurs, il a été constaté au début des années 2000 que les personnes ayant un revenu d'emploi étaient largement présentes au sommet de la répartition des revenus au Canada<sup>14</sup>.



## Consommation : inégalités moins marquées

Certaines études abordent des inégalités économiques de manière multidimensionnelle en considérant les disparités en matière de dépenses de consommation en plus des écarts de revenu et de richesse. C'est que les facteurs favorisant le bien-être économique ne relèvent pas seulement du revenu disponible, mais aussi de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique, de l'accès à divers biens publics tels que les routes et les transports publics, ou encore de la qualité de l'environnement<sup>15</sup>.

À ce titre, plusieurs études en économie jugent avantageux de mesurer la consommation des ménages en biens et en services pour estimer le bien-être économique. Certaines estiment que les dépenses de consommation reflètent une sorte de revenu permanent ou de revenu au cours d'une vie<sup>16</sup>. Celui-ci est moins affecté par les transitions comme l'entrée dans la vie active et la retraite et par la situation financière sur le court terme.

Il est pertinent de prendre en compte les disparités en matière de consommation, car elles sont un indicateur du niveau de vie et des choix faits pour maximiser son bien-être<sup>17</sup>. Les décisions de consommation des ménages sont guidées non seulement par leurs revenus et leurs épargnes actuels, mais aussi par leur projection de revenus et de coûts futurs. Ainsi, les dépenses de consommation en alimentation, logement, transport, loisirs, santé, éducation, etc. permettent de saisir des différences de qualité de vie et de compléter le portrait des inégalités économiques.

Mesurer la consommation comporte toutefois son lot de défis (voir encadré à la page suivante). La sous-déclaration notamment peut compromettre la qualité des données. À cause des limites des enquêtes de consommation, les comparaisons dans le temps et entre pays sont hasardeuses et rares.

*La consommation de biens et de services reflète la qualité de vie sur le long terme selon certaines études*

Les trois principaux postes de dépenses de consommation courante des ménages au Québec comme au Canada sont, par ordre d'importance :

- le logement,
- le transport,
- l'alimentation.

Plus le revenu des ménages est faible et plus le logement pèse lourd dans leurs dépenses. À l'inverse, la part des dépenses de loisirs est plus importante chez les ménages à hauts revenus.

Source : Stéphane Crespo (2018). [Un aperçu de la composition des dépenses des ménages](#), *Coup d'œil sociodémographique*, 67, p. 2 et 7; Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, [Tableau 11-10-0222-01](#), *Dépenses des ménages, Canada, régions et provinces*.





## POUR ALLER PLUS LOIN

### La consommation, des données complémentaires mais parcellaires

**AVANTAGES** par rapport aux données sur le revenu :

- Le reflet des variations de la valeur des actifs ou du poids de la dette et de l'accès au crédit
- La moindre volatilité des données et la moindre sensibilité aux changements démographiques
- La moindre sensibilité aux événements d'un parcours de vie susceptibles de compromettre les revenus comme la perte d'un emploi, une promotion, une séparation ou un divorce, une maladie
- La moindre sensibilité aux effets de la transition entre les étapes du cycle de vie (de l'école au travail, de la vie active à la retraite) et aux fluctuations à court terme de la situation financière

**LIMITES** des enquêtes de consommation :

- La sous-déclaration au sommet (en raison de l'évasion fiscale) et au bas (à cause des crédits d'impôt ou transferts en nature non comptabilisés) de la pyramide sociale
- Les variations des résultats selon les enquêtes
- La difficulté à établir des comparaisons dans le temps et entre pays

Source : Bruce D. Meyer et James X. Sullivan (2017). *Consumption and Income Inequality in the US Since the 1960s*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 23655; Marcel Boyer (2020). *Inequalities: Income, Wealth and Consumption*, Montréal, Cirano; David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.) (2016). *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy; Sam Norris et Krishna Pendakur (2015). Consumption Inequality in Canada, 1997 to 2009, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 773-792.

### Les inégalités de consommation sont inférieures aux inégalités de revenu

Les inégalités de consommation apparaissent inférieures à celles du revenu à moyen terme, et leur évolution affiche une certaine stabilité au Canada.

Sur une période de 40 ans, les inégalités de consommation mesurées avec l'indice de Gini ont augmenté de 3 % seulement, tandis que les inégalités de revenu disponible (après impôt) ont augmenté de 11 %, d'après une étude analysant les données de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (1969-1997) et de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (1997-2009)<sup>18</sup>. Une étude antérieure portant sur la période 1980-2005 concluait également à une légère hausse des inégalités de consommation<sup>19</sup>. De façon plus prononcée aux États-Unis, les inégalités de consommation augmentaient de 7 % pendant que les inégalités de revenu disponible s'étaient accrues de 30 % entre le début des années 1960 et 2014<sup>20</sup>.

De même, les données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de 1997 à 2009 montrent que les inégalités de consommation sont toujours moins élevées que celles de revenu. D'après le tableau 2, les inégalités de consommation au Canada ont sensiblement augmenté entre 1997 à 2006, pour ensuite diminuer entre 2007 et 2009. Les inégalités de revenu ont suivi une évolution similaire, mais sont bien plus importantes.

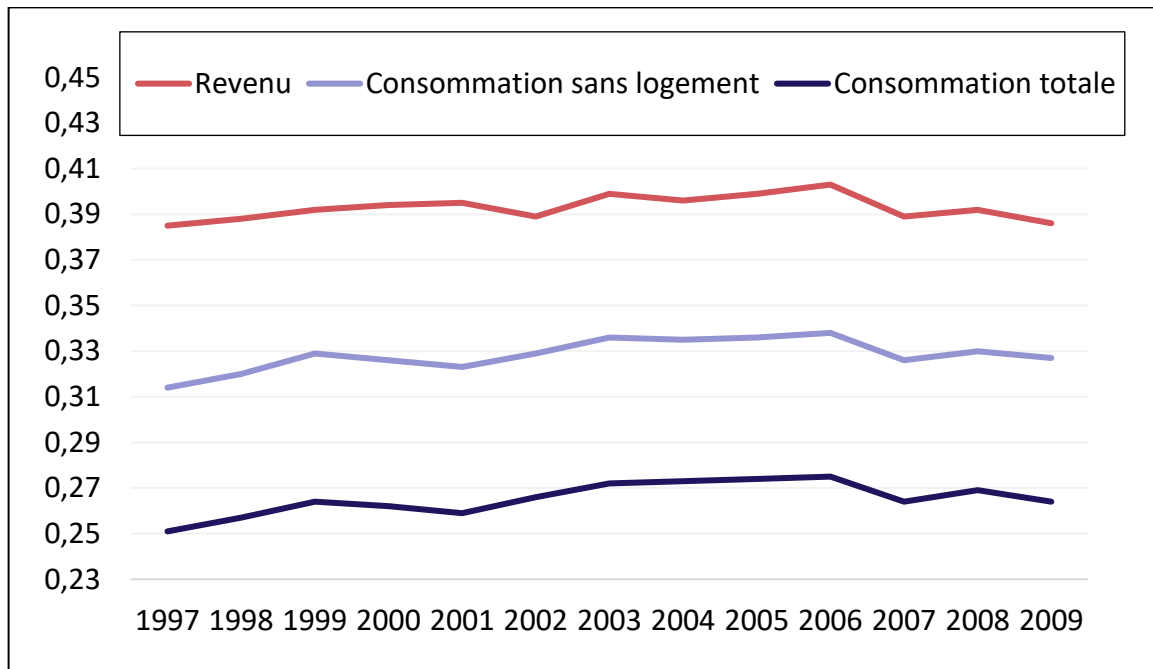
**Tableau 2. Comparaison des Gini du revenu et de la consommation totale, Canada, 1997-2006-2009**

|                     | 1997 | 2006 | 2009 |
|---------------------|------|------|------|
| <b>Revenu</b>       | 0,39 | 0,40 | 0,39 |
| <b>Consommation</b> | 0,25 | 0,28 | 0,26 |

Source : Sam Norris et Krishna Pendakur (2015). Consumption Inequality in Canada, 1997 to 2009, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), p. 782. Adapté par l'Observatoire.

Toutefois, il est à noter que les inégalités de consommation sans les dépenses liées au logement sont plus prononcées (figure 6). Celles-ci se situent à environ 0,06 au-dessus des indices de Gini de la consommation totale sur l'ensemble de la période considérée.

**Figure 6. Comparaison des Gini du revenu, de la consommation sans logement et de la consommation totale, Canada, 1997-2009**



Source : Sam Norris et Krishna Pendakur (2015). Consumption Inequality in Canada, 1997 to 2009, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), p. 782. Adapté par l'Observatoire.

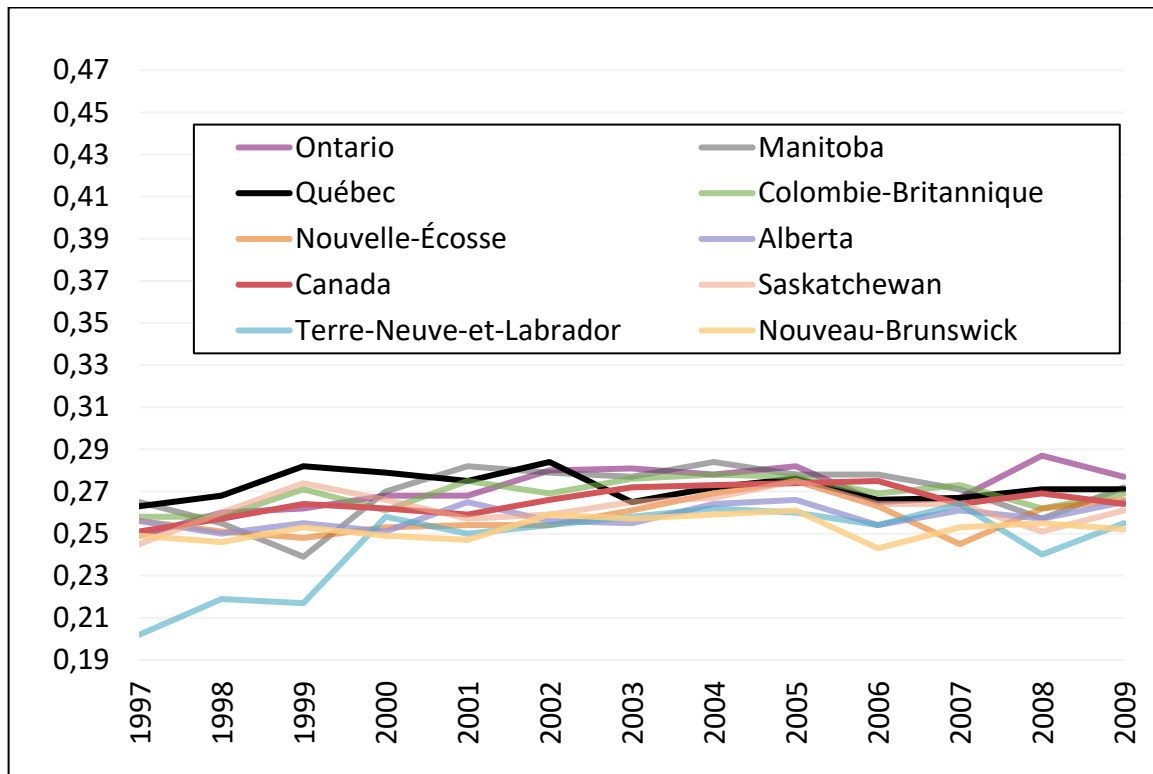
Au Canada, bien qu'à un niveau relativement bas, les inégalités de consommation se sont donc légèrement accrues de la fin des années 1990 à la fin des années 2000. À la suite du pic enregistré au milieu des années 2000, elles se sont stabilisées<sup>21</sup>.

La relative stabilité des inégalités de consommation serait attribuable aux augmentations du salaire minimum et à la solidité du marché du travail durant cette période. Ces deux facteurs pourraient avoir contribué à une croissance plus importante des salaires au bas de la distribution des revenus qu'à son sommet<sup>22</sup>.

### **La comparaison interprovinciale montre peu de différences**

Selon les mêmes données mesurant les inégalités de consommation, les provinces ont connu une évolution similaire entre 1997 et 2009 (figure 7). À noter qu'en Ontario, l'indice de Gini est passé de 0,25 à 0,28, soit l'une des plus importantes hausses, avec un pic en 2008. Ces fluctuations des écarts de consommation sont probablement à relier au fait que les personnes mieux nanties se tournent vers la consommation lorsque les marchés boursiers offrent des perspectives de rendement faible voire négatif.

**Figure 7. Gini de la consommation totale, Canada et provinces, 1997-2009**



Source : Sam Norris et Krishna Pendakur (2015). Consumption Inequality in Canada, 1997 to 2009, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), p. 785. Adapté par l'Observatoire.

La figure 7 met également en évidence la position du Québec au sein du Canada : la province se situe entre le premier et le quatrième rang des indices de Gini sur l'ensemble de la période. La province fut même la plus inégalitaire en matière de consommation entre 1998 et 2002. Au terme de la période considérée, soit 2009, il y a peu de différences entre les provinces, le Gini de la consommation variant de 0,25 à 0,28.

L'écart observé entre les inégalités de revenu et celles de la consommation montre sans doute la contribution des biens collectifs (services publics de santé, d'éducation, notamment) et des transferts sociaux en nature et en espèce dans l'économie domestique et plus largement dans le bien-être de la population<sup>23</sup>. Afin d'aller plus loin, il serait intéressant d'explorer l'articulation entre les inégalités économiques (de revenu, de richesse et de consommation) et les inégalités de santé ou d'éducation entre autres.

## Notes de section

<sup>1</sup> Nicole Fortin, David A. Green, Thomas Lemieux, Kevin Milligan et W. Craig Riddell (2012). L'inégalité au Québec : évolution récente et options en matière de politiques, dans Marcelin Joanis, Luc Godbout et Jean-Yves Duclos (dir.) *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, Québec, PUL, chap. 9, 253-280.

<sup>2</sup> David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.) (2016). *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy et France St-Hilaire (2016). [Les inégalités de revenu : l'expérience canadienne](#), *Options politiques*.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Stéphane Crespo et Sylvie Rheault (2014). L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années, *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 19(1), 1-7.

<sup>5</sup> David A. Green et al. (2016), *op. cit.*, p. 5 et Nicole Fortin et al. (2012), *op. cit.*, p. 257.

<sup>6</sup> Nicole Fortin et Thomas Lemieux (2015). [Changes in wage inequality in Canada: An Interprovincial perspective](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 682-713 et Joseph Marchand (2015). [The distributional impacts of an energy boom in Western Canada](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 714-735.

<sup>7</sup> Nigel Wodrich (2020). *Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada*, Rapport du directeur parlementaire du budget (DPB), Ottawa, Bureau du directeur parlementaire du budget, p. 4.

<sup>8</sup> Voir Statistique Canada. [Tableau 11-10-0049-01](#), *Enquête sur la sécurité financière* (ESF), actifs et dettes selon les quintiles d'avoir net, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement (RMR) (x 1 000 000).

<sup>9</sup> René Morissette et Xuelin Zhang (2006). Inégalité de la richesse : second regard, *Perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue, Statistique Canada, p. 8 et 5.

<sup>10</sup> Statistique Canada (2019). *Les actifs, les dettes et la valeur nette des familles canadiennes*, n° au catalogue 11-627-M.

<sup>11</sup> Gilles L. Bourque (2018). *L'évolution du patrimoine des ménages au Québec 1999-2016*, Institut de recherche en économie contemporaine.

<sup>12</sup> Morissette et Zhang, *op. cit.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Emmanuel Saez et Michael R. Veall (2005). The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence, *American Economic Review*, 95(3), 831-849, p. 847.

<sup>15</sup> Nicolas Gravel et al. (2005). Appraising Inequalities in the Western World: Is individual disposable income all that matters?, *mimeo*.

<sup>16</sup> Sam Norris et Krishna Pendakur (2015). Consumption Inequality in Canada, 1997 to 2009, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 773-792, p. 774.

<sup>17</sup> Christopher Sarlo (2016). *Consumption Inequality in Canada: Is the Gap Growing?*, Fraser Institute.

<sup>18</sup> Sarlo, *op. cit.*, p. 19.

<sup>19</sup> Matthew Brzozowski et al. (2010). [Consumption, Income, and Wealth Inequality in Canada](#), *Review of Economic Dynamics*, 13(1), 52-75.

<sup>20</sup> Bruce D. Meyer et James X. Sullivan (2017). *Consumption and Income Inequality in the US Since the 1960s*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 23655.

<sup>21</sup> Green, Riddell et St-Hilaire (dir.) (2016), *op. cit.*, p. 6.

<sup>22</sup> Norris et Pendakur, *op. cit.*

<sup>23</sup> Marcel Boyer (2020). *Inequalities: Income, Wealth and Consumption*, Montréal, CIRANO.

# Trois groupes sous la loupe



Les inégalités économiques mesurées au moyen de l'indice de Gini demeurent globales, car elles ne disent pas pour qui ces inégalités augmentent ou diminuent. Ainsi, la tendance à la hausse sur une quarantaine d'années des inégalités de revenu s'est-elle traduite par un enrichissement des personnes les plus aisées ou par un appauvrissement des plus défavorisées ? Quel rôle les classes moyennes tiennent-elles dans cette évolution ?

Les inégalités de revenu sont abordées ici sous l'angle de trois groupes : les **hauts revenus** et les **bas revenus** à chaque extrémité de l'échelle socioéconomique et les **classes moyennes** en son centre. Cette partie aborde l'évolution des inégalités depuis les années 1980 et leur comparaison interprovinciale à partir de l'indicateur suivant : les parts du revenu total qui reviennent à chacun de ces groupes.

### Faits saillants

- La montée des **hauts revenus** au sommet de la distribution des revenus explique en grande partie la hausse des inégalités de revenu enregistrée à partir des années 1980.
- Parmi ces hauts revenus, la part qui revient au **1 % le plus riche** a fortement augmenté dans les années 1980 jusqu'au milieu des années 2000. Cette part du percentile supérieur est plus importante et a augmenté plus rapidement en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, tandis que le Québec et les provinces de l'Atlantique ont connu une augmentation modeste et une évolution plus stable de ces très hauts revenus.
- Le Québec fait bonne figure parmi les autres provinces quant à la taille de ses **classes moyennes** : celles-ci y représentaient 52 % contre 49 % au Canada en 2018.
- La part du revenu qui revient aux **40 % au bas de la répartition** des revenus a diminué au Canada au cours des quatre dernières décennies. Au Québec, elle tourne autour de 12 % depuis 20 ans et elle grimpe à environ 22 % après les transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt.

## Hauts revenus : concentration accrue

Depuis le début des années 1980, la part du revenu national accaparée par les hauts revenus a augmenté au Canada. Cette augmentation, en particulier celle des très hauts revenus, explique en grande partie l'accroissement des inégalités de revenu.

Une façon simple d'évaluer les inégalités économiques consiste à mesurer la part qui revient à une fraction donnée de la population dans le revenu national. Le plus souvent, la population est décomposée en tranches de 10 % appelées *déciles*. Un découpage en tranches de 1 %, soit centiles ou percentiles, et même de 0,1 %, ou millimes, permet d'examiner le sommet de la distribution des revenus à partir de divers indicateurs.

Les données présentées ici concernent des individus et proviennent des déclarations de revenus. À ce titre, il convient de relativiser les comparaisons dans le temps, car le nombre de contribuables remplissant une déclaration peut varier selon les périodes au gré des changements apportés aux mesures fiscales<sup>1</sup>.

### **La tendance mondiale affiche une montée des inégalités suivie d'une stabilisation**

Depuis les quatre dernières décennies, la plupart des pays industrialisés, en particulier les États-Unis et dans une moindre mesure le Canada, sont touchés par une montée continue des inégalités de revenu d'après les données traitées par la *World Inequality Database*<sup>2</sup>. La croissance des parts de revenu captées par les contribuables les mieux nantis tient un rôle majeur dans l'augmentation de ces inégalités.

Les données compilées dans la figure 8 témoignent d'une intensification de la concentration des revenus du début des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000 au sein des 10 % des revenus les plus élevés. Cette évolution s'est produite à des niveaux variables selon les pays. Les parts du décile supérieur se stabilisent par la suite. La situation au Canada se situe entre celle des pays européens et celle des États-Unis.

*La hausse des inégalités de revenu  
s'explique en grande partie par la  
montée des hauts revenus*



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Qui sont les personnes à hauts revenus ?

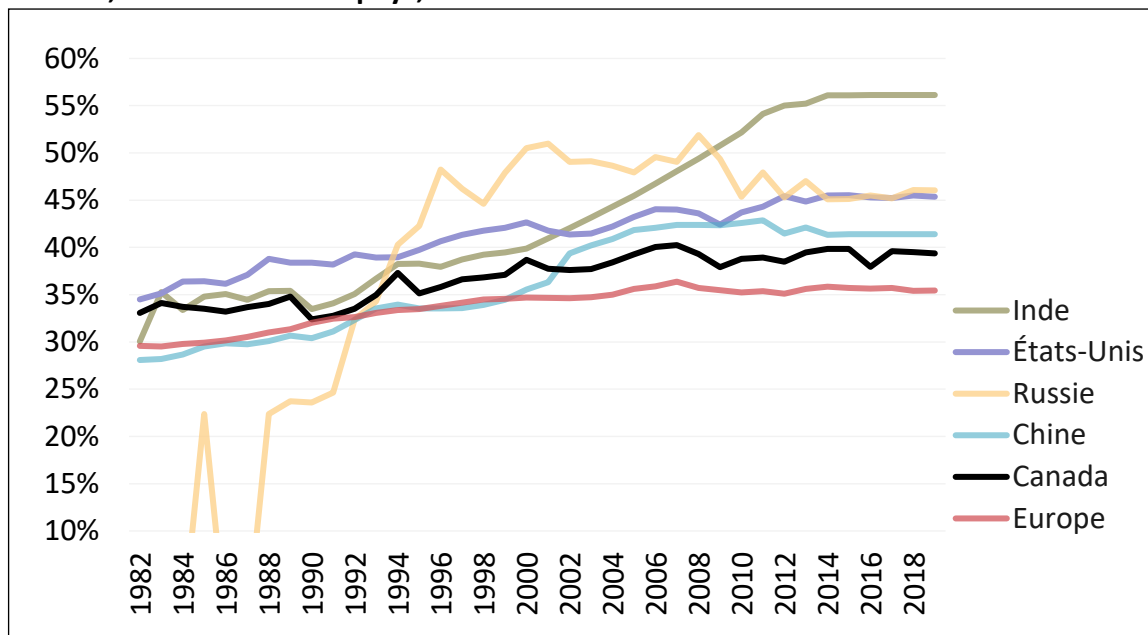
Les personnes à hauts revenus appartiennent au groupe des 10 % au sommet de la distribution des revenus, ou **DÉCILE SUPÉRIEUR** du revenu. Leurs revenus proviennent aujourd'hui surtout de l'emploi. Ces contribuables sont majoritairement masculins et diplômés de l'enseignement supérieur. Ce groupe comprenait 68 % d'hommes contre 32 % de femmes au Québec, en 2014. Toutefois, cette sous-représentation féminine a diminué au cours des dernières décennies, reflétant la généralisation de la participation des femmes au marché du travail. Par ailleurs, les personnes immigrantes représentaient 9 % du décile supérieur contre 13 % de l'ensemble des déciles. En 2018, le seuil d'entrée dans le groupe des 10 % était de 97 900 \$ au Canada et de 86 700 \$ au Québec.

Le **CENTILE SUPÉRIEUR** est formé par 1 % des contribuables les plus fortunés. Ce groupe apparaît diversifié puisqu'il comprend aussi bien des personnes du domaine de la finance et de l'assurance, des cadres supérieurs et des dirigeants d'entreprise que des professionnels de la santé (médecine, dentisterie, etc.). En 2018, le seuil d'entrée dans le groupe des 1 % était de 244 800 \$ au Canada et de 211 100 \$ au Québec.

Au sommet du **PERCENTILE SUPÉRIEUR** se trouve 0,1 % des contribuables gagnant les plus hauts revenus. En 2018, le seuil d'entrée dans ce groupe était de 776 800 \$ au Canada et de 633 000 \$ au Québec.

Source : Stéphane Crespo (2017). Qui fait partie du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé ?, *Données sociodémographiques en bref*, 21(2) ; Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#) (pour les données 2018) ; Nicole Fortin et al. (2012). L'inégalité au Québec : évolution récente et options en matière de politiques, dans Marcelin Joanis, Luc Godbout et Jean-Yves Duclos (dir.), *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, PUL, 262-266 ; Thomas Lemieux et W. Craig Riddell (2016). Who Are Canada's Top 1 Percent ?, dans David A. Green et al. (dir.), *Income Inequality : The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy, 103-156.

**Figure 8. Part des 10 % revenus les plus élevés dans le revenu national, revenu du marché, Canada et autres pays, 1982-2018**



Source : [World Inequality Database](https://wid.world/), consultée le 1er mars 2021. Compilation de l'Observatoire.

### La concentration des hauts revenus s'est accrue au Canada

Au Canada, la part du décile supérieur dans le revenu de marché (avant impôt) national s'élevait à 33 % en 1982 pour grimper jusqu'à 42 % en 2007 (figure 9). Par la suite, cette part s'est maintenue à 40 % du revenu national. Considérant cette fois le revenu disponible (après impôt) sur la même figure, la part du revenu captée par les 10 % diminue de 5 à 8 points de pourcentage selon la période. Elle est passée de 28 % du revenu national disponible en 1982 à 34 % en 2007, pour s'établir à plus ou moins 32-33 % au cours de la décennie ayant suivi la crise financière de 2008.

*Les 10 % hauts  
revenus captent  
environ le tiers du  
revenu national*

Cette hausse de la concentration des hauts revenus, qui captent donc environ un tiers du revenu disponible national, varie néanmoins selon le sous-groupe considéré (10 %, 1 % ou 0,1 %).

Entre 1982 et 2006, alors que la concentration des hauts revenus s'intensifie, la croissance est plus importante au sommet de la distribution des revenus. Le tableau 3 détaille l'ampleur de la hausse : pour les revenus du marché et gains en capital (avant impôt), la part du dixième de percentile (0,1 %) des revenus au sommet s'est accrue de 170 % contre 90 % pour le percentile supérieur et 29 % pour le décile supérieur. Leurs parts ont augmenté respectivement de 150 %, de 84 % et de 23 % pour les revenus totaux et gains en capital et de 156 %, de 84 % et de 22 % pour les revenus disponibles et gains en capital (après impôt).

Il en va différemment entre 2006 et 2018 où leurs parts respectives diminuent sensiblement. Les reculs les plus significatifs s’observent chez le 0,1 % des revenus les plus élevés.

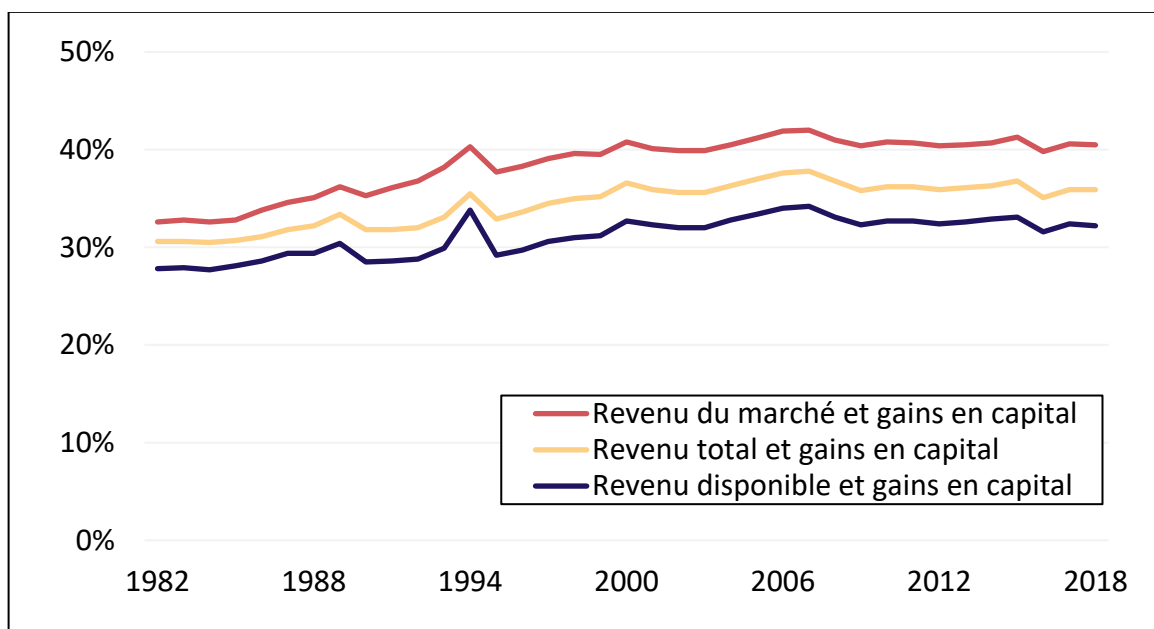
**Tableau 3. Taux de croissance des parts des hauts revenus, par type de revenu, Canada, 1982-2006 et 2006-2018**

|                                              | 1982-2006 |      |       | 2006-2018 |       |       |
|----------------------------------------------|-----------|------|-------|-----------|-------|-------|
|                                              | 10 %      | 1 %  | 0,1 % | 10 %      | 1 %   | 0,1 % |
| <b>Revenu du marché et gains en capital</b>  | 29 %      | 90 % | 170 % | -3 %      | -13 % | -21 % |
| <b>Revenu total et gains en capital</b>      | 23 %      | 84 % | 150 % | -5 %      | -14 % | -22 % |
| <b>Revenu disponible et gains en capital</b> | 22 %      | 84 % | 156 % | -5 %      | -16 % | -22 % |

Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l’Observatoire.

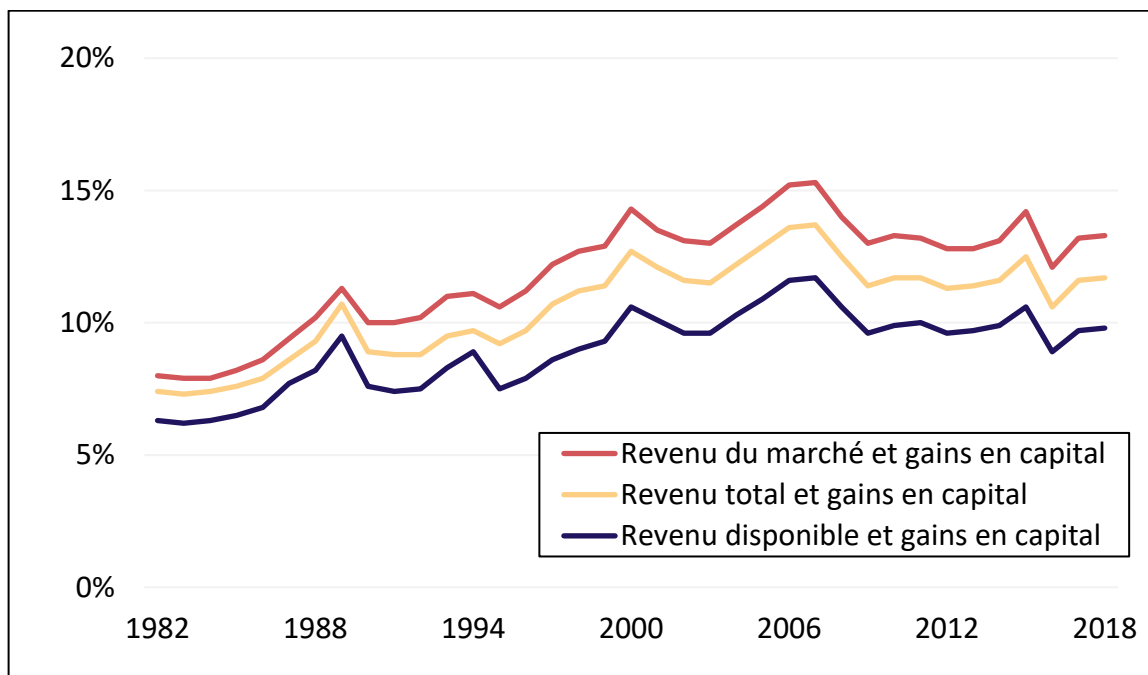
Les figures 9 à 11 montrent l’effet de la redistribution sur la diminution des inégalités de revenu puisque la part des hauts revenus (10 %, 1 % et 0,1 %) est réduite après les transferts et le prélèvement de l’impôt.

**Figure 9. Part des 10 % revenus les plus élevés, par type de revenu, Canada, 1982-2018**



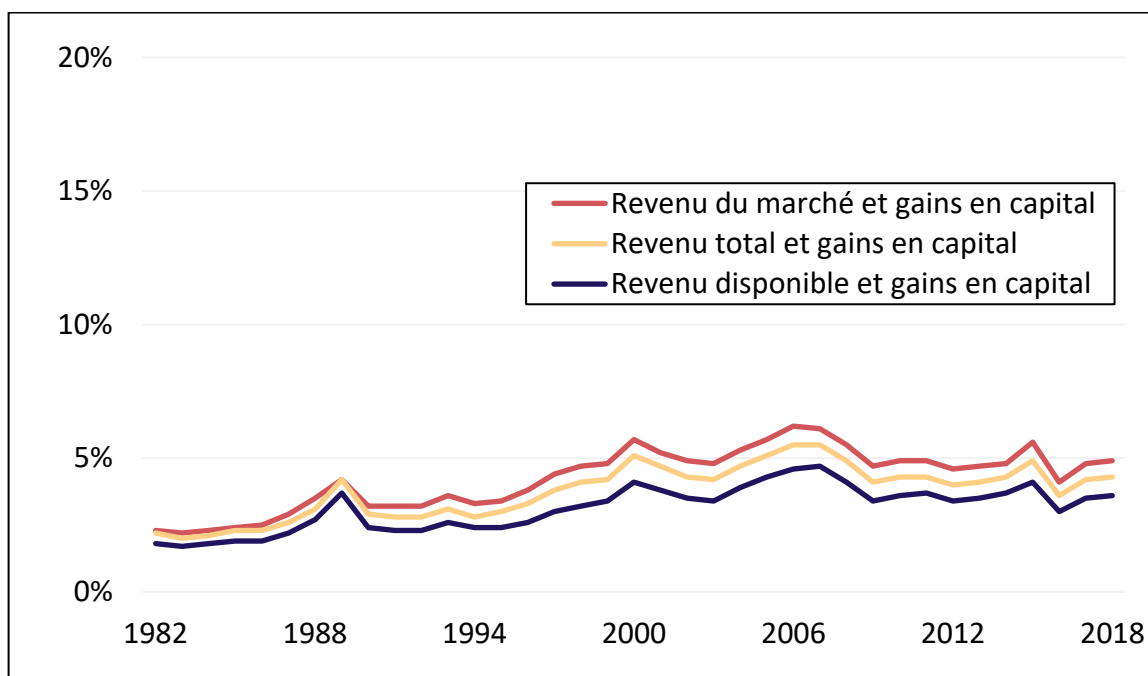
Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l’Observatoire.

**Figure 10. Part des 1 % revenus les plus élevés, par type de revenu, Canada, 1982-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l'Observatoire.

**Figure 11. Part des 0,1 % revenus les plus élevés, par type de revenu, Canada, 1982-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l'Observatoire.

Ainsi, le Canada a connu une montée des parts des hauts revenus, en particulier du percentile supérieur et du millime supérieur de la distribution des revenus à partir du milieu des années 1980. Cette montée s’est poursuivie jusqu’en 2007. La récession de 2008 a eu entre autres conséquences de faire chuter les parts des revenus les plus élevés, une évolution observée lors des précédentes récessions économiques<sup>3</sup>. Cette diminution des parts des personnes les mieux nanties dans la masse des revenus a toutefois été bien moindre que l’augmentation qui l’avait précédée (tableau 3).

### **La croissance des hauts revenus provient surtout du 1 %**

Ces dernières années, en particulier au cours des années 2000, la recherche s’est intéressée au sous-groupe du centile supérieur. Après son recul historique durant les Trente Glorieuses, **le 1 % au sommet de la distribution des revenus a connu une hausse importante au milieu des années 1980 dans les pays anglophones**<sup>4</sup>. Dans les autres pays développés, l’augmentation a été beaucoup plus modeste.

Au Canada, la part du revenu disponible national qui revient au premier centile est passée de 6 % au début des années 1980 à 12 % en 2007, pour s’établir par la suite autour de 10 % (figure 10). Une étude canadienne<sup>5</sup> a mis en évidence que les revenus du percentile supérieur s’étaient accrus plus rapidement que les autres revenus de toutes les autres tranches de la distribution.



## **POUR ALLER PLUS LOIN**

### **Leçons de l’histoire et d’ailleurs**

Des travaux précurseurs d’économistes comme Anthony Atkinson, Thomas Piketty et Emmanuel Saez ont mis en relief, à partir de données fiscales issues des comptes nationaux, la montée du percentile supérieur dans la part du revenu national de plusieurs pays à partir des années 1980.

Dans son volumineux mais accessible *Capital et idéologie*, Thomas Piketty adopte une perspective de longue durée pour montrer que les choix politiques, à niveau égal de développement ou de technologie, déterminent la croissance, le maintien, l’atténuation ou la diminution des inégalités.

Source : Anthony B. Atkinson, Thomas Piketty et Emmanuel Saez (2011). Top Incomes in the Long Run of History, *Journal of Economic Literature*, 49(1), 3-71 ; Thomas Piketty (2019). *Capital et idéologie*, Paris, Seuil.

Bien que divers facteurs économiques et institutionnels influent sur l'évolution du premier centile, une analyse québécoise a mis en avant le rôle déterminant de la fiscalité, en particulier de l'impôt sur le revenu sur les variations des hauts revenus<sup>6</sup>. Aussi les choix faits en matière de fiscalité, entre autres facteurs, se reflètent-ils dans les variations entre provinces.

Quant au 0,1 % au sommet de la distribution du revenu, il suit généralement une évolution semblable au 1 % (figure 11).

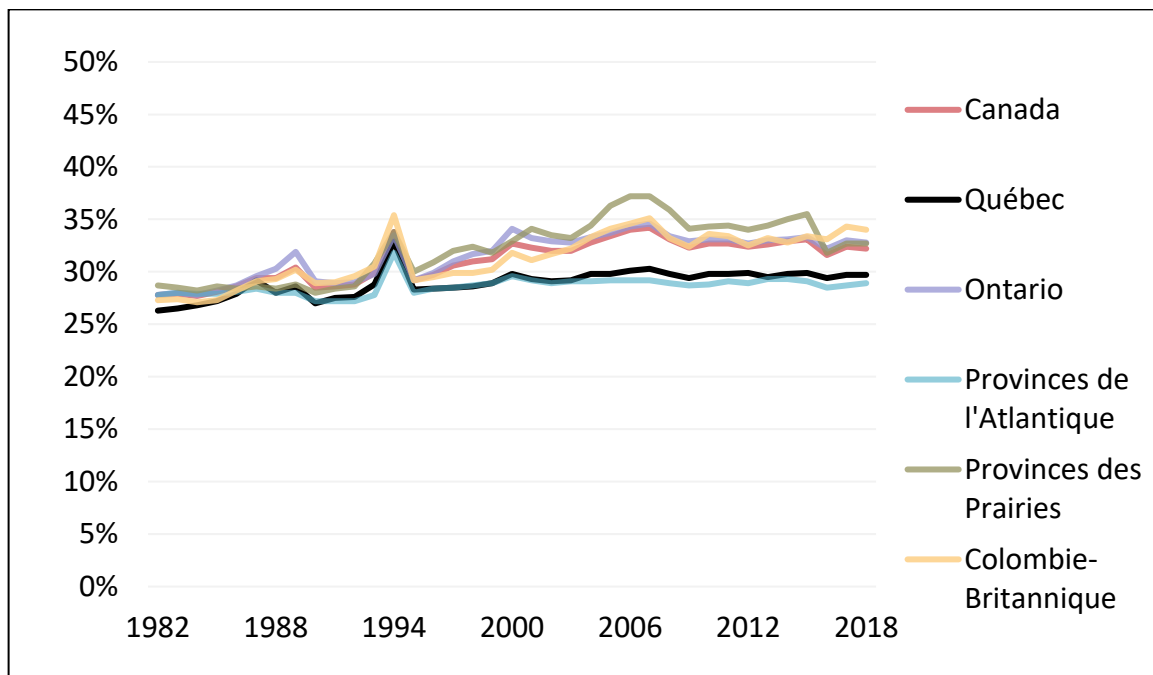
### **L'évolution canadienne cache des spécificités provinciales**

L'évolution du décile supérieur apparaît assez uniforme entre les provinces jusqu'à la moitié des années 1990 (figure 12) au regard du revenu disponible (après impôt et gains en capital). Par la suite, le Québec et les provinces de l'Atlantique, qui affichent les parts les moins élevées, se démarquent des autres provinces, tout particulièrement des Prairies. Au Québec, la part du 10 % des revenus les plus élevés s'établit entre 29 % et 30 % depuis la fin des années 1990.

De même, l'évolution canadienne du premier centile cache des différences interprovinciales. Entre 1982 et 2018, l'Ontario, la Colombie-Britannique et les provinces des Prairies ont connu les parts les plus élevées des hauts revenus (figure 13). D'après une étude de référence sur le sujet<sup>7</sup> qui évoque en particulier l'influence du marché américain pour l'expliquer, la part du percentile supérieur est plus importante et a augmenté plus rapidement en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

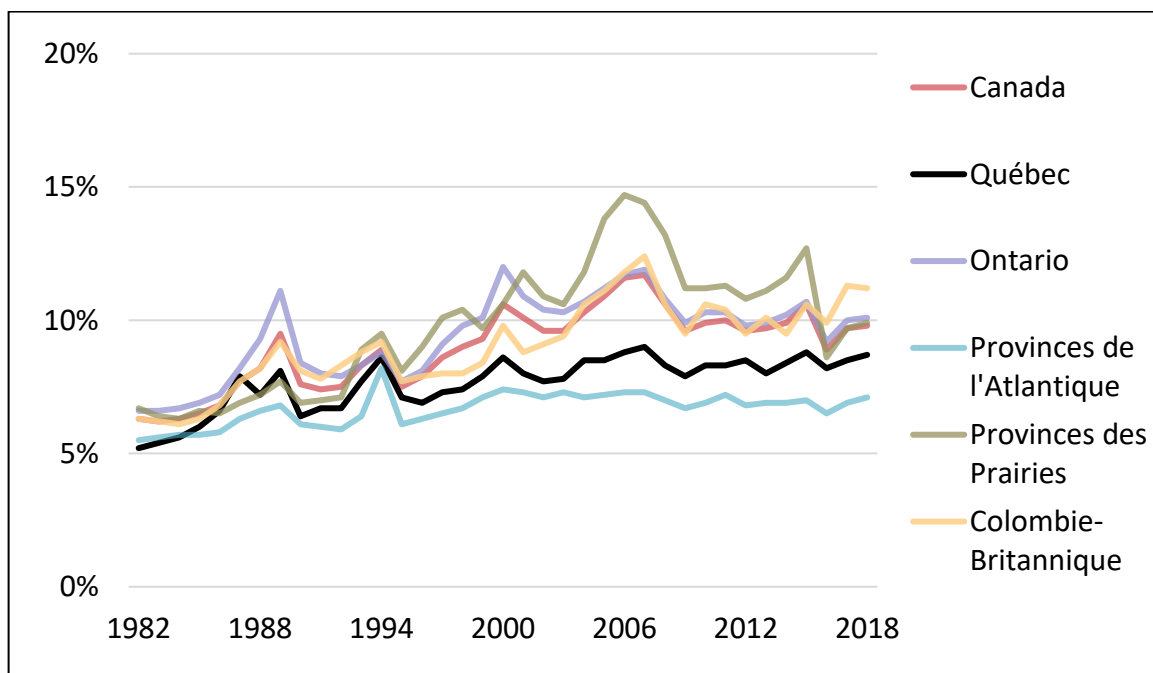
Au tournant des années 2000, la différence est marquée entre d'un côté ces provinces et de l'autre le Québec et les provinces de l'Atlantique qui ont connu une augmentation modeste et une évolution plus stable des très hauts revenus (figure 13). À cette période, les provinces des Prairies, tout particulièrement l'Alberta, voient la part des très hauts revenus grimper jusqu'en 2015. Cette période se caractérise notamment par l'essor du secteur de l'énergie liée au pétrole et au gaz.

**Figure 12. Part des 10 % revenus les plus élevés, revenu disponible, Canada et provinces, 1982-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l'Observatoire.

**Figure 13. Part des 1 % revenus les plus élevés, revenu disponible, Canada et provinces, 1982-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l'Observatoire.

## LE RÔLE DU BOOM PÉTROLIER DES ANNÉES 2000 SUR LES INÉGALITÉS AU CANADA

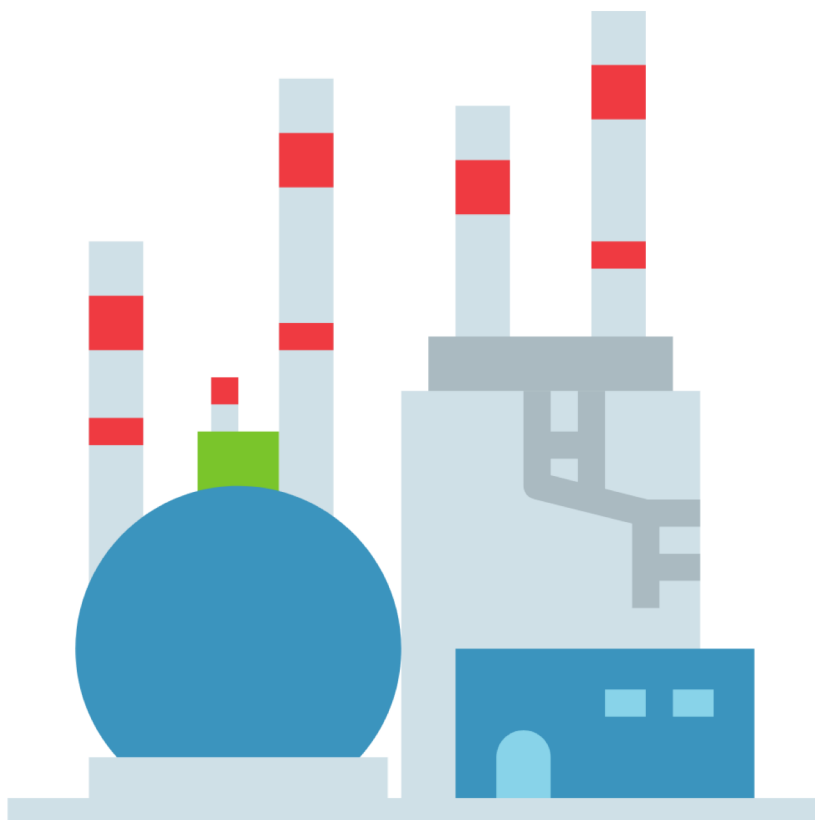
La diversité de l'économie entre provinces est une des particularités du Canada. L'essor des activités d'extraction des ressources, avec la croissance économique qui y est associée, a accentué ces différences interprovinciales.

La croissance des hauts revenus au sommet de la distribution observée au Canada est notamment liée au boom de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières au cours des années 2000, soutenu par la demande mondiale. Le secteur pétrolier a tenu un rôle important dans la croissance des hauts revenus, particulièrement au milieu des années 2000. L'Alberta abrite d'ailleurs une forte proportion de personnes aux revenus les plus élevés par rapport au poids de sa population.

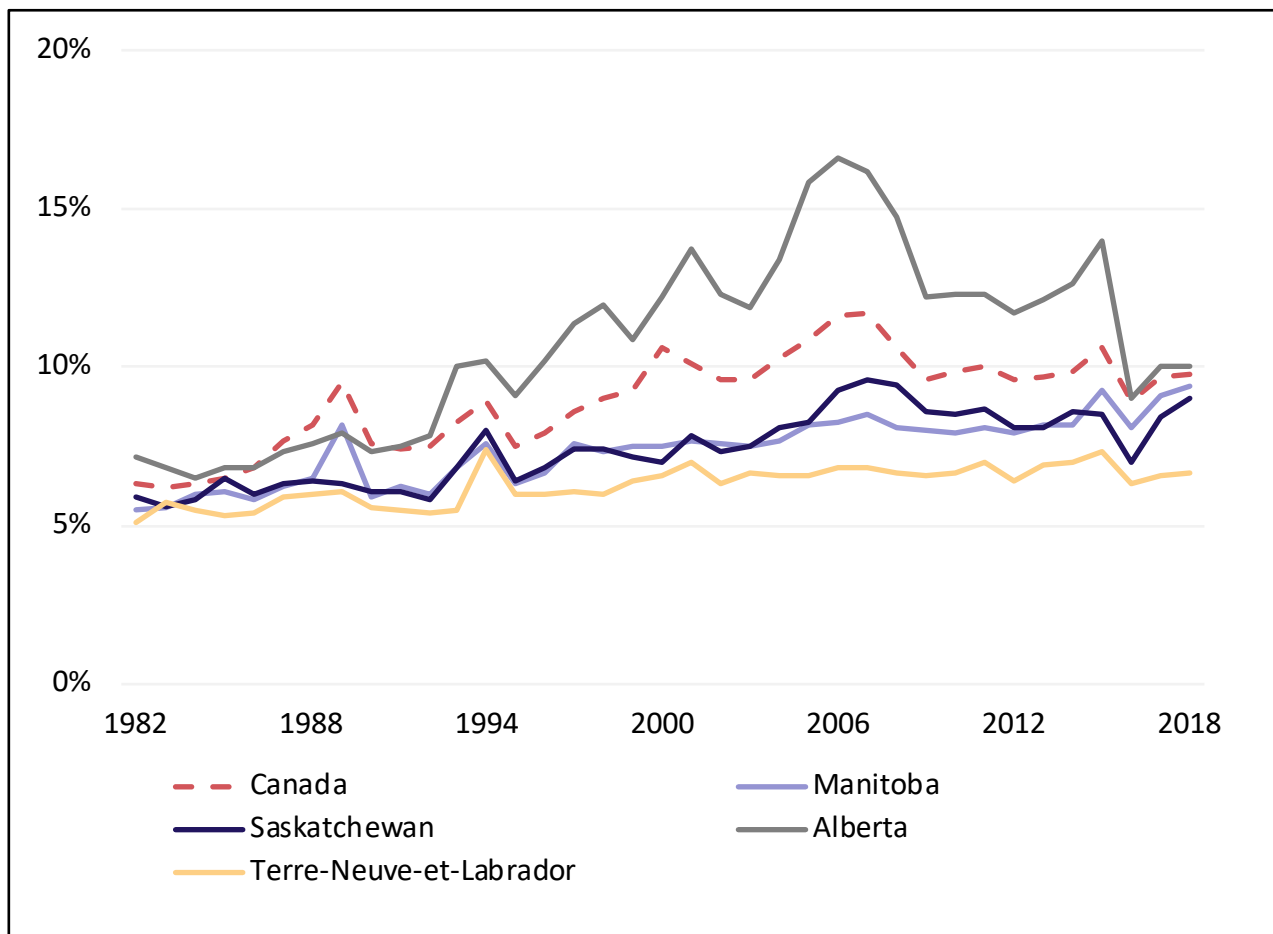
### Croissance des salaires

Le boom du pétrole a aussi bénéficié aux travailleurs jeunes et peu qualifiés. L'examen des différences interprovinciales en matière de salaires entre 1997 et 2013 a montré une croissance plus rapide des salaires en même temps que la diminution de la dispersion salariale en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, soit trois provinces dont l'économie dépend du secteur pétrolier. La croissance des salaires s'est étendue à d'autres secteurs comme la construction ou le commerce de détail. Ainsi, le boom aurait entraîné une légère baisse des inégalités de revenu dans ces provinces.

L'Alberta est la première productrice pétrolière du pays, suivie de très loin par la Saskatchewan puis Terre-Neuve-et-Labrador.



## Part des 1 % revenus les plus élevés, revenu disponible, provinces pétrolières, 1982-2018



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers](#). Calculs de l'Observatoire.

C'est en Alberta que la part captée par les plus riches est la plus importante au Canada.

Le boom pétrolier des années 2000 a joué un rôle crucial dans la stabilisation des inégalités de revenu au Canada.

Il reste à savoir quel impact aura l'évolution récente de la demande en pétrole, avec la crise de la COVID-19.

### Source

David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.) (2016). [Income Inequality: The Canadian Story](#), Canada, Institute for Research on Public Policy, en collab. avec le Canadian Labour Market and Skills Researcher Network.

Cette étude pancanadienne est le fruit de la collaboration d'une trentaine d'experts et économistes reconnus. La mise en commun de leurs travaux est une avancée majeure pour la compréhension des inégalités de revenu au Canada.

Les informations et analyses rapportées ici se trouvent dans les chapitres suivants :

Thomas Lemieux et W. Craig Riddell, « Who Are Canada's Top 1 Percent? », p. 121, 125-126, 128.

Nicole Fortin et Thomas Lemieux, « Changes in Wage Inequality in Canada: An Interprovincial Perspective », p. 231-238.

Joseph Marchand, « The Distributional Impacts of an Energy Boom in Western Canada », p. 165-173.

David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire, « Income Inequality in Canada: Driving Forces, Outcomes and Policy », p. 30.

## Bas revenus : diminution et stagnation

Au cours des quatre dernières décennies, la proportion occupée par les bas revenus parmi l'ensemble des revenus a diminué au Canada et au Québec. Depuis les années 2000, une certaine stabilité semble toutefois prédominer.

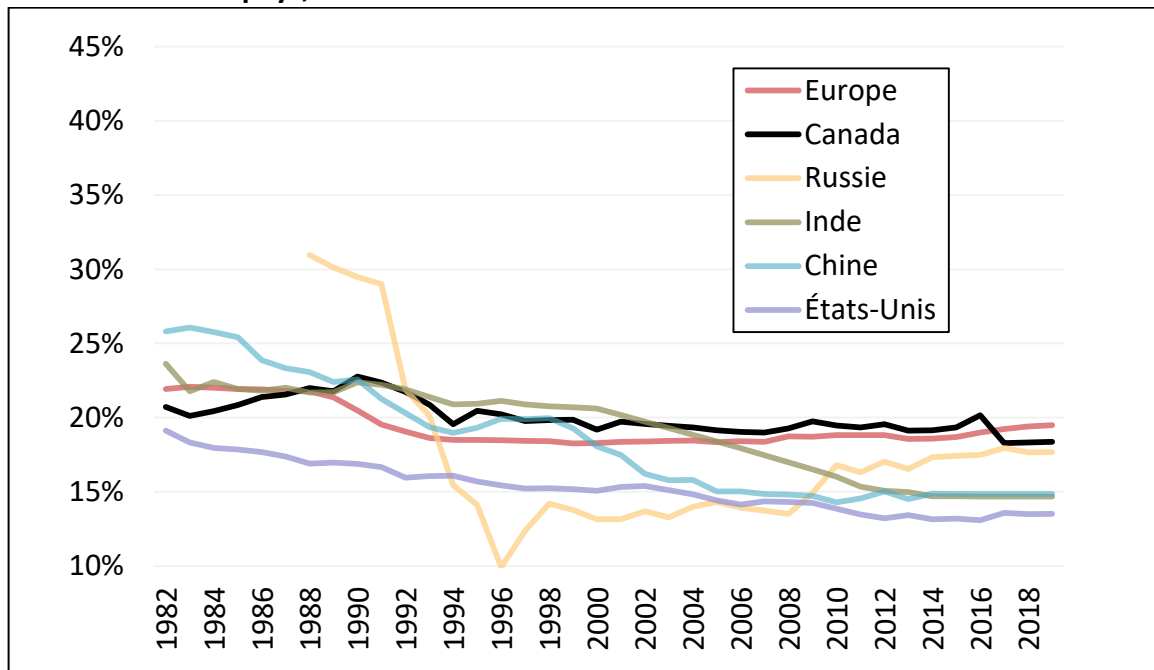
### La tendance mondiale affiche une diminution de la part des bas revenus

Dans la plupart des pays industrialisés, la part des bas revenus dans l'ensemble des revenus a connu une baisse continue dans les années 1980 et 1990. Au Canada toutefois, cette part a légèrement augmenté durant les années 1980, avant de diminuer au début des années 1990 pour ensuite rester stable.

En 2018, la médiane de la répartition du revenu des déclarants se situait à 36 300 \$ au Canada et à 35 200 \$ au Québec. La médiane correspond au seuil de la moitié inférieure des revenus (50 % bas revenus) et de la moitié supérieure.

Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0056-01 Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers.](#)

**Figure 14. Part des 50 % revenus les plus bas dans le revenu national, revenu du marché, Canada et autres pays, 1982-2018**



Source : [World Inequality Database](#), consultée le 1er mars 2021. Compilation de l'Observatoire.

La figure 14 retrace cette évolution de la part des bas revenus, qui se situe ici à des fins de comparaisons internationales à 50 % des revenus inférieurs sur l'ensemble des revenus du marché (avant impôt). Il s'agit de données individuelles basées sur les déclarations de revenus. Dans plusieurs des pays représentés, dont le Canada, cette part tend à se stabiliser depuis le début des années 2000. Au Canada, la part des revenus captés par les 50 % revenus inférieurs tourne autour de plus ou moins 19 %. Elle s'établit à 18 % en 2018.

## La part des 40 % inférieurs de la distribution du revenu a diminué au Canada

*Version revue et augmentée des pages 8 à 11 de la note de réflexion intitulée Pour une sortie de crise réussie : prioriser le 40 % le plus défavorisé, par Nicolas Zorn, Observatoire québécois des inégalités, 2020.*

La tendance canadienne concernant les bas revenus est examinée ici à partir des 40 % revenus inférieurs dans la distribution du revenu national. Ce groupe englobe les personnes les plus vulnérables sur le plan économique.

En effet, les quatre premiers déciles comprennent les personnes en situation de pauvreté ou à faible revenu, ainsi que celles dont la situation financière est précaire ou fragile. Cela peut être le cas notamment des personnes ayant un revenu tout juste suffisant pour faire partie de la classe moyenne.

### Quels seuils pour faire partie des 40 % revenus inférieurs ?

Pour faire partie des quatre premiers déciles de la distribution des revenus, le revenu total (après transferts et avant impôt) est estimé à :

- moins de 26 000 \$ pour les individus (en 2015) ;
- moins de 51 000 \$ pour les ménages (en 2018).

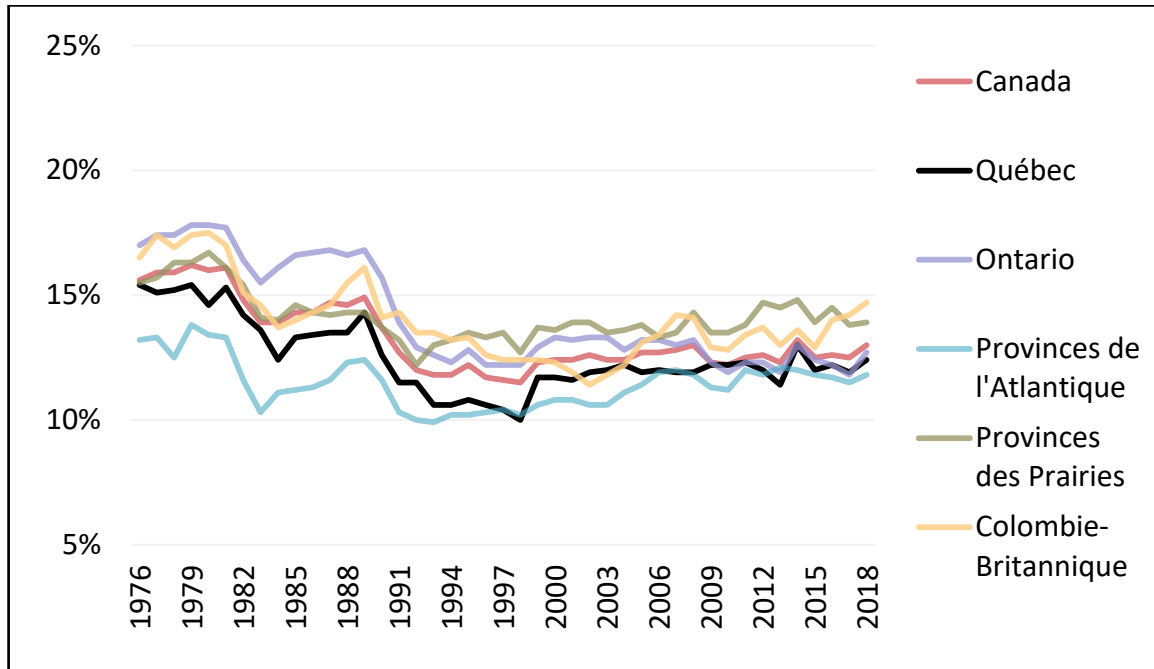
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, calculs de l'Observatoire et Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2018, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La figure 15 retrace l'évolution au cours des quatre dernières décennies de la part du revenu qui revient aux 40 % inférieurs de la répartition du revenu. Cette figure présente le revenu des ménages, qui est ajusté pour tenir compte des économies d'échelle dans les ménages plus grands. Il convient cependant de nuancer le portrait des décennies les plus éloignées notamment en raison de l'évolution de la composition des familles.

Au Canada, la part des 40 % moins nantis a globalement diminué. Au Québec, la baisse a également été significative : la part du revenu du marché (avant impôt) captée par les quatre premiers déciles est passée de 16 % à 10 % du revenu national entre 1976 et 1998. Après une légère remontée au début des années 2000, la part du revenu qui revient aux 40 % les plus défavorisés s'est stabilisée autour de 12 % au cours des deux dernières décennies.

*La part du revenu captée par les 40 % au bas de la répartition a diminué, puis stagné autour de 12 % au Québec*

**Figure 15. Part des 40 % revenus les plus bas, revenu du marché, Canada et provinces, 1976-2018**

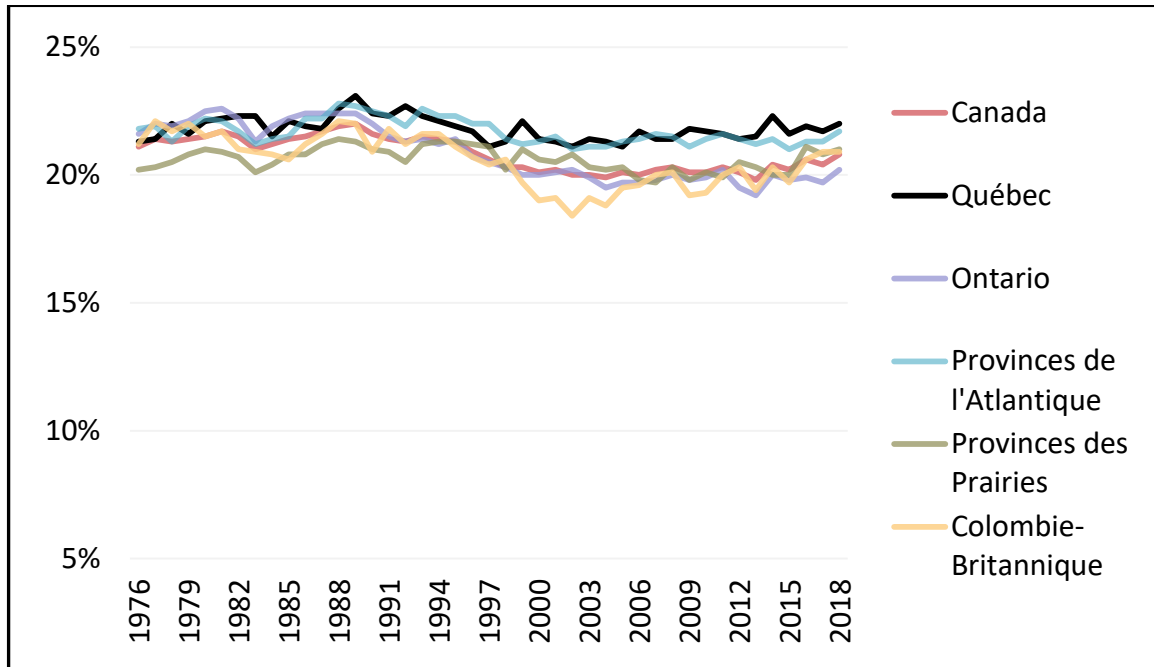


Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0193-01 Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu](#). Calculs de l'Observatoire.

Le portrait de la période 1976-2018 au Canada est différent en considérant cette fois le revenu disponible (après impôt et transferts). La figure 16 montre que la part captée par les 40 % plus bas revenus dans le revenu national est plutôt stable. Cette part du revenu disponible s'établit au Québec autour de 22 %, soit une part beaucoup plus importante que celle du revenu du marché. Autrement dit, **la redistribution fiscale a largement compensé les variations observées sur les parts du revenu du marché**.

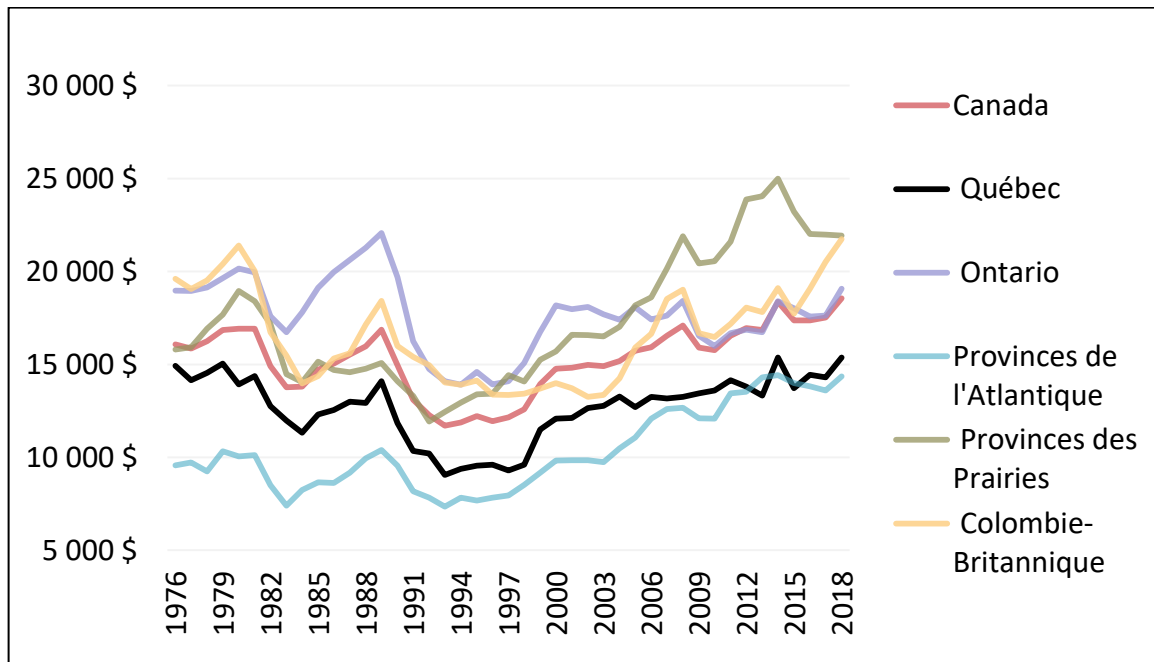
Les figures 17 et 18 l'illustrent également : le revenu moyen du marché (en dollars de 2018) est resté sous la barre ou près des 15 000 \$ de 1976 à 2018 dans la province, alors que le revenu moyen disponible est passé de 19 000 \$ à 27 000 \$ au cours de cette période.

**Figure 16. Part des 40 % revenus les plus bas, revenu disponible, Canada et provinces, 1976-2018**



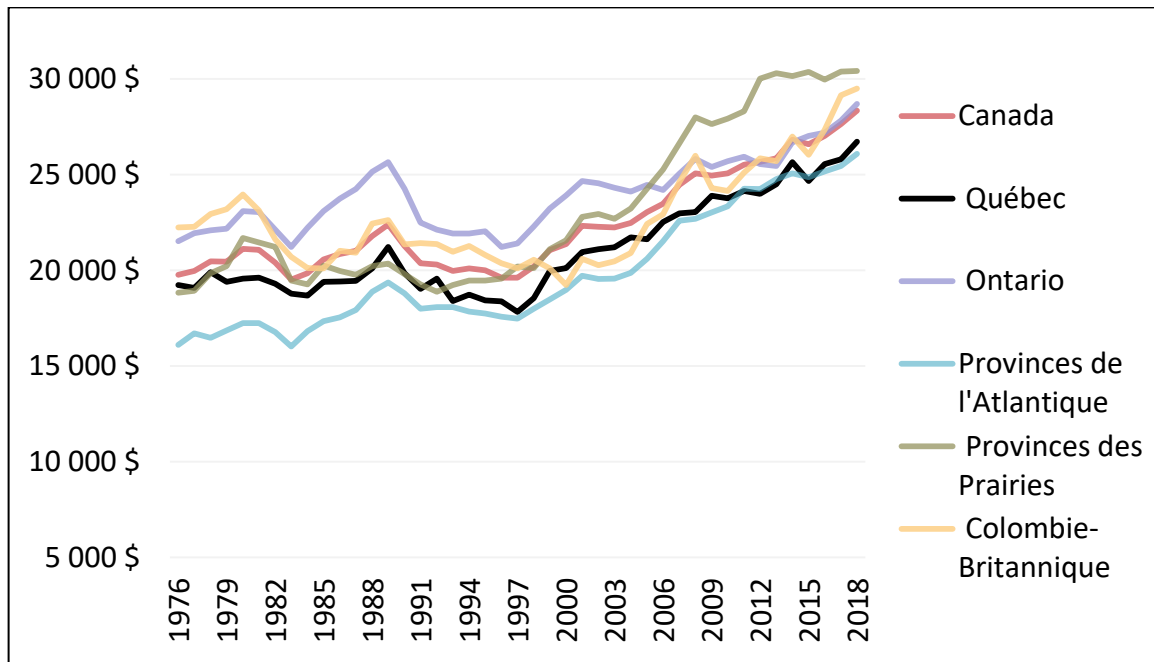
Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0193-01 Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu](#). Calculs de l'Observatoire.

**Figure 17. Revenu moyen des 40 % revenus les plus bas, revenu du marché, Canada et provinces, 1976-2018, en dollars constants de 2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0193-01 Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu](#). Calculs de l'Observatoire.

**Figure 18. Revenu moyen des 40 % revenus les plus bas, revenu disponible, Canada et provinces, 1976-2018, en dollars constants de 2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0193-01 Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu](#). Calculs de l'Observatoire.

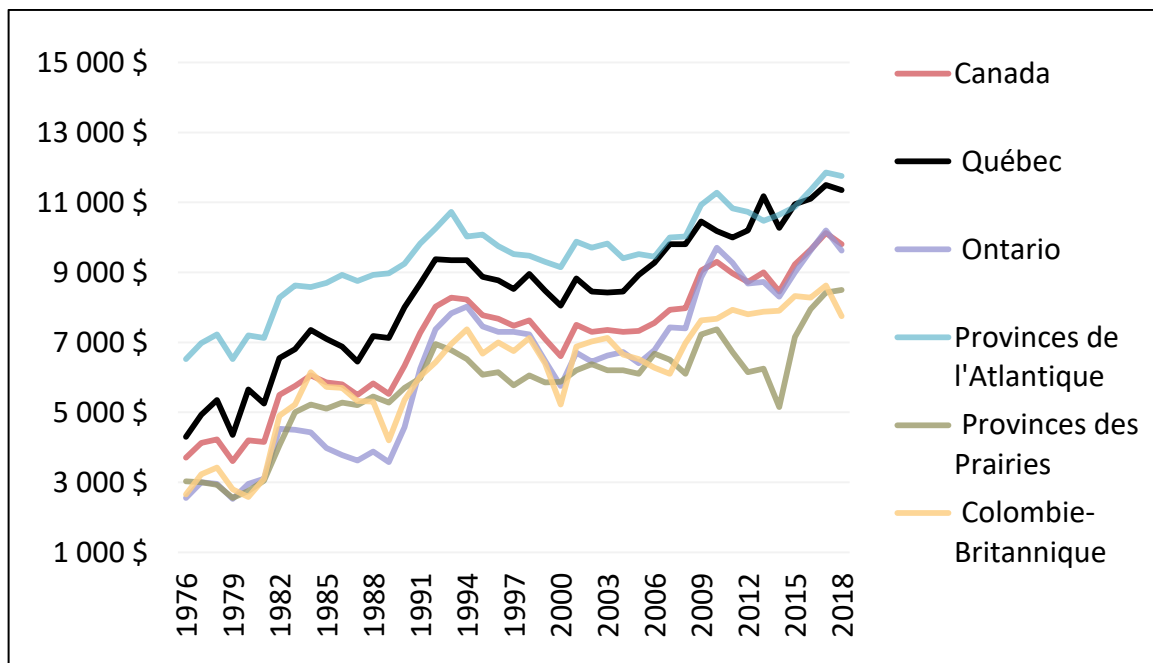
Par ailleurs, le revenu moyen des quatre premiers déciles est moindre au Québec que dans les autres provinces. Toutefois, le coût de la vie y est généralement parmi les moins élevés<sup>8</sup>, relativisant les gains du revenu national dans le reste du Canada. D'autres éléments semblent à l'avantage des quatre premiers déciles dans la province : les services publics tels que les garderies subventionnées et les frais de scolarité postsecondaire, et la meilleure abordabilité de l'électricité, des loyers ou des assurances automobiles en raison de l'intervention de l'État.

*L'effet de la redistribution est mis en évidence en comparant les parts de revenu avant et après impôt*

La comparaison des revenus avant impôt (du marché) et après impôt (disponible) permet de mettre en évidence le rôle de la redistribution par l'État. À ce titre, le Québec fait bonne figure en comparaison du reste du Canada. En effet, si les quatre premiers déciles s'en tirent moins bien par rapport à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et aux provinces des Prairies en termes de revenu du marché, la redistribution compense entièrement cet écart. Même davantage, la part des 40 % inférieurs de la répartition du revenu maintient le Québec en première position durant la plus grande partie de la période (figures 15 et 16).

Les deux figures suivantes démontrent le rôle joué par l'État sur le revenu des quatre premiers déciles. Au regard de la différence obtenue en soustrayant le revenu disponible (après impôt) du revenu du marché (avant impôt), la redistribution s'est accrue au Canada en l'espace de quatre décennies (figure 19). Au Québec, ainsi que dans les provinces de l'Atlantique, ce montant de la redistribution a été constamment le plus élevé sur l'ensemble de la période. À noter que dans ces provinces, tout particulièrement celles de l'Atlantique, le revenu du marché se situe nettement en dessous de la moyenne canadienne tout au long de la période considérée.

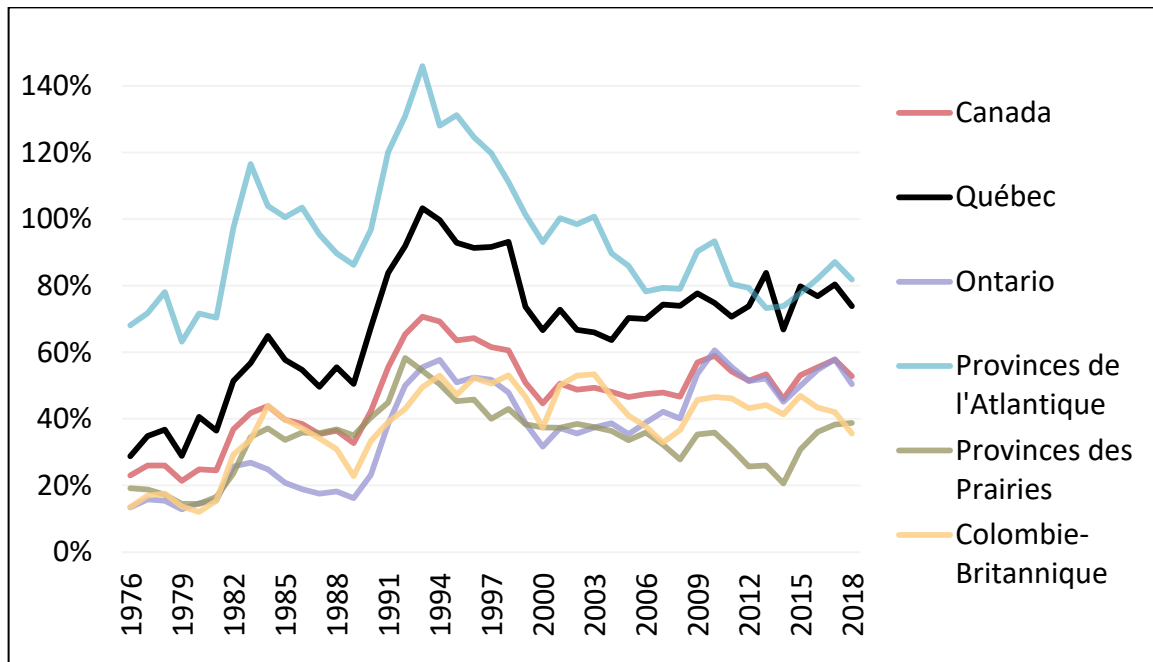
**Figure 19. Impact de l'État sur le revenu moyen des 40 %, Canada et provinces, 1976-2018, en dollars constants de 2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0193-01 Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu](#). Calculs de l'Observatoire.

La même tendance s'observe en termes relatifs (figure 20) en divisant la différence de revenu après et avant impôt par le revenu du marché. La redistribution a eu tendance à augmenter à la suite des récessions des années 1980 et en particulier 1990, puis à diminuer à la suite des efforts de redressement budgétaire des gouvernements fédéral et québécois. Constat également intéressant et contre-intuitif, la redistribution se serait légèrement amplifiée de 2004 à 2008, puis serait restée relativement stable à partir de la récession de 2008-2009 jusqu'à la fin de la période.

**Figure 20. Impact de l'État sur le revenu moyen des 40 %, Canada et provinces, 1976-2018, en %**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0193-01 Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu](#). Calculs de l'Observatoire.

Enfin, pendant les deux dernières décennies, on remarque que les montants redistribués en faveur du 40 % moins nanti ont régulièrement augmenté (figure 19). Or, la proportion du revenu provenant de la redistribution n'a pas significativement changé en parallèle (figure 20). Cela indique que les revenus d'emploi auraient joué un rôle tout aussi important que celui de la redistribution dans l'amélioration du revenu des moins nantis au cours des 20 dernières années.

D'autre part, l'augmentation du salaire minimum dans la plupart des provinces aux alentours de 2005 serait une des principales raisons pour lesquelles les bas salaires ont augmenté plus que les salaires intermédiaires<sup>9</sup>.

### **Le taux de faible revenu suit une tendance à la baisse depuis une vingtaine d'années**

Les inégalités de revenu et la pauvreté matérielle sont étroitement liées. Selon certaines études, la pauvreté est une conséquence de la hausse des inégalités de revenu observée à partir des années 1980<sup>10</sup>. D'autre part, la persistance de situations de pauvreté<sup>11</sup> alimente les inégalités économiques.

Le faible revenu est un indicateur de la pauvreté matérielle, soit du manque de ressources financières des individus ou des ménages qui ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins de base. Le faible revenu s'estime toutefois de diverses façons selon les pays et

selon les époques au sein d'un même pays, ce qui rend les comparaisons dans le temps difficiles.

Au Canada, **la littérature souligne globalement un recul de la pauvreté**. Deux économistes canadiens en ont retracé l'évolution suivante entre 1976 à 2011<sup>12</sup> : établi autour de 12 à 13 % de la moitié des années 1970 aux années 1980 (selon la mesure utilisée à l'époque), **le taux de faible revenu a augmenté durant les années 1990 jusqu'à 15 %**. Une tendance à la baisse semble s'être installée depuis 1997. La proportion de personnes à faible revenu au Canada s'établissait à 9 % en 2011. Selon une autre mesure (la MFR, voir encadré à la page suivante), une augmentation du taux de faible revenu s'observe également jusqu'au milieu des années 1990, puis une stabilité s'installe autour de 13 %. Ainsi, la tendance à la baisse observée depuis la fin des années 1990 fait suite à une augmentation du taux de pauvreté.

Comparativement aux autres provinces canadiennes, la position du Québec en matière de pauvreté est jugée favorable par plusieurs analyses portant sur la période comprise entre la moitié des années 1990 et la moitié des années 2000<sup>13</sup>. L'amélioration observée pendant cette période serait attribuable en grande partie au retour de la croissance économique conjugué à une stabilisation des inégalités de revenu<sup>14</sup>.

*Avant la  
tendance à la  
baisse observée  
depuis une  
vingtaine  
d'années, le taux  
de pauvreté  
avait augmenté*



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Deux mesures complémentaires du faible revenu au Canada

La **MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC)** estime le revenu nécessaire, dans une région donnée, pour se procurer un panier de biens et de services jugés essentiels pour couvrir les besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger, se divertir, etc.). Une personne est considérée à faible revenu si son revenu disponible est inférieur à la valeur de ce panier. La MPC évalue ainsi la pauvreté en termes *absolus*, en quelque sorte plus près de la réalité des situations de pauvreté. Cette mesure du faible revenu s'est imposée au Canada depuis 2018 pour établir des comparaisons entre provinces. **AVANTAGES** : tient compte de différences locales du coût de la vie à un moment donné et de la taille des ménages. **LIMITES** : méthode complexe et nécessitant des mises à jour ; comparaisons internationales peu pertinentes à cause des disparités du coût de la vie.

La **MESURE DU FAIBLE REVENU (MFR)** sert à calculer un seuil de référence en dessous duquel une personne est considérée à faible revenu. Ce seuil correspond à la moitié du revenu médian après impôt (valeur centrale séparant les personnes ayant un revenu en deux parties égales). Cette mesure estime la pauvreté *relative*, soit la situation de faible revenu d'une personne par rapport au revenu des autres. **AVANTAGES** : méthode assez simple, tient compte de la taille des ménages (revenu ajusté pour refléter les économies d'échelle), couramment utilisée dans le monde, permet des comparaisons territoriales. **LIMITES** : peu propice aux comparaisons dans le temps, à cause de l'évolution du revenu médian (ex. : le recul du revenu médian lors d'une récession peut donner l'impression que la pauvreté diminue), et peu pertinente pour les comparaisons entre provinces en raison de l'utilisation du revenu médian canadien alors que le revenu médian varie beaucoup d'une province à l'autre. À noter que l'ISQ calcule la MFR à partir du revenu médian québécois.

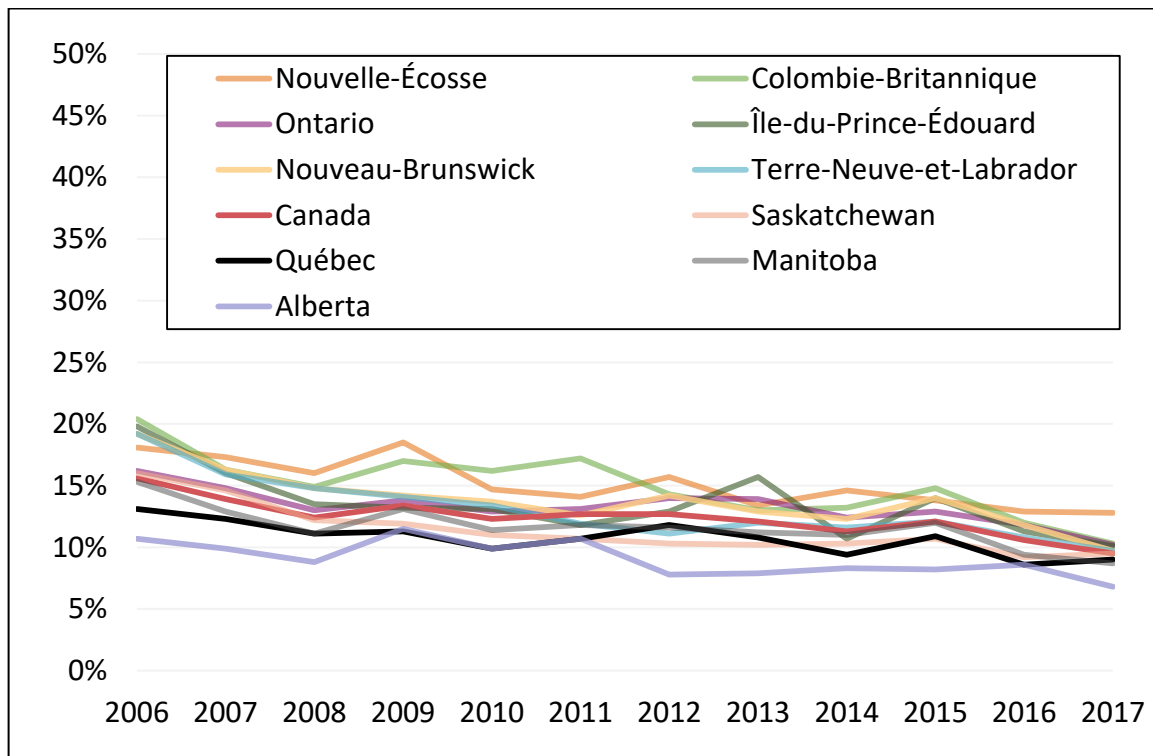
Le **TAUX DE FAIBLE REVENU** correspond au pourcentage de personnes dont le revenu se situe sous un seuil de faible revenu, qu'il soit calculé selon la MPC ou la MFR.

Sources : Dominique Pinard (avril 2018). *Changements méthodologiques : mesure de faible revenu de la famille de recensement selon le Fichier des familles T1*, Statistique Canada, n° 75-002-M au catalogue ; ISQ, [Définition\(s\)](#), page consultée le 11 novembre 2020 ; CEPE (2020), *op. cit.* ; Alain

L'aperçu suivant de l'**évolution récente** de la pauvreté selon l'indicateur du faible revenu s'appuie sur deux mesures complémentaires<sup>15</sup> :

- Une mesure absolue de la mesure du panier de consommation (MPC) utilisée à partir de 2002. Son calcul ayant été modifié et actualisé, les données antérieures à 2006 ne sont plus utilisables.
- Une mesure relative de la mesure du faible revenu (MFR) utilisée depuis 1997. En raison de bris de séries, les données disponibles remontent à 2006.

**Figure 21. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008), Canada et provinces, 2006-2017**



Source : Tableau 7, tiré de CEPE (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, p. 31, Statistique Canada, *Tableau 11-10-0135-01*. Adapté par l'Observatoire.

L'évolution récente, soit depuis 2006, au Canada du taux de faible revenu selon la MPC témoigne d'un recul de la pauvreté à travers le pays. Ce taux est en effet passé de 15,6 % en 2006 à 9,5 % en 2017 au Canada (figure 21). Cette amélioration est toutefois à nuancer considérant que ce taux a fluctué entre 11 % et 13 % lors de la majeure partie de la période, soit entre 2008 et 2016.

**Le Québec a maintenu une position favorable** par rapport à la moyenne canadienne, ayant vu passer son taux de 13,1 % à 9 % entre 2006 et 2017. Après une légère remontée en 2011 et 2012, la baisse s'est poursuivie à un rythme lent dans la province. En l'espace d'une décennie, les progrès les plus significatifs ont été enregistrés dans les provinces

dont les taux figuraient parmi les plus élevés, comme la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador. Dans cette dernière province, le recul de la pauvreté mesurée par la MPC est à relier à l'essor de l'industrie pétrolière (voir les pages 47 et 48).

Par ailleurs, au Québec, le faible revenu mesuré selon la MFR a peu varié pendant la dernière décennie. Malgré quelques légères fluctuations, le taux de faible revenu a tourné autour de 10 à 11 % entre 2006 et 2016<sup>16</sup>. **Calculée en fonction du revenu médian québécois**, cette mesure varie peu (le revenu médian ne variant lui-même pas beaucoup).

### Les montants du faible revenu au Québec

En 2017, le seuil de faible revenu fixé par la MPC s'établissait :

- pour une personne seule, à 17 400 \$ en milieu rural et à 17 700 \$ en milieu urbanisé de Montréal ;
- pour un couple avec deux enfants, à 34 800 \$ en milieu rural et à 35 400 \$ en milieu urbanisé de Montréal.

Ces montants sont-ils pour autant suffisants pour subvenir aux besoins essentiels ? Pas tout à fait. Par exemple, le CEPE explique qu'une majoration en moyenne de 7 % de ces montants permet d'établir le revenu nécessaire pour se procurer ce panier de consommation de base.

Source : CEPE (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 19-20.

Les mesures usuelles pour calculer le taux de faible revenu éclairent une partie seulement d'une réalité multidimensionnelle et complexe à saisir. D'ailleurs, il existe d'autres mesures de la pauvreté<sup>17</sup>. Parmi celles-ci, l'indice de défavorisation<sup>18</sup> mis au point en santé publique combine, à l'échelle des plus petites unités géographiques issues des recensements, des indicateurs économiques (ex. revenu moyen, taux d'emploi) et des indicateurs sociodémographiques (ex. proportion de personnes vivant seules ou de familles monoparentales). Par ailleurs, des chercheurs québécois proposent de déterminer, plutôt qu'un seuil, une zone de précarité<sup>19</sup> qui reflèterait mieux la diversité des situations de vulnérabilité financière et définirait les conditions d'une sortie durable de la pauvreté.

Enfin, les personnes en situation de pauvreté sont loin de constituer un groupe homogène. Les situations de pauvreté varient notamment selon l'ampleur de la pauvreté<sup>20</sup> et selon les situations familiales. Aussi conviendrait-il d'examiner comment le faible revenu varie au sein de la population selon la composition des ménages, le sexe, l'âge ou encore l'origine ethnoculturelle. Une étude complémentaire de l'Observatoire traitera des inégalités de revenu sous cet angle plus spécifique selon diverses caractéristiques des individus.

## Classes moyennes : maintien

*Version revue et augmentée de l'analyse intitulée La classe moyenne québécoise : en meilleure santé que celle du reste du Canada, par Elmer van der Vlugt et Nicolas Zorn, Observatoire québécois des inégalités, 2019.*

Le groupe socioéconomique qui compte la plus large partie de la population est communément appelé *classe moyenne*. Sur le plan de la répartition du revenu, elle se situe grosso modo entre les bas revenus et les hauts revenus. En réalité, le groupe des personnes les plus défavorisées et la classe moyenne inférieure se chevauchent en partie. La taille de ce groupe très hétérogène a une incidence sur le niveau d'inégalités observé dans une société : l'importance des classes moyennes est généralement associée à la prospérité économique et à la cohésion sociale<sup>21</sup>.

### **Les classes moyennes ont rétréci à l'échelle mondiale**

L'OCDE entend plus précisément par classe moyenne les personnes dont le revenu disponible (et ajusté selon la taille du ménage) se situe entre 75 % et 200 % du revenu médian national. Le choix du revenu médian comme valeur de référence facilite les comparaisons internationales.

### **La classe moyenne, difficile à saisir**

Il n'y a pas de définition claire et consensuelle de la classe moyenne. Elle peut se définir en fonction d'indicateurs différents tels que le revenu, l'éducation ou l'emploi.

Le revenu est un des indicateurs privilégiés en raison de sa simplicité, de la disponibilité des données et de son caractère comparable. Le choix des seuils de revenu fait pour sa part l'objet de débats. Certains experts proposent notamment de fixer le seuil supérieur, non pas à 200 % comme l'OCDE le préconise, mais à 125 % et plus souvent à 150 % du revenu médian.

Chose certaine, au regard de conditions de vie très disparates et pour mettre de l'avant les expériences diversifiées qu'elles entraînent, il conviendrait plutôt de parler *des classes moyennes*.

Selon cette définition, la taille des classes moyennes aurait diminué dans les pays de l'OCDE entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010, passant de 64 % à 61 % en moyenne<sup>22</sup>. De plus, les revenus de cette catégorie de la population auraient peu augmenté pendant cette période, contrairement aux hauts revenus.

Par rapport à d'autres pays de l'OCDE, le Canada fait plutôt bonne figure en se situant entre les États-Unis, où les classes moyennes représentaient 51 % de la population, et la France, où elles atteignaient 68 % de la population<sup>23</sup>. En effet, selon les données les plus récentes, les classes moyennes étaient estimées en 2018 à 61 % au Canada et à 64 % au Québec<sup>24</sup>.

### Le revenu médian

Le revenu médian correspond à la valeur qui sépare en deux moitiés égales la distribution des revenus : la moitié des personnes en dessous de cette valeur (ou les cinq premiers déciles) gagne moins et l'autre moitié gagne plus (les cinq autres déciles).

### La redistribution augmente la taille des classes moyennes

Les classes moyennes au Canada et au Québec doivent notamment leur importance aux effets de la redistribution. C'est ce que permet de conclure la comparaison entre le revenu du marché et le revenu disponible des ménages, présentée dans la figure 22. En 2018, les classes moyennes s'élevaient seulement à 47 % au Québec et 48 % au Canada en considérant le revenu du marché (avant impôt). Elles sont bien plus importantes en considérant le revenu disponible (respectivement 64 % et 61 %). Cette différence met en évidence le rôle de la redistribution au moyen de l'impôt et des transferts gouvernementaux. Quant au Québec, l'écart entre les deux proportions est encore plus grand que pour le Canada, ce qui manifeste l'intervention plus importante de l'État québécois.

### Quels revenus pour faire partie des classes moyennes ?

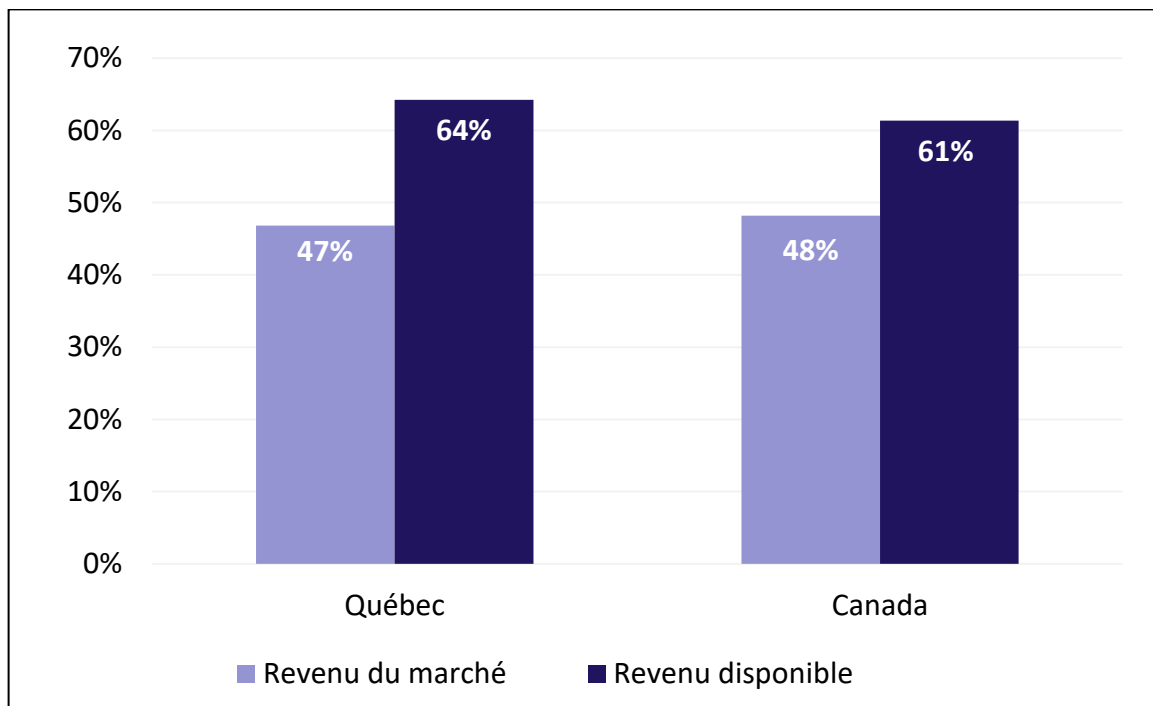
Au **CANADA**, le revenu disponible médian ajusté était de 48 400 \$ en 2018. Cela donne des seuils de revenu respectifs de 36 300 \$ (75 %) et de 96 800 \$ (200 %) pour un ménage d'une personne.

Au **QUÉBEC**, le revenu médian était de 43 700 \$ en 2018, ce qui porte les seuils à 32 775 \$ (75 %) et 87 400 \$ (200 %) pour un ménage d'une personne.

Les classes moyennes québécoises regroupaient donc, selon la définition de l'OCDE, des ménages dont le revenu disponible s'élevait :

- pour un ménage d'une personne, entre 32 775 \$ et 87 400 \$ ;
- pour un ménage de deux personnes, entre 46 350 \$ et 123 600 \$ ;
- pour un ménage de quatre personnes, entre 65 550 \$ et 174 800 \$.

**Figure 22. Taille des classes moyennes, Québec et Canada, revenu du marché et revenu disponible, 2018, en %**



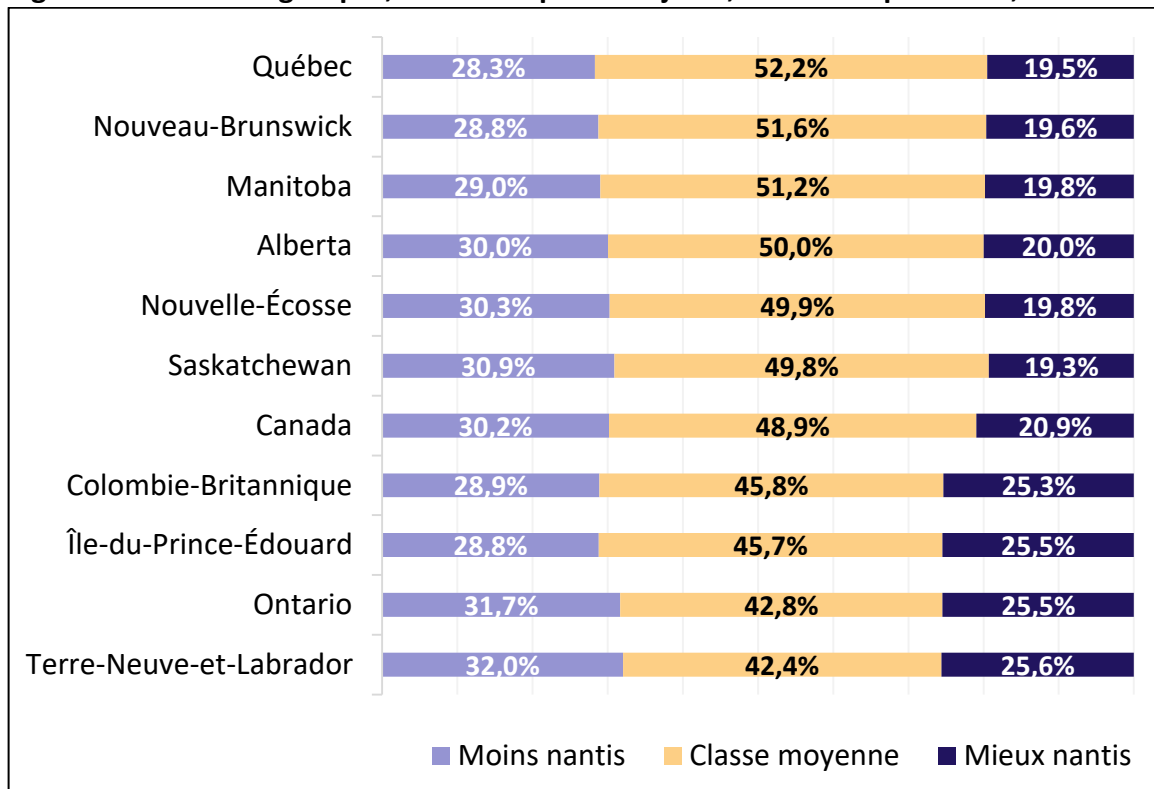
Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés. Calculs de l'Observatoire.

Une étude française du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) souligne d'ailleurs la relation entre la redistribution et la taille des classes moyennes. Celles-ci sont importantes « dans les pays où les prestations sociales et les prélèvements obligatoires sont élevés [puisque] les mécanismes redistributifs tendent à renforcer l'importance des classes moyennes en limitant les situations de grande pauvreté et en réduisant les écarts de revenus entre les ménages aisés et les catégories plus modestes<sup>25</sup> ».

### **Les classes moyennes sont plus importantes au Québec que dans le reste du Canada**

Selon les seuils retenus par l'OCDE, les classes moyennes sont donc plus importantes au Québec par rapport à celles du Canada. Une définition sensiblement différente est retenue afin de pouvoir comparer les provinces : les classes moyennes seront alors comprises entre les seuils de 75 % à 150 % du revenu médian, faute de données personnalisées plus précises pour chaque province<sup>26</sup>. Ce sont d'ailleurs les seuils retenus par plusieurs auteurs<sup>27</sup>.

**Figure 23. Taille des groupes, revenu disponible ajusté, Canada et provinces, 2018**



Source : Statistique Canada. Tableau 11-10-0193-01. Pour le Québec et le Canada, les calculs ont été faits à partir de tableaux personnalisés de Statistique Canada, provenant de l'*Enquête canadienne sur le revenu*. Calculs de l'Observatoire.

La figure 23 présente la taille des classes moyennes de chaque province selon cette nouvelle définition. **En 2018, le Québec affichait la proportion de classes moyennes la plus grande avec 52 %.** De nombreuses autres provinces telles que la Saskatchewan ou le Nouveau-Brunswick avaient toutefois des classes moyennes de taille similaire à 50-51 %. D'autres provinces s'écartent de la moyenne canadienne, comme la Colombie-Britannique où elles représentaient 46 % en 2018. Les classes moyennes les plus réduites se trouvent en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador avec respectivement 43 % et 42 %. Par conséquent, les groupes les plus défavorisés d'un côté et les groupes les mieux nantis de l'autre sont généralement plus importants dans ces provinces, ce qui implique aussi que les inégalités de revenu y sont plus élevées.

*Le Québec fait  
bonne figure  
quant à la taille  
de ses classes  
moyennes*

#### **Les classes moyennes semblent se maintenir au Québec**

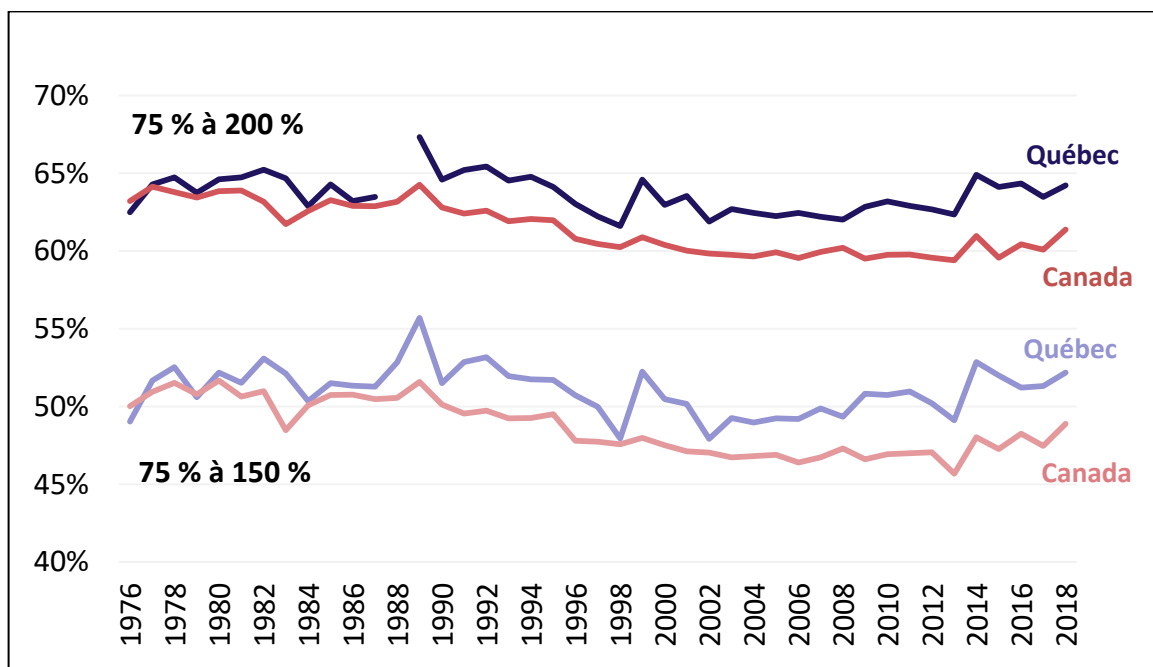
Comment les classes moyennes québécoises et canadiennes ont-elles évolué au cours des dernières décennies ? Peu de recherches ont examiné leur évolution. Définies entre 75 %

et 150 % du revenu médian, les classes moyennes se seraient maintenues entre 1976 et 2010 au Québec selon des chercheurs<sup>28</sup> de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. C'était aussi le constat d'une étude précédente<sup>29</sup> portant sur le même seuil et sur une période allant de 1982 à 2008.

La figure 24 présente une estimation de l'évolution de la taille des classes moyennes au Canada et au Québec, selon les deux définitions suivantes : celle retenue par l'OCDE (75 % à 200 %) et la définition couramment utilisée dans les recherches québécoises (75 % à 150 %). La tendance est très similaire, quel que soit le seuil supérieur retenu, autant pour le Canada que pour le Québec.

Entre 1976 et 1988, la classe moyenne est forte, mais entame ensuite une période marquée par des diminutions et des stagnations. Cette période qui s'étend sur deux décennies dure jusqu'en 2013, après quoi un rebond des classes moyennes semble se profiler. Toutefois, il reste à voir quels effets économiques aura la pandémie de la COVID-19 sur cette évolution.

**Figure 24. Évolution comparée des classes moyennes, seuils 75 % à 150 % et seuils 75 % à 200 % du revenu disponible médian, Québec et Canada, 1976-2018**

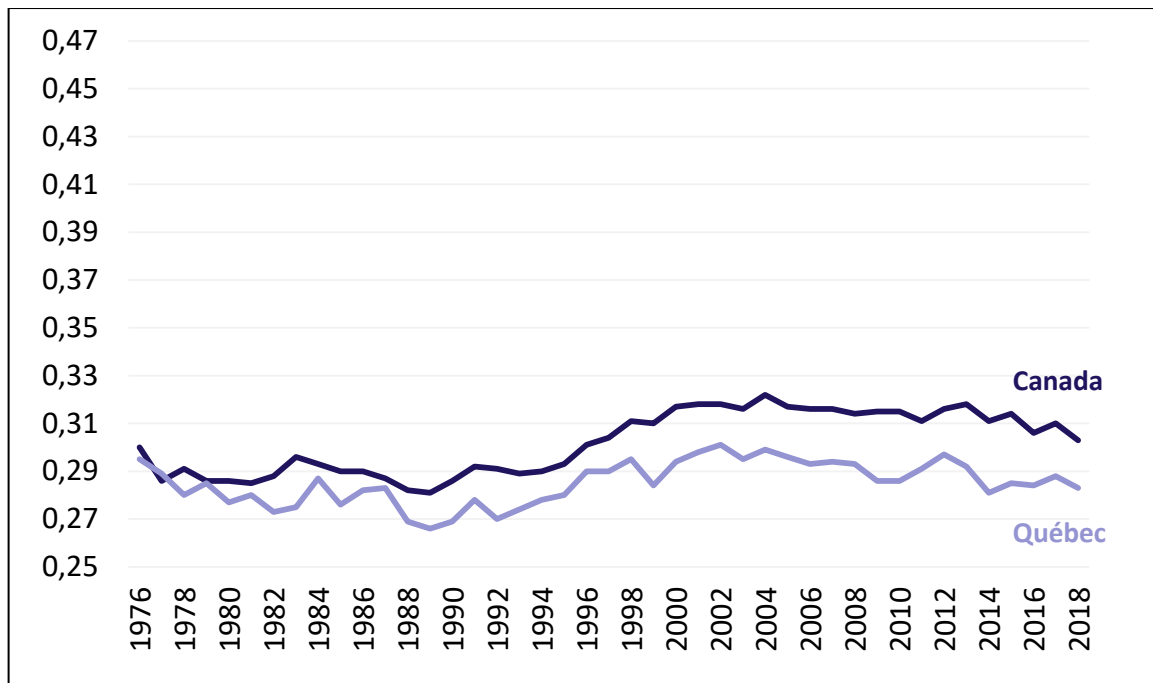


Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés. Calculs de l'Observatoire.

L'évolution de la taille des classes moyennes influence le niveau des inégalités de revenu mesuré par le coefficient de Gini. Plusieurs chercheurs<sup>30</sup> ont souligné cette sensibilité du

Gini aux changements qui interviennent au milieu de la distribution des revenus. Cela se confirme également dans les données sur les classes moyennes présentées ici.

**Figure 25. Gini du revenu disponible ajusté, Québec et Canada, 1976-2018**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0134-01 Coefficients de Gini du revenu ajusté du marché, total et après impôt](#). Adapté par l'Observatoire.

Alors que la tendance est au rétrécissement des classes moyennes entre 1989 et 2013, le coefficient de Gini (figure 25) augmente pendant une bonne partie de cette période, notamment entre 1989 et le début des années 2000. Cette évolution signifie un accroissement des inégalités de revenu durant cette période. Si le coefficient de Gini diminue sensiblement entre 2004 et 2018, la taille des classes moyennes augmente légèrement aussi pour les mêmes années, surtout selon la définition basée sur les seuils de 75 % et 150 % du revenu médian (figure 24). Ce lien entre la taille des classes moyennes et le coefficient de Gini semble également présent au Canada.

Au-delà de leur taille, la recherche invite à se pencher sur l'état des classes moyennes ainsi que sur leur transformation qui reflète notamment les changements sociodémographiques. Les analyses consacrées à cette catégorie de la population par l'OCDE soulignent une stagnation de son niveau de vie et une diminution de son influence économique.

## Notes de section

<sup>1</sup> Tommy Gagné-Dubé, Luc Godbout et Suzie St-Cerny (2021). *Bilan de la fiscalité au Québec, édition 2021*, Cahier de recherche 2021-01, Chaire en fiscalité et en finances publiques, note 32, p. 100.

<sup>2</sup> Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman (2017). *Word Inequality Report 2018*, World Inequality Lab.

<sup>3</sup> Michael Veall (2012). Top income shares in Canada: recent trends and policy implications, *The Canadian Journal of Economics*, 45(4), 1247-1272.

<sup>4</sup> Facundo et al., *op. cit.*, p. 68.

<sup>5</sup> Thomas Lemieux et W. Craig Riddell (2016). Who Are Canada's Top 1 Percent?, dans David A. Green et al. (dir.), *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy.

<sup>6</sup> Nicolas Zorn (2017). *Le 1 % le plus riche : l'exception québécoise*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, chap. 1, 5 et 6.

<sup>7</sup> Veall, *op. cit.*, p. 1253.

<sup>8</sup> Statistique Canada. [Tableau 18-10-0004-02 Indice des prix à la consommation selon la géographie, ensemble, données mensuelles, variation en pourcentage, non désaisonnalisées, Canada, provinces, Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit](#); Jonathan Deslauriers, Robert Gagné et Jonathan Paré (2019). *Productivité et prospérité au Québec : bilan 2018*, Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers, p. 35.

<sup>9</sup> Nicole Fortin et Thomas Lemieux (2015). [Changes in wage inequality in Canada: An Interprovincial perspective](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 682-713.

<sup>10</sup> CEPE (2019). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec, gouvernement du Québec, p. 7-9.

<sup>11</sup> CEPE (2015). [La persistance du faible revenu au Québec](#), Québec, gouvernement du Québec.

<sup>12</sup> Tony Fang et Morley Gunderson (2016). Poverty Dynamics among vulnerable Groups in Canada, dans David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire, *Income Inequality*, *op. cit.*, p. 103-129.

<sup>13</sup> Sami Bibi et Jean-Yves Duclos (2010). Y a-t-il plus de pauvreté au Québec qu'au Canada?, *L'Actualité économique*, 86(3), 277-318 ; Pierre Brochu, Paul Makdissi et Lynn Taohan (2011). Le Québec, champion canadien de la lutte contre la pauvreté?, dans Miriam Fahmy (dir.) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire?*, Québec, Boréal, p. 96 ; Paul Bernard et Hicham Raïq (2011). Le Québec est-il une société égalitaire?, dans Fahmy (dir.), *op. cit.*, p. 63-67.

<sup>14</sup> Jean-Michel Cousineau (2009). *Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006*, Montréal.

<sup>15</sup> CEPE (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, gouvernement du Québec, p. 16.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>17</sup> Voir Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, gouvernement du Québec.

<sup>18</sup> Philippe Gamache, Denis Hamel et Christine Blaser (2019). [L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref](#), guide méthodologique, INSPQ.

<sup>19</sup> Alain Noël (2021). Une zone plutôt qu'un seuil : repenser la mesure de la pauvreté, *Options politiques*.

<sup>20</sup> Stéphane Crespo (2019). L'écart de faible revenu, *Données sociodémographiques en bref*, 23(2), Institut de la statistique du Québec, 1-8.

<sup>21</sup> OCDE (2019). *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Paris, Éditions OCDE, chap. 1, p. 19-45.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 55-56.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 50-52.

<sup>24</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés. Calculs de l'Observatoire.

<sup>25</sup> Régis Bigot, Patricia Crouette et al. (2015). *Pas de classes moyennes sans redistribution sociale et fiscale?*, CRÉDOC, Consommation et modes de vie, 249, p. 1.

---

<sup>26</sup> La méthode d'estimation utilisée est détaillée dans Elmer van der Vlugt et Nicolas Zorn (2019), *La classe moyenne québécoise : en meilleure santé que celle du reste du Canada*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, p. 6-7.

<sup>27</sup> Simon Langlois (2010). Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008, *Les Cahiers des dix*, 64, 121-143 ; François Delorme et Suzie St-Cerny (2014). *La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment? Contour et évolution*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke.

<sup>28</sup> François Delorme et Suzie St-Cerny, *op. cit.*

<sup>29</sup> Simon Langlois, *op. cit.*

<sup>30</sup> Voir notamment Anthony B. Atkinson (1970). [On the Measurement of Inequality](#), *Journal of Economic Theory*, 2, 244-263 ; Alex Cobham et Andy Sumner (2013). [Is It All About the Tails? The Palma Measure of Income Inequality](#), *Working Paper 343*, Center for Global Development ; Alex Cobham, Luke Schlog et Andy Sumner (2015). [Inequality and the Tails: The Palma Proposition and Ratio Revisited](#), *DESA Working Paper*, 143, ONU ; Joseph L. Gastwirth (2017). [Is the Gini Index of Inequality Overly Sensitive to Changes in the Middle of the Income Distribution?](#), *Statistics and Public Policy*, 4(1), 1-11.

# Principales causes des inégalités économiques



De multiples facteurs peuvent être mobilisés pour expliquer les tendances qui caractérisent les inégalités de revenu, de patrimoine et de consommation. Cette partie revient sur certains constats qui ont émergé du portrait global des inégalités économiques au cours des 40 dernières années au Canada et au Québec.

Les constats rappelés ici demandent davantage d’approfondissements. Divers facteurs explicatifs sont évoqués dans le but d’alimenter la réflexion sur l’évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec en particulier. Cette démarche ne prétend donc pas à l’exhaustivité et se veut plutôt exploratoire.

## Inégalité globale : comment expliquer la tendance à la hausse?

### Rappel des principaux constats

Le niveau global d’inégalité mesuré par l’indice de Gini a augmenté entre 1976 et 2018 au Canada et dans ses provinces. Cette hausse est marquée pour les **inégalités de revenu du marché**, soit avant impôt.

La part du revenu national qui revient aux **hauts revenus** a augmenté, alors qu’une diminution suivie d’une stagnation caractérisent la part des bas revenus et la taille des classes moyennes. La concentration des revenus au sein des 10 % les plus élevés s’est intensifiée au début des années 1980 jusqu’au milieu des années 2000, puis s’est stabilisée.

Quelles sont les principales causes de la tendance canadienne à la hausse des inégalités de revenu qui se dégage depuis le début des années 1980 ? À noter toutefois que peu de changements sont survenus au cours des dix dernières années dans les mesures globales de l’inégalité. De multiples facteurs d’ordre économique, institutionnel, social et démographique influencent l’évolution des inégalités économiques.

### Les facteurs économiques

La croissance des inégalités de revenu au Canada et dans ses provinces au cours des dernières décennies est souvent associée dans la littérature scientifique à des facteurs économiques. Plusieurs considèrent cette hausse comme étant inhérente au fonctionnement même de l’économie libérale, ou économie de marché<sup>1</sup>.

Une cause déterminante de la hausse des inégalités observée depuis les années 1980 concerne plus précisément les **transformations de l’économie de marché**<sup>2</sup> notamment liées à :

- la mondialisation (*globalization*), fondée sur la libéralisation des échanges, entraînant entre autres la délocalisation d’emplois peu qualifiés et réduisant le pouvoir de négociation du salaire pour ce type d’emplois ;

- l'évolution technologique, en particulier les progrès dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont mené à une augmentation de la productivité et des salaires dans les emplois qualifiés et contribué à une polarisation des emplois ;
- les réformes de la réglementation des marchés de l'emploi, qui ont contribué à la progression des emplois atypiques (travail temporaire, emploi à temps partiel, exercice indépendant), qui sont moins bien rémunérés et plus précaires que les emplois standards ;
- dans une moindre mesure, la conjoncture économique, les récessions affectant davantage les personnes à bas salaires.

L'évolution des TIC a eu des effets sur la productivité et sur la polarisation des emplois. Certains travaux ont attribué la hausse marquée des inégalités de revenu observées depuis les années 1980 aux changements technologiques sans précédent survenus au cours de la même période<sup>3</sup>. Les gains de productivité amenés par les progrès technologiques et la croissance des TIC ont entraîné une **hausse de la demande pour le personnel hautement qualifié** par rapport au personnel moins qualifié, provoquant une hausse relative des salaires importante pour le premier<sup>4</sup>.

Cette hypothèse est également appuyée par des chercheurs canadiens, qui ont notamment documenté le fait que l'écart salarial entre les travailleurs et travailleuses qualifiés et peu qualifiés avait considérablement augmenté entre 1995 et 2000 au Canada<sup>5</sup>.

Ainsi, les changements technologiques auraient davantage profité aux personnes qui occupent une position à revenu élevé, entraînant des écarts salariaux entre les deux pôles de la main-d'œuvre. Cette divergence de situation socioéconomique entre le personnel qualifié dans des secteurs recherchés et le personnel peu qualifié a généré ce que plusieurs nomment une polarisation de l'emploi. Celle-ci se manifeste par une diminution de l'emploi au milieu de l'échelle des revenus et des compétences et une hausse de la part des travailleurs et travailleuses occupant des emplois faiblement et hautement qualifiés<sup>6</sup>. Le développement de l'emploi atypique (travail temporaire, emploi à temps partiel, exercice indépendant) aurait aussi alimenté ce phénomène.

*Quand les emplois moins qualifiés et très qualifiés croissent plus rapidement que les autres, il y a polarisation de l'emploi*

Un autre élément explicatif central concerne **la rémunération des hauts cadres**. La croissance des inégalités observée au Canada au cours des années 1990 et leur maintien au cours des années 2000 semble attribuable aux mécanismes de la mondialisation, de l'accélération de la compétition internationale dans les marchés et de l'emballement des rémunérations élevées des hauts cadres. Ces mécanismes auraient réduit la demande de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier canadien, tout en augmentant la mobilité du personnel à revenu élevé vers les États-Unis. Ainsi, la montée des inégalités au Canada, particulièrement en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, pourrait être le reflet de la flambée américaine, avec une intensité variable d'une industrie et d'un secteur à l'autre<sup>7</sup>.

### Le salaire des PDG les mieux payés

Les 10 présidents directeurs généraux (PDG) les mieux payés au Québec ont gagné entre 8,5 et 12,6 millions de dollars en 2018. Parallèlement, les 10 **HAUTS DIRIGEANTS DE L'ÉTAT** les mieux payés ont gagné entre 311 000 \$ et 576 000 \$.

Les 100 dirigeants les mieux payés des **ENTREPRISES PRIVÉES QUÉBÉCOISES** ont gagné en 2018 en moyenne 11,8 millions de dollars, soit 227 fois le salaire moyen de leur personnel (52 061 \$).

Source : Nicole F. Bernier (2020). *Les super-riches et l'explosion des inégalités : portrait et pistes de solutions*, note socio-économique, IRIS, p. 4.

La hausse des super salaires (*super wages*) perçus par les PDG de grandes entreprises a joué un rôle prépondérant dans l'accroissement des inégalités au tournant des années 2000<sup>8</sup>. Plusieurs études ont pointé le mécanisme de détermination de la rémunération des dirigeants et dirigeantes des grandes entreprises privées et publiques pour expliquer cette dynamique d'exacerbation des écarts. Cette rémunération serait basée sur l'examen comparable de la rémunération d'homologues étrangers, américains notamment, et la règle de la surenchère afin d'attirer ou de retenir les meilleurs talents. Par ailleurs, une étude antérieure avait montré que **l'augmentation de la part des hauts revenus au Canada ne résultait pas de la mobilité sociale**, qui aurait diminué depuis les années 1980<sup>9</sup>. Aux yeux de ses auteurs, la concentration de la richesse observée en 2005 ne paraît pas associée à une mobilité accrue au sommet de la répartition. D'ailleurs, l'histoire de l'inégalité des salaires indique une stabilité des hiérarchies salariales sur le long terme<sup>10</sup>.

Certains travaux explorent une voie alternative pour expliquer la hausse des inégalités de revenu et de richesse : celle de la **financiarisation croissante de l'économie**, par exemple à travers la dépendance des entreprises à la logique actionnariale ou la généralisation de l'endettement chez les ménages<sup>11</sup>.

Plus largement, il y aurait lieu de se pencher sur les diverses évolutions qui ont marqué l'emploi, comme le développement du salariat, la tertiarisation, la flexibilisation, et leur rôle sur la différenciation entre individus ou groupes<sup>12</sup>.

### **Les facteurs institutionnels et politiques**

Les inégalités économiques ne sont pas seulement influencées par les dynamiques du marché, mais aussi par des facteurs institutionnels et politiques. L'environnement réglementaire, le salaire minimum et le taux de syndicalisation influent sur le niveau des inégalités dans une société et peuvent atténuer une hausse provoquée par les changements structurels tels que les changements technologiques et la mondialisation<sup>13</sup>.

Il a été question à maintes reprises dans le présent portrait de l'effet réducteur des politiques fiscales et sociales sur les inégalités économiques au Canada et tout particulièrement au Québec. La province se distingue d'ailleurs par son filet social et ses services publics plus généreux et accessibles (aide sociale, programmes de supplément de revenu, frais de scolarité moins élevés, assurance médicaments et assurance parentale, garderies subventionnées). L'effet de la redistribution par l'impôt, les taxes et les transferts gouvernementaux sur la tendance des inégalités a toutefois varié à travers le temps. Jusqu'au milieu des années 1990, **le système de redistribution a eu pour effet de compenser la hausse des inégalités du revenu du marché au Québec et dans l'ensemble du Canada**. Il semble que cet effet des politiques fiscales sur l'atténuation des inégalités se soit amoindri par la suite en raison des restrictions budgétaires visant à lutter contre les déficits des gouvernements<sup>14</sup>.

### **Les facteurs démographiques et sociaux**

Certains changements démographiques<sup>15</sup> ont pu exacerber les inégalités au Canada et au Québec, en particulier le vieillissement de la population<sup>16</sup> ainsi que les transformations de la composition des familles.

Le **vieillissement de la population** a eu pour effet d'accentuer les inégalités de patrimoine au Canada, puisque généralement le capital s'accumule avec l'avancement en âge. Selon certaines études, de 1984 à 2005, la richesse moyenne a progressé plus rapidement chez les familles dont le principal soutien économique était âgé de 35-64 ans, comparativement aux familles plus jeunes (25-34 ans) qui ont vu leur richesse moyenne baisser de 12 % sur la même période. L'augmentation correspondante était de 79 % pour les familles dont le principal soutien avait 65 ans ou plus<sup>17</sup>. De même, les jeunes familles ont vu leur richesse médiane chuter de 50 % ou plus, contre une certaine stabilité pour les familles dont le principal soutien économique était âgé de 35 à 54 ans.

D'autre part, l'expérience de travail est un des principaux déterminants des revenus d'un individu. Les trajectoires de revenu des individus ont tendance à augmenter lorsque ceux-ci vieillissent et accumulent de l'expérience de travail, ce qui en conséquence augmente

les salaires moyens au Canada pour une tranche de la population et exacerbe « artificiellement » les inégalités de revenu<sup>18</sup>.

Les **changements dans la composition des familles** canadiennes au cours des 40 dernières années, tels que l'augmentation en proportion des familles monoparentales et des familles sans enfant, ont entraîné une augmentation des inégalités de revenu familial<sup>19</sup>. De même, les inégalités de richesse ont augmenté beaucoup plus pour les jeunes couples ayant des enfants et les familles monoparentales que pour les personnes seules et les couples non âgés et sans enfant<sup>20</sup>.

Parmi les transformations sociales majeures de ces dernières décennies qui ont eu un effet sur l'évolution des inégalités économiques, il y a la **participation accrue des femmes sur le marché du travail**. L'augmentation du taux d'emploi féminin au cours des dernières décennies ainsi que la diminution des écarts de rémunération entre les sexes ont réduit les inégalités de revenu entre les individus. Le travail des femmes a aussi fait croître le nombre de familles ayant deux soutiens familiaux et par conséquent un plus grand revenu familial. Bien que la participation accrue des femmes à la population active ait des répercussions diverses et complexes sur les inégalités économiques<sup>21</sup>, son effet égalisateur sur les revenus est reconnu. **Or, cet effet égalisateur donne des signes s'essoufflement.** En effet, le taux d'emploi féminin progresse peu depuis une dizaine d'années<sup>22</sup>. De plus, cet écart pourrait à nouveau se creuser sous l'effet des mesures mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19 et qui ont particulièrement affecté l'emploi des femmes<sup>23</sup>.

Le **TAUX D'EMPLOI FÉMININ** s'élevait à 58,4 % au Québec en 2019, contre 64,7 % pour le taux l'emploi masculin, soit un écart de 6,3 points. Cet écart était de 13,5 points en 1999.

Source : Conseil du statut de la femme (2020). *Portrait des Québécoises : édition 2020, femmes et économie*, Québec, p. 9.

D'autres facteurs, d'ordre social et démographique en particulier, influent sur la hausse des inégalités économiques. Surtout, bien du chemin reste à faire pour mieux comprendre comment s'articulent ces différents facteurs.

## Concentration de la richesse : quels facteurs y participent?

### Rappel des principaux constats

Les inégalités de richesse (patrimoine) mesurées par le coefficient de Gini se sont creusées au Canada : elles ont augmenté au tournant des années 2000, avec un pic en 2005, puis ont légèrement baissé ensuite. L'indice est passé de 0,641 à 0,665 entre 1999 et 2016, soit des niveaux élevés d'inégalités.

Si le Québec affiche des inégalités de patrimoine les plus élevées lors des enquêtes de 1999, 2012 et 2016, les différences entre provinces sont faibles.

Les inégalités de revenu reçoivent beaucoup d'attention dans la littérature et les débats publics, mais un aspect important des inégalités moins documenté concerne la richesse, ou le patrimoine. C'est le patrimoine détenu qui permet d'acquérir une maison, de créer une réserve pour maintenir un niveau de consommation en cas de perte de revenu (ex. lors d'un licenciement) et d'emprunter de l'argent. Comment se fait-il que les inégalités de patrimoine se creusent?

### Qu'est-ce qu'un actif?

Les actifs incluent notamment :

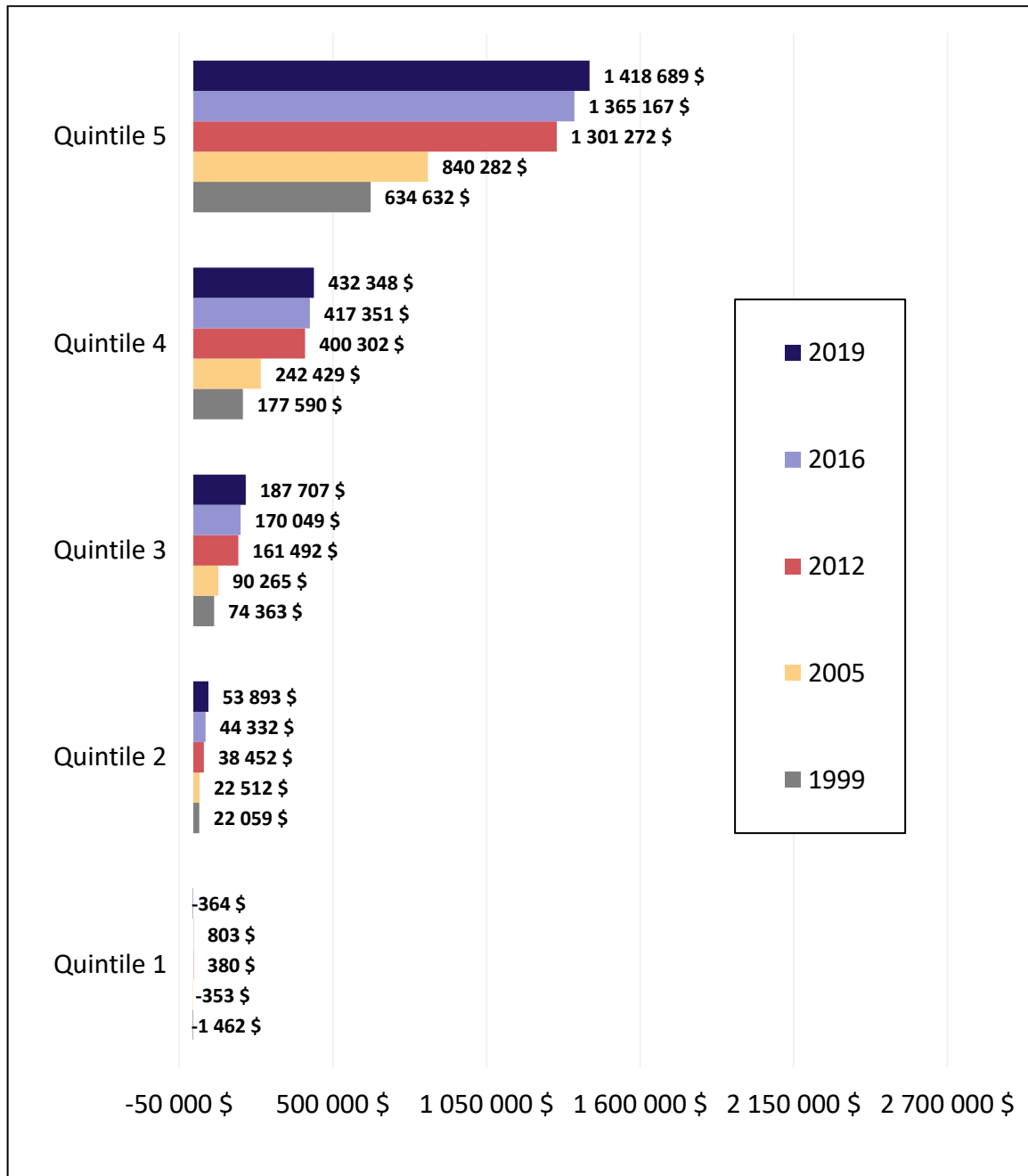
- l'immobilier,
- les véhicules,
- les régimes de pensions privés,
- les dépôts bancaires détenus par une personne,
- les parts de capitaux dans les compagnies,
- les avoirs financiers et comptes d'épargne (ex. CELI et REER).

Aussi désigné par *richesse*, *valeur nette* ou *capital*, le patrimoine correspond à la valeur des actifs d'un individu ou d'un ménage, moins les dettes contractées. L'accumulation du patrimoine repose essentiellement sur des facteurs liés aux cycles de vie des individus et sur leurs revenus<sup>24</sup>. Il existe des différences surprenantes entre les inégalités de revenu et les inégalités de capital. Par exemple, la Suède figure parmi les États ayant le plus grand niveau d'inégalité de capital, alors qu'elle est généralement citée en exemple du point de vue de l'égalité de revenu<sup>25</sup>.

Les figures 26 et 27 présentent les valeurs nettes des ménages du Québec et la moyenne canadienne à différents moments de l'*Enquête sur la sécurité financière* depuis la fin des années 1990. Les ménages sont séparés en cinq tranches égales appelées *quintiles*.

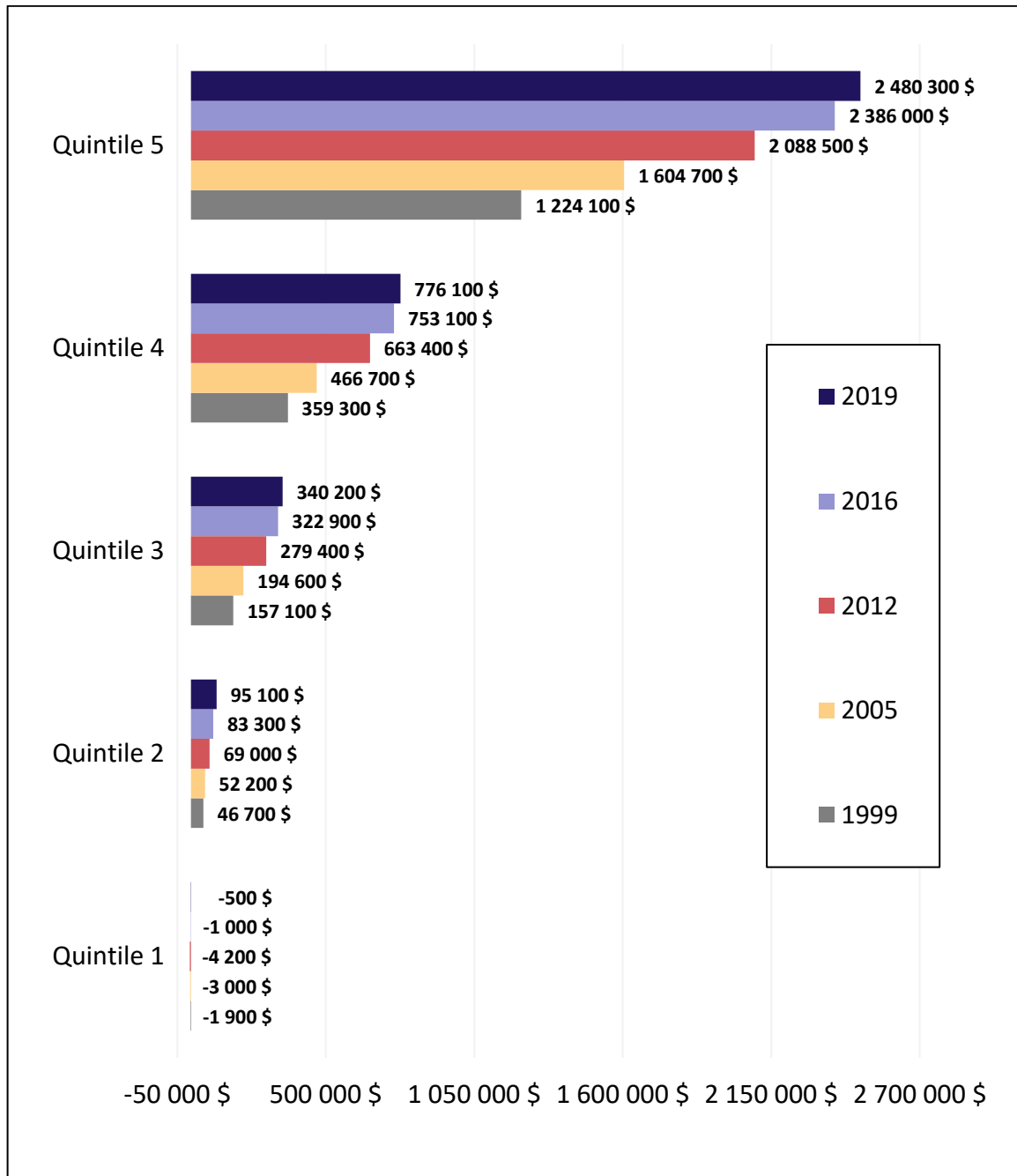
*La répartition  
du patrimoine  
génère des  
inégalités  
importantes et  
mal connues*

**Figure 26. Valeurs nettes moyennes par quintile d'avoir net, Québec, 1999-2019 (dollars constants de 2019)**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0049-01 Actifs et dettes selon les quintiles d'avoir net, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, enquête sur la sécurité financière \(x 1 000 000\)](#). Consulté en janvier 2021.

**Figure 27. Valeurs nettes moyennes par quintile d'avoir net, Canada, 1999-2019 (dollars constants de 2019)**



Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0049-01 Actifs et dettes selon les quintiles d'avoir net, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, enquête sur la sécurité financière \(x 1 000 000\)](#). Consulté en janvier 2021.

Il y a eu une forte croissance de la valeur nette sur la période considérée pour l'ensemble des quintiles. **Cette croissance est cependant répartie très inégalement entre les cinq tranches d'avoir net.** Elle a principalement eu lieu parmi les ménages les mieux nantis du 5<sup>e</sup> quintile. Par ailleurs, le Québec se situe nettement en dessous de la moyenne canadienne pour tous les quintiles, sauf le quintile inférieur.



## POUR ALLER PLUS LOIN

---

### Portrait du 1<sup>er</sup> quintile de la valeur nette

L'Institut de la statistique du Québec a dressé un portrait du 1<sup>er</sup> quintile dans la province en 2016. Il en ressort entre autres une surreprésentation des principaux soutiens de famille suivants :

- de sexe féminin,
- âgés de moins de 35 ans,
- ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire.

Source : Stéphane Crespo (2020). Les unités familiales dont la valeur nette patrimoniale est la moins élevée, *Coup d'œil sociodémographique*, 70, ISQ, 1-18.

Comment expliquer l'augmentation du niveau de capital observé au cours des 20 dernières années et des inégalités économiques que cela entraîne ? D'une part, la hausse des niveaux de valeurs nettes des ménages au Québec et au Canada est à relier au **vieillessement de la population**. En effet, le patrimoine tend à s'accumuler au cours de la vie active, donc avec l'avancement en âge. Or la population active tout comme la population en général des provinces canadiennes continuent de vieillir.

Puisque le principal avoir des familles est l'immobilier, une autre hypothèse fréquemment avancée concerne **la flambée des prix de l'immobilier** observée depuis les années 2000 dans toutes les grandes régions métropolitaines. Au Canada, la valeur médiane des maisons a augmenté de 80 % entre 1999 à 2012 et de 44,5 % entre 2005 et 2012 en tenant compte de l'inflation<sup>26</sup>. Cette hausse s'est poursuivie par la suite<sup>27</sup>. Cela a favorisé l'enrichissement de propriétaires de logements qui sont habituellement plus âgés.

De façon générale, la hausse du prix de l'immobilier a entraîné une hausse de la valeur du patrimoine des classes moyennes, qui se situent entre le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> quintile – surtout la classe moyenne élevée qui est généralement propriétaire de sa résidence. L'avoir immobilier tient une place prépondérante dans le patrimoine accumulé par ces familles, tandis que le quintile supérieur se distingue par la diversité de ses avoirs, incluant aussi bien des propriétés que des placements et des régimes d'épargne<sup>28</sup>. Quant aux familles du 1<sup>er</sup> quintile, généralement locataires, elles possèdent peu ou pas de patrimoine. Cette tendance haussière des prix de l'immobilier a eu des **conséquences néfastes sur l'accès au logement** en raison de l'augmentation des coûts locatifs et de la réduction de l'accès à une première maison pour les ménages plus jeunes.

La baisse de l'accès à la propriété a d'autres effets pernicieux, notamment en agissant comme facteur de **diminution de la mobilité** intergénérationnelle du revenu<sup>29</sup>. De ce fait, pendant que la valeur nette augmentait notamment en lien avec le prix de l'immobilier, la dette a elle aussi progressé principalement par l'augmentation du poids de la **dette hypothécaire**<sup>30</sup>.

Selon les tableaux 4 et 5, le poids de la dette a toutefois diminué ou est resté stable au Québec et au Canada de 1999 à 2019 pour chacun des quintiles. Ces données montrent également que moins les familles possèdent de richesse, plus le poids que représente leur dette augmente. La dette chez les 20 % des familles les plus pauvres, soit le 1<sup>er</sup> quintile, concerne surtout le crédit à la consommation, plutôt de court terme<sup>31</sup>.

**Tableau 4. Part moyenne de la dette totale sur l'actif total, Québec, par quintile d'avoir net, 1999-2005-2012-2016-2019, en %**

|            | 1999  | 2005  | 2012  | 2016  | 2019  |
|------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Quintile 5 | 9 %   | 8 %   | 10 %  | 11 %  | 9 %   |
| Quintile 4 | 22 %  | 20 %  | 19 %  | 24 %  | 22 %  |
| Quintile 3 | 41 %  | 41 %  | 39 %  | 42 %  | 39 %  |
| Quintile 2 | 64 %  | 71 %  | 65 %  | 61 %  | 60 %  |
| Quintile 1 | 229 % | 177 % | 154 % | 163 % | 169 % |

Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0049-01 Actifs et dettes selon les quintiles d'avoir net, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, enquête sur la sécurité financière \(x 1 000 000\)](#). Consulté en janvier 2021. Calculs de l'Observatoire.

**Tableau 5. Part moyenne de la dette totale sur l'actif total, Canada, par quintile d'avoir net, 1999-2005-2012-2016-2019**

|            | 1999  | 2005  | 2012  | 2016  | 2019  |
|------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Quintile 5 | 9 %   | 8 %   | 10 %  | 11 %  | 10 %  |
| Quintile 4 | 23 %  | 23 %  | 22 %  | 23 %  | 23 %  |
| Quintile 3 | 43 %  | 44 %  | 42 %  | 41 %  | 39 %  |
| Quintile 2 | 66 %  | 71 %  | 74 %  | 67 %  | 66 %  |
| Quintile 1 | 191 % | 195 % | 197 % | 179 % | 160 % |

Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0049-01 Actifs et dettes selon les quintiles d'avoir net, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, enquête sur la sécurité financière \(x 1 000 000\)](#). Consulté en janvier 2021. Calculs de l'Observatoire.

Cela dit, les familles les plus défavorisées ne sont pas celles qui sont les plus endettées. C'est ce que montre notamment un portrait québécois<sup>32</sup> du 1<sup>er</sup> quintile qui invite à considérer la notion de pauvreté patrimoniale comme une dimension de la pauvreté et qui établit le lien entre faible revenu et faible patrimoine.

Plus largement, si les liens entre le revenu et la richesse accumulée sont indéniables, ils sont plus complexes qu'il n'y paraît. Une étude québécoise a estimé que la position dans la distribution des revenus et celle dans la distribution du patrimoine concordaient pour les trois quarts des ménages en 2012<sup>33</sup>. Il existe donc une variété de situations chez un quart des ménages. D'une façon générale, il serait important de mieux comprendre comment le niveau de richesse alimente les inégalités de revenu et plus largement les inégalités socioéconomiques.

## Populations défavorisées : pourquoi peu de changement depuis une vingtaine d'années ?

### Rappel des principaux constats

La part du revenu national qui revient aux 40 % inférieurs de la distribution du revenu a diminué au Canada et au Québec entre 1976 et 2018, et particulièrement dans les années 1990 pendant que la part des 10 % revenus les plus élevés progressait.

La part des 40 % revenus moins élevés stagne depuis les années 2000.

Quant aux mesures de la pauvreté retenues dans ce portrait, elles suivent une tendance à la baisse depuis une vingtaine d'années et donnent des signes de stabilisation.

L'activité économique et l'action publique constituent deux puissants leviers pour améliorer le sort des populations défavorisées. Toutefois, bien d'autres facteurs liés au travail, à l'éducation ou à la santé influent sur la vulnérabilité économique et la pauvreté en particulier. Comment expliquer que la situation des populations défavorisées appartenant aux 40 % revenus les plus bas ne s'améliore pas davantage depuis deux décennies? Les éléments suivants proposent quelques pistes de réponses.

### La diminution de la mobilité intergénérationnelle

Un niveau élevé d'inégalités est associé à une faible mobilité sociale<sup>34</sup>. Certains estiment même que la hausse des inégalités économiques entraînerait une diminution de la mobilité sociale<sup>35</sup>. La mobilité sociale recouvre de nombreuses dimensions. D'ailleurs, tout un champ de la sociologie y est consacré, de même qu'à l'influence de l'origine sociale sur les trajectoires scolaires et professionnelles entre autres. Cette section se limite à la transmission intergénérationnelle du revenu, c'est-à-dire à la possibilité pour une génération d'améliorer son revenu et son statut socioprofessionnel par rapport à la génération précédente.

*La mobilité  
socioéconomique  
s'est détériorée  
au Canada*

Divers travaux en économie établissent un lien entre des perspectives moindres de mobilité sur l'échelle des revenus et des inégalités de revenu marquées ou élevées<sup>36</sup>. Ce lien est représenté par la « courbe de Gatsby » ou *Great Gatsby Curve*<sup>37</sup>, qui illustre l'association entre le fait de grandir dans une société fortement inégalitaire et une plus faible mobilité une fois adulte.

Une recherche canadienne<sup>38</sup> a établi une relation entre la hausse des inégalités de revenu (selon l'indice de Gini) et la baisse de la mobilité socioéconomique en mesurant la transmission du revenu entre les générations chez des cohortes de jeunes nés entre les

années 1960 et 1980. Ces travaux montrent que la mobilité a diminué au Canada au cours des 30 dernières années. La baisse de la mobilité est plus modérée au Québec, qui se situe dans la moyenne canadienne. De plus, la situation s'est moins dégradée au Québec comparativement à l'Ontario.



## POUR ALLER PLUS LOIN

### La mobilité intergénérationnelle du revenu dans les provinces

Une baisse de la mobilité est observée dans toutes les provinces canadiennes à des niveaux variables.

- La Saskatchewan a connu la baisse de mobilité relative la plus importante.
- Avant la baisse, le Manitoba enregistrait déjà un faible niveau de mobilité.
- L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré la mobilité relative la plus grande pour la cohorte née dans les années 1960, sans doute en raison de la migration hors de la région des jeunes pour leurs études ou le travail.
- La Colombie-Britannique a enregistré la plus grande mobilité du pays pour la cohorte née dans les années 1980.
- Le Québec et l'Ontario reflètent la moyenne canadienne (en raison de leur poids démographique).

Source : Marie Connolly et al. (2016). *La mobilité économique au Québec vue à travers la transmission intergénérationnelle des revenus*, rapport de recherche, n° 2016-PU-195586, Programme actions concertées, p. 13.

La diminution de la mobilité intergénérationnelle du revenu se fait particulièrement sentir dans les milieux modestes ou pauvres. En effet, il apparaît que la baisse de mobilité est plus importante pour les jeunes issus d'un milieu défavorisé : **la probabilité de demeurer dans une famille du quintile inférieur des revenus une fois adulte était de 26,9 % pour les Canadiens nés entre 1963 et 1966, contre 33,5 % pour les Canadiens nés entre 1982 et 1985<sup>39</sup>**. Ainsi, un enfant né dans une famille faisant partie du quintile inférieur (soit des 20 % inférieurs de la distribution du revenu) n'a pas les mêmes chances d'atteindre le haut de l'échelle salariale que celui issu d'une famille du quintile supérieur.



Cette étude mesure toutefois la mobilité par le seul revenu, alors que la transmission de la richesse<sup>40</sup> joue certainement un rôle. De plus, la transmission du revenu et de la richesse est à mettre en parallèle avec celle de la culture, de l'état de santé et de l'éducation<sup>41</sup>. L'ensemble de ces dimensions participent aux chances d'améliorer ses conditions de vie.

### **L'accroissement des ménages d'une personne et de la monoparentalité**

Certaines dynamiques démographiques qui transforment la société québécoise ont une incidence sur la vulnérabilité de populations en particulier. C'est notamment le cas de la croissance importante du nombre de ménages composé d'une personne en raison de la réduction de la taille des ménages et du vieillissement de la population. Ces ménages représentaient 33 % des ménages au Québec et 28 % au Canada en 2016<sup>42</sup>.

Quant à la proportion de personnes vivant seules, elle a plus que doublé en trois décennies au Québec où elle est passée de 8 % en 1981 à 17 % en 2016, contre respectivement 9 % et 14 % au Canada<sup>43</sup>. Or, historiquement, le taux de faible revenu est plus élevé chez les personnes seules par rapport à l'ensemble de la population<sup>44</sup>. De plus, les situations de pauvreté persistante concernent davantage les personnes qui vivent seules ainsi que celles qui sont âgées de 45 à 64 ans<sup>45</sup>.

En 2017, au Québec, le taux de pauvreté (d'après la MPC) des **PERSONNES VIVANT SEULES** et celui des **FAMILLES MONOPARENTALES** étaient trois fois supérieurs à celui des familles d'au moins deux personnes.

Source : CEPE (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, gouvernement du Québec, p. 72.

Le taux de faible revenu est également plus élevé chez les familles monoparentales, dont la proportion est passée au Québec de 21 % de l'ensemble des familles avec enfants en 1986 à 29,5 % en 2016<sup>46</sup>.

### **La croissance économique n'est pas le seul facteur à considérer**

Il semble que l'effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté se soit atténué depuis les années 1980<sup>47</sup>. Bien d'autres facteurs et forces sont à prendre en considération : les changements sociodémographiques comme le vieillissement de la population ou les transformations familiales, des évolutions sociales telles la participation accrue des femmes au marché du travail ou la démocratisation de l'accès à l'éducation, ou encore les transformations du marché du travail mentionnées plus haut.

*La mobilité a diminué de façon plus importante dans les milieux défavorisés*

Les inégalités de revenu trop prononcées sont également reconnues pour freiner le recul de la pauvreté. En fait, **les inégalités de revenu marquées affaibliraient l'effet positif de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté**<sup>48</sup>.

Le rôle que tiennent des facteurs d'exclusion sociale est depuis quelques années également mis en évidence<sup>49</sup>. Par exemple, un réseau social insuffisant, un faible niveau de littératie ou encore une santé défaillante peuvent contribuer à perpétuer les inégalités ou à freiner la sortie de la pauvreté.

Ainsi, en plus d'une conjoncture économique favorable et des perspectives d'emploi que cela génère, les inégalités de revenu et bien évidemment les transferts gouvernementaux et plus largement les politiques sociales comptent parmi les principaux facteurs agissant sur la pauvreté<sup>50</sup>. Première province canadienne à adopter une loi visant à lutter contre la pauvreté, le Québec a depuis mis en œuvre trois plans de lutte qui ont mené à l'amélioration des conditions de vie de nombreuses personnes, particulièrement des familles monoparentales. Le bilan est plus mitigé quant à la situation des personnes seules, des couples sans enfant, des personnes ayant une incapacité et des personnes immigrantes<sup>51</sup>.

Le taux de pauvreté au **CANADA** mis à jour selon la MPC de l'ANNÉE DE BASE 2018 a reculé : il s'élevait à 14,5 % en 2015, à 12,8 % en 2016 et à 11,7 % en 2017. En 2018, 11 % de la population canadienne et 9,7 % de la population québécoise vivaient dans la pauvreté selon cette mesure.

Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0136-01 Statistiques du faible revenu selon le type de famille économique](#).

## Classes moyennes : pourquoi s'en préoccuper ?

### Rappel des principaux constats

Si le Canada fait bonne figure par rapport aux autres pays industrialisés quant à la taille de ses classes moyennes, celle-ci s'est érodée durant les années 1990, puis a stagné dans les années 2000.

Les classes moyennes québécoises ont suivi une évolution similaire dans les années 1990, mais leur taille s'est plutôt maintenue par la suite. Parmi les provinces canadiennes, c'est au Québec que les classes moyennes sont les plus importantes, témoignant d'une redistribution plus avantageuse par les politiques et services publics.

Alors que les gouvernements accordent une attention particulière à la santé des classes moyennes<sup>52</sup>, la stagnation de leur taille et leur état méritent réflexion. L'importance de la taille des classes moyennes semble entraîner une diminution des inégalités de revenu mesurées par le coefficient de Gini (voir figures 3 et 24). Autrement dit, des classes moyennes fortes caractérisent les sociétés moins inégalitaires. L'association entre prospérité économique, société inclusive, stabilité politique et classes moyennes fortes semble également faire consensus<sup>53</sup>. Or, certains changements structurels et certaines difficultés auxquelles elles sont exposées font craindre une perte d'influence des classes moyennes, voire un déclassement ou une mobilité descendante.

*Les sociétés  
moins  
inégalitaires se  
caractérisent  
par des classes  
moyennes  
fortes*

### Certaines évolutions du marché du travail affectent leur taille

Certaines transformations du marché du travail évoquées plus haut tiennent un rôle central dans l'évolution de la taille des classes moyennes. Les changements économiques structurels telles la mondialisation, la forte progression des échanges commerciaux entre pays industrialisés et pays en émergence ainsi que les délocalisations d'entreprises du secteur primaire et secondaire<sup>54</sup> ont entraîné le déplacement de nombreux emplois manufacturiers du Canada vers les pays aux économies émergentes dotés d'une main-d'œuvre à bas salaire et peu protégée. Des travaux ayant examiné la période d'érosion des classes moyennes ont observé une réduction de la proportion des travailleurs et travailleuses proches du revenu médian et une augmentation correspondante dans les proportions des bas et hauts salaires<sup>55</sup>. La délocalisation d'emplois occupés par les classes moyennes canadiennes pourrait avoir contribué à l'augmentation des inégalités calculées selon le Gini du revenu du marché.

Plusieurs études ont établi que les progrès dans le domaine des TIC ont contribué à la polarisation des emplois, qui se traduit par un nombre moins important d'emplois à salaires moyens<sup>56</sup>.

### **Les perspectives d'ascension sociale sont devenues plus incertaines**

Le Canada est souvent présenté comme l'un des pays les plus mobiles parmi les économies avancées<sup>57</sup>. Le niveau relativement élevé de mobilité au Canada est généralement attribué à la fourniture publique des soins de santé et du système éducatif. Les tendances canadiennes en matière de mobilité sociale ressemblent davantage à celles des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège) qu'à celles des États-Unis. Ainsi, les élèves canadiens issus de familles de faible statut socioéconomique sont relativement plus susceptibles de recevoir une éducation de bonne qualité au primaire et au secondaire, comparativement à leurs homologues américains<sup>58</sup>. Cette formation de base améliore en retour leur accès à l'enseignement postsecondaire.

D'autres travaux nuancent ce portrait. Certains estiment que les Canadiens et Canadiennes ne sont pas si mobiles, car environ le tiers de la différence entre les revenus de deux générations est transmis à la suivante<sup>59</sup>. De plus, l'ampleur de la mobilité intergénérationnelle n'est pas la même pour tous : elle est plus faible pour les filles que pour les fils et la persistance du revenu est beaucoup plus forte au sommet de la distribution qu'à sa base. **L'accès aux hauts revenus est beaucoup plus aisé pour les enfants dont les parents appartiennent déjà à une tranche de revenu supérieur** que pour ceux qui sont issus d'un milieu à faible ou modeste revenu<sup>60</sup>.

### **Les classes moyennes face à l'endettement hypothécaire**

Certains ménages des classes moyennes sont vulnérables financièrement. Alors qu'elles sont considérées comme le moteur de la consommation<sup>61</sup>, l'augmentation du coût associé à un certain mode de vie et la flambée du prix de l'immobilier en particulier tiennent un rôle majeur dans cette vulnérabilité. Le ratio de la dette au revenu, soit ce que le ménage doit par rapport à ce qu'il gagne, a considérablement augmenté sous l'effet de la dette hypothécaire.

L'endettement d'un nombre croissant de ménages représente un facteur important d'inégalités économiques : « Un niveau élevé d'endettement et/ou un faible patrimoine constitue un obstacle supplémentaire qui empêche les classes moyennes d'investir dans le capital humain ou dans d'autres domaines<sup>62</sup> ».

Le **RATIO DETTE-REVENU** atteignait 175 % en 2016 au Canada, soit en nette augmentation depuis 2007 où il se situait à 145 %. Il est le plus élevé à Victoria, Vancouver et Toronto. Au Québec, il s'élève à 139 %.

Source : Guy Gellatly et Elizabeth Richards (2019). L'endettement et la richesse parmi les ménages canadiens, *Aperçus économiques*, n° 11-626-X au catalogue – 2019003 – 089.

Un récent rapport de l'OCDE<sup>63</sup> fait état d'une « fracture » au sein même des classes moyennes : entre les ménages appartenant aux 40 % plus bas revenus et ceux qui s'en approchent d'un côté, et les ménages plus aisés de l'autre. Cela met en évidence la grande diversité des situations socioéconomiques qui prévalent au sein des classes moyennes.

### **L'impact des politiques fiscales et sociales**

Il y a une relation entre la redistribution par les politiques fiscales et sociales et la taille des classes moyennes. En effet, leur taille augmente en considérant le revenu disponible des ménages, donc après les transferts gouvernementaux et l'impôt (voir figure 22 plus haut). Le maintien des classes moyennes au Québec résulte en grande partie de l'effet réducteur de ses politiques fiscales et sociales sur les inégalités de revenu du marché.

Certaines politiques sont particulièrement favorables aux classes moyennes. C'est notamment le cas des politiques éducatives, car l'augmentation du niveau de scolarisation moyen bénéficie aux populations moins nanties. C'est aussi le cas des politiques familiales<sup>64</sup> : la mise en place des services de garde subventionnés et la bonification des congés parentaux au Québec ont eu un impact important sur la disponibilité des familles plus particulièrement sur les femmes en situation de monoparentalité.

## Notes de section

- <sup>1</sup> Voir par exemple à ce sujet Sandrine Mesplé-Somps et Anne-Sophie Robilliard (2018). [Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), Statéco, INSEE, 112.
- <sup>2</sup> OCDE (2015). *Tous concernés : pourquoi moins d'inégalités profite à tous*, Paris, Éditions OCDE.
- <sup>3</sup> Thomas Lemieux (2009). [L'évolution des inégalités dans les pays industrialisés : le point sur la situation](#), *L'Actualité Économique*, 84(3), 241-262.
- <sup>4</sup> John Bound et George Johnson (1992). Changes in the Structure of Wages in the 1980's: An Evaluation of Alternative Explanations, *American Economic Association*, 82(3), 371-392.
- <sup>5</sup> Brahim Boudarbat, Thomas Lemieux et W. Craig Ridell (2003). [Recent Trends in Wage Inequality and the Wage Structure in Canada](#).
- <sup>6</sup> OCDE (2015), *op. cit.*, p. 155. Voir aussi Stéphane Moulin (2016). *Inégalités : mode d'emploi. L'injustice au travail au Canada*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 171-173.
- <sup>7</sup> Michael Veall (2012). Top income shares in Canada: recent trends and policy implications, *The Canadian Journal of Economics*, 45(4), 1247-1272.
- <sup>8</sup> Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman (2017). *World Inequality Report 2018*. World Inequality Lab, p. 69.
- <sup>9</sup> Emmanuel Saez et Michael R. Veall (2005). The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence, *American Economic Review*, 95(3), p. 842.
- <sup>10</sup> Thomas Piketty (2009). Les inégalités économiques sur longue période, dans Pascal Combemale (dir.), *Les grandes questions économiques et sociales*, Paris, La Découverte, 157-180.
- <sup>11</sup> Voir par exemple Olivier Godechot (2015). Variétés de financiarisation et accroissement des inégalités, *Revue française de socio-économie*, 2, hors-série, 51-72; Ken-Hou Lin et Megan Tobias Neely (2020). *Divested: Inequality in the Age of Finance*, New York, Oxford University Press; Julia Posca et Billal Tabachount (2020). *Qu'est-ce que la financiarisation ?*, IRIS.
- <sup>12</sup> Voir notamment Pascal Combemale (dir.) (2009). *Les grandes questions économiques et sociales*, Paris, La Découverte, 71-73, 138-143 et Stéphane Moulin, *op. cit.*, 120-125, 162-171 et partie 3.
- <sup>13</sup> David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.) (2016). *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy et France St-Hilaire (2016). [Les inégalités de revenu : l'expérience canadienne](#), *Options politiques*.
- <sup>14</sup> *Ibid.*
- <sup>15</sup> Pour en savoir plus : Robert Andersen et Mitch McIvor (2014). Rising Inequality and Its Impact in Canada : The Role of National Debt, dans Brian Nolan et al. (dir.), *Changing inequalities and societal impacts in rich countries: thirty countries' experiences*, Oxford, Oxford University Press, 172-195; Feng Hou et John Myles (2008). The Changing Role of Education in the Marriage Market: Assortative Marriage in Canada and the United States since the 1970s, *Canadian Journal of Sociology*, 33(2), 337-366.
- <sup>16</sup> Voir Elmer van der Vlugt et Vincent Audet-Nadeau (2020). *Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.
- <sup>17</sup> René Morissette et Xuelin Zhang (2006). Inégalité de la richesse : second regard, *Perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue, Statistique Canada.
- <sup>18</sup> Jean-Yves Duclos et Mathieu Pellerin (2016). The evolution of hourly compensation in Canada between 1980 and 2010, *Canadian Public Policy*, 42(3), 250-273.
- <sup>19</sup> Yuqian Lu, René Morissette et Tammy Schirle (2011). The Growth of Family Earnings Inequality in Canada, 1980-2005, *Review of Income and Wealth*, 57, 23-39.
- <sup>20</sup> Morissette et Zhang, *op. cit.*
- <sup>21</sup> OCDE (2015), *op. cit.*, p. 36 et 235-255.
- <sup>22</sup> Conseil du statut de la femme (2020). *Portrait des Québécoises : édition 2020, femmes et économie*, Québec.
- <sup>23</sup> Voir notamment Association pour la santé publique du Québec (2020). *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Montréal, ASPQ / Observatoire québécois des inégalités.

- 
- <sup>24</sup> Sharanjit Uppal et Sébastien LaRoche-Côté (2015). *Changes in wealth across the income distribution, 1999 to 2012*, Statistique Canada.
- <sup>25</sup> Kaja Bonesmo Fredriksen (2012). *Income Inequality in the European Union*, OECD Economics Department Working Papers 952, Éditions OCDE.
- <sup>26</sup> Julia Posca (2015). *La répartition du patrimoine : l'autre visage des inégalités*, note socioéconomique, IRIS.
- <sup>27</sup> Louis Gaudreau, Guillaume Hébert et Julia Posca (2020). *Analyse du marché de l'immobilier et de la rentabilité du logement locatif*, note socioéconomique, IRIS.
- <sup>28</sup> *Ibid.*
- <sup>29</sup> Connolly et al., *op. cit.*
- <sup>30</sup> Guy Gellatly et Elizabeth Richards (2019). L'endettement et la richesse parmi les ménages canadiens, *Aperçus économiques*, n° 11-626-X au catalogue – 2019003 – 089.
- <sup>31</sup> Posca, *op. cit.*
- <sup>32</sup> Stéphane Crespo (2020). Les unités familiales dont la valeur nette patrimoniale est la moins élevée, *Coup d'œil sociodémographique*, 70, ISQ, 1-18.
- <sup>33</sup> Mathieu Lizotte et Stéphane Crespo (2015). Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois, *Données sociodémographiques en bref*, 19(2), 11-17.
- <sup>34</sup> Lucas Chancel (2019). Ten facts about Inequality in Advanced Economies, *WID.world Working Paper 2019/15*, World Inequality Lab.
- <sup>35</sup> France St-Hilaire (2016). [Les inégalités de revenu : l'expérience canadienne](#), *Options politiques*.
- <sup>36</sup> OCDE (2019). *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Paris, Éditions OCDE, p. 42.
- <sup>37</sup> Miles Corak (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility, *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102.
- <sup>38</sup> Marie Connolly et al. (2016). *La mobilité économique au Québec vue à travers la transmission intergénérationnelle des revenus*, rapport de recherche, n° 2016-PU-195586, FRQSC, Programme actions concertées.
- <sup>39</sup> Marie Connolly et al. (2016), *op. cit.*
- <sup>40</sup> Projet de recherche en cours : Marie Connolly (à venir 2023). *La mobilité intergénérationnelle au Québec : les différences géographiques et le rôle des inégalités de patrimoine*, FRQSC, Programme actions concertées.
- <sup>41</sup> OCDE (2019), *L'ascenseur social...*, *op. cit.*, p. 252-292.
- <sup>42</sup> Source : ISQ. [Ménages privés selon la taille, Canada et provinces, 2016](#).
- <sup>43</sup> Anne Binette Charbonneau (2018). Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ?, *Données sociodémographiques en bref*, 22(2), 1-7 et Jackie Tang, Nora Galbraith et Johnny Truong (2019). Vivre seul au Canada, *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue, Statistique Canada.
- <sup>44</sup> CEPE (2019). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec, gouvernement du Québec, p. 17.
- <sup>45</sup> Tony Fang et Morley Gunderson (2016). Poverty Dynamics among vulnerable Groups in Canada, dans Green, Riddell et St-Hilaire, *Income Inequality*, *op. cit.* ; CEPE (2015). [La persistance du faible revenu au Québec](#), Québec, gouvernement du Québec.
- <sup>46</sup> Source : ISQ. [Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants, Québec, 1986-2016](#).
- <sup>47</sup> CEPE (2019), *op. cit.*
- <sup>48</sup> *Ibid.*
- <sup>49</sup> CEPE (2015). *Avis sur la mesure d'exclusion sociale associée à la pauvreté : des indicateurs à suivre...*, Québec, gouvernement du Québec.
- <sup>50</sup> Voir notamment Jean-Michel Cousineau (2009). *Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006*, Montréal et Stephan Klasen (2005). *Economic Growth and Poverty Reduction: Measurement and Policy Issues*, Working Paper 246, OCDE.

- 
- <sup>51</sup> Voir Alain Noël (2011). Une lutte inégale contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans Miriam Fahmy (dir) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire ?* Québec, Boréal, p. 103-110 ; CEPE (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, gouvernement du Québec ; Lucie Dumais (2019). Mesures sociales et fiscales liées à la pauvreté, dans Danielle Fillion et Jocelyn Vinet, *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*, 2<sup>e</sup> éd, Fides Éducation, 225-250.
- <sup>52</sup> Emploi et Développement social Canada (2019). *Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté : mise à jour 2019*, Canada, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada.
- <sup>53</sup> OCDE (2019). *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Paris, Éditions OCDE, p. 19-45.
- <sup>54</sup> Branko Milanovic (2016). *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*, Cambridge, Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press.
- <sup>55</sup> Charles M. Beach (2017). What Has Happened to Middle-Class Earnings in Canada?, dans Green, Riddell et St-Hilaire (dir.), *Income Inequality*, op. cit., 83-103.
- <sup>56</sup> Nicole Fortin et al. (2012), op. cit.
- <sup>57</sup> Miles Corak et Andrew Heisz (1999). The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian Men: Evidence from Longitudinal Income Tax Data, *Journal of Human Resources*, 34(3), 504-533.
- <sup>58</sup> Miles Corak (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility, *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102 ; Marie Connolly, Miles Corak et Catherine Haeck (2019). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States, *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S595-S641.
- <sup>59</sup> Wen-Hao Chen, Yuri Ostrovsky et Patrizio Piraino (2016). Mobilité intergénérationnelle du revenu : nouvelles données pour le Canada, *Aperçus économiques*, n° 059, Statistique Canada.
- <sup>60</sup> *Ibid.*
- <sup>61</sup> OCDE (2019). *Sous pression...*, op. cit.
- <sup>62</sup> OCDE (2015), op. cit., p. 40.
- <sup>63</sup> OCDE (2019), *Ascenseur social...*, op. cit., p. 18.
- <sup>64</sup> Marie Connolly, Marie Mélanie Fontaine et Catherine Haeck (2020). *Les politiques familiales du Québec évaluées à partir des trajectoires de revenus d'emploi des parents et des personnes sans enfant*, CIRANO.

## Conclusion

Ce rapport dresse des constats fondamentaux en matière d'inégalités de revenu, de patrimoine et de consommation au Canada et dans ses provinces, en particulier au Québec, sur la base de la littérature scientifique et des données statistiques disponibles. Il dégage les principales tendances et causes de l'évolution des inégalités économiques au cours des 40 dernières années.

### **Des repères pour l'étude des inégalités économiques au Québec**

Ce portrait global permet de dégager un certain nombre de repères pour l'étude des inégalités économiques :

- Les inégalités économiques ont suivi une tendance à la hausse au Canada et dans ses provinces, comme dans la plupart des pays industrialisés, depuis les années 1980. Ce constat se nuance selon l'indicateur, la mesure ou la période retenus.
- Les différents groupes socioéconomiques ont profité inégalement de la croissance économique, avec la montée des hauts revenus (part des 10 % plus élevés dans la répartition de l'ensemble des revenus) et la stagnation des bas revenus (part des 40 % moins élevés). Après un rétrécissement de leur taille, les classes moyennes semblent se maintenir au Québec.
- Les inégalités de revenu de marché (avant impôt) sont supérieures aux inégalités de revenu disponible (après impôt). La redistribution par l'impôt et les transferts gouvernementaux, soit l'intervention de l'État, permet de réduire d'environ un tiers les inégalités de revenu au Québec.
- Comparativement à la plupart des autres provinces, le Québec se distingue par l'effet réducteur de ses politiques fiscales et sociales sur les inégalités de revenu. Cet effet se manifeste de plusieurs façons : réduction des écarts de revenu, diminution de la pauvreté, maintien de la taille des classes moyennes.
- Le Québec figure parmi les provinces les plus inégalitaires sur le plan du patrimoine et, dans une moindre mesure, de la consommation, mais les différences interprovinciales sont faibles.
- Le patrimoine (ou richesse) se répartit plus inégalement que le revenu.
- Les écarts de consommation semblent moindres, mais il convient de les mettre en perspective avec l'endettement et les prix du logement, qui représente le premier poste de dépenses des ménages.

### **Des pistes pour améliorer la compréhension et la réduction des inégalités économiques**

Ce portrait global est un tour d'horizon qui a ses limites et appelle de nombreux compléments. Il ouvre entre autres les pistes d'approfondissement et de prolongement suivantes :

- Documenter la dynamique socioéconomique et territoriale propre à chaque province ou région canadienne afin de mieux comprendre des évolutions spécifiques des inégalités économiques.



- Comparer la mesure globale des inégalités économiques que permet l'indice de Gini avec d'autres mesures. Par exemple, l'indice de Palma permet de savoir si les écarts de revenu entre les personnes les mieux nanties (10 % des revenus supérieurs) et les personnes défavorisées (40 % des revenus inférieurs) s'accroissent ou diminuent.
- Recenser les politiques publiques qui permettent de réduire les inégalités économiques, et plus largement socioéconomiques, et évaluer leur effet égalisateur afin de déterminer les pratiques qui se montrent efficaces ou porteuses. En plus des systèmes de redistribution par l'impôt et les transferts gouvernementaux, bien des domaines de l'action publique peuvent contribuer à faire reculer les inégalités : des politiques de lutte contre la pauvreté, des politiques de la santé et des politiques familiales aux politiques favorisant la participation des femmes à l'emploi, la qualité de l'emploi, l'éducation et l'amélioration continue des compétences.
- Mettre des visages sur les ménages composant les grands groupes socioéconomiques (bas revenus, classes moyennes, hauts revenus) en examinant les écarts entre individus en matière de revenu et de richesse, mais aussi d'emploi. De multiples facteurs les engendrent ou les exacerbent : le genre, l'âge, la classe ou l'origine sociale, l'origine ethnoculturelle, le lieu de résidence, le niveau de scolarité, entre autres.

Les sources d'inégalités économiques qui ont été examinées, soit le revenu, la richesse et la consommation, sont loin d'épuiser la question transversale des inégalités. Ces dernières sont reconnues comme étant multidimensionnelles, et se manifestent en éducation, en santé, en emploi, dans les conditions de travail, dans l'accès aux soins, dans les relations de pouvoir, dans la mobilité sociale, etc. Les inégalités économiques gagneraient à être comprises à la lumière des inégalités sociales et de santé afin de cerner comment elles font obstacle à la réduction de la pauvreté et freinent la mobilité sociale.

## Bibliographie

- ALVAREDO Facundo et al. (2017). *Word Inequality Report 2018*, World Inequality Lab.
- ANDERSEN Robert et Mitch MCIVOR (2014). Rising Inequality and Its Impact in Canada : The Role of National Debt, dans Brian NOLAN et al. (dir.), *Changing inequalities and societal impacts in rich countries: thirty countries' experiences*, Oxford, Oxford University Press, 172-195.
- ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2020). *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Montréal, ASPQ / Observatoire québécois des inégalités.
- ATKINSON B. Anthony (1970). [On the Measurement of Inequality](#), *Journal of Economic Theory*, 2, 244-263.
- ATKINSON B. Anthony et Allan J.HARRISON (1978). *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge University Press.
- ATKINSON B. Anthony, PIKETTY Thomas et Emmanuel SAEZ (2011). Top Incomes in the Long Run of History, *Journal of Economic Literature*, 49(1).
- BEACH M.Charles (2017). What Has Happened to Middle-Class Earnings in Canada?, dans David A. GREEN, W. Craig RIDDELL et France ST-HILAIRE, *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy (IRPP).
- BERNARD Paul et Hicham RAÏQ (2011). Le Québec est-il une société égalitaire ?, dans Miriam FAHMY (dir.) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire?*, Québec, Boréal.
- BERNIER F. Nicole (2020). *Les super-riches et l'explosion des inégalités : portrait et pistes de solutions*, note socioéconomique, IRIS.
- BIBI Sami et Jean-Yves DUCLOS (2010). Y a-t-il plus de pauvreté au Québec qu'au Canada ?, *L'Actualité économique*, 86(3), 277-318.
- BIGOT Régis et al. (2015). *Pas de classes moyennes sans redistribution sociale et fiscale ?*, CRÉDOC, Consommation et modes de vie, 249.
- BINETTE CHARBONNEAU Anne (2018). Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ?, *Données sociodémographiques en bref*, 22(2), 1-7.
- BLACKBURN L. McKinley et David E. BLOOM (1993). The Distribution of Family Income: Measuring and Explaining Changes in the 1980s for Canada and the United States, dans *Small Differences That Matter: Labor Markets and Income Maintenance in Canada and the United States*, National Bureau of Economic Research, 233-266.
- BOUDARBAT Brahim, LEMIEUX Thomas et W. Craig RIDELL (2003). [Recent Trends in Wage Inequality and the Wage Structure in Canada](#).

BOUND John et George JOHNSON (1992). Changes in the Structure of Wages in the 1980's: An Evaluation of Alternative Explanations, *American Economic Association*, 82(3), 371-392.

BOURQUE L. Gilles (2018). *L'évolution du patrimoine des ménages au Québec 1999-2016*, Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).

BOYER Marcel (2020). *Inequalities: Income, Wealth and Consumption*, Montréal, CIRANO.

BROCHU Pierre, MAKDISSI Paul et Lynn TAOHAN (2011). Le Québec, champion canadien de la lutte contre la pauvreté?, dans Miriam FAHMY (dir.) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire?*, Québec, Boréal.

BRZOZOWSKI Matthew et al. (2010). [Consumption, Income, and Wealth Inequality in Canada](#), *Review of Economic Dynamics*, 13(1), 52-75.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2015). [La persistance du faible revenu au Québec](#), Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2015). *Avis sur la mesure d'exclusion sociale associée à la pauvreté : des indicateurs à suivre...*, Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2019). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, gouvernement du Québec

CHANCEL Lucas (2019). *Ten Facts About Inequality in Advanced Economies*, WID.world working paper 2019/15.

CHEN Wen-Hao, OSTROVSKY Yuri et Patrizio PIRAINO (2016). Mobilité intergénérationnelle du revenu : nouvelles données pour le Canada, *Aperçus économiques*, n° 059, Statistique Canada.

COBHAM Alex et Andy SUMNER (2013). [Is It All About the Tails? The Palma Measure of Income Inequality](#), *Working Paper 343*, Center for Global Development.

COBHAM Alex, SCHLOG Luke et Andy SUMNER (2015). [Inequality and the Tails: The Palma Proposition and Ratio Revisited](#), *DESA Working Paper*, 143, ONU.

COMBEMALE Pascal (dir.) (2009). *Les grandes questions économiques et sociales*, Paris, La Découverte.

CONNOLLY Marie et al. (2016). *La mobilité économique au Québec vue à travers la transmission intergénérationnelle des revenus*, rapport de recherche, n° 2016-PU-195586, Programme actions concertées.

CONNOLLY Marie (à venir 2023). *La mobilité intergénérationnelle au Québec : les différences géographiques et le rôle des inégalités de patrimoine*, FRQSC, Programme actions concertées.



CONNOLLY Marie, CORAK Miles et Catherine HAECK (2019). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States, *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S595-S641.

CONNOLLY Marie, FONTAINE Marie Mélanie et Catherine HAECK (2020). *Les politiques familiales du Québec évaluées à partir des trajectoires de revenus d'emploi des parents et des personnes sans enfant*, CIRANO.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020). *Portrait des Québécoises : édition 2020, femmes et économie*, Québec.

CORAK Miles (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility, *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102.

CORAK Miles et Andrew HEISZ (1999). The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian Men: Evidence from Longitudinal Income Tax Data, *Journal of Human Resources*, 34(3), 504-533.

COUSINEAU Jean-Michel (2009). *Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006*, Montréal.

CRESPO Stéphane et RHEAULT Sylvie (2014). L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années, *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 19(1).

CRESPO Stéphane (2017). Qui fait partie du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé?, *Données sociodémographiques en bref*, 21(2).

CRESPO Stéphane (2018). [Un aperçu de la composition des dépenses des ménages](#), *Coup d'œil sociodémographique*, 67.

CRESPO Stéphane (2019). L'écart de faible revenu, *Données sociodémographiques en bref*, 23(2), Institut de la statistique du Québec, 1-8.

CRESPO Stéphane (2020). Les unités familiales dont la valeur nette patrimoniale est la moins élevée, *Coup d'œil sociodémographique*, 70, ISQ, 1-18.

DELORME François et Suzie ST-CERNY (2014). *La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment ? Contour et évolution*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke.

DESLAURIERS Jonathan, GAGNÉ Robert et Jonathan PARÉ (2019). *Productivité et prospérité au Québec : bilan 2018*, Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers.

DUCLOS Jean-Yves et Mathieu PELLERIN (2016). The evolution of hourly compensation in Canada between 1980 and 2010, *Canadian Public Policy*, 42(3), 250-273.

DUMAIS Lucie (2019). Mesures sociales et fiscales liées à la pauvreté, dans Danielle FILION et Jocelyn VINET, *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*, 2<sup>e</sup> éd, Fides Éducation.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (2019). *Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté : mise à jour 2019*, Canada, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada.

FANG Tony et Morley GUNDERSON (2016). Poverty Dynamics among vulnerable Groups in Canada, dans David A. GREEN, W. Craig RIDDELL et France ST-HILAIRE, *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy (IRPP).

FORSÉ Michel et Mathieu LIZOTTE (2019). [Financial volatility and the evolution of wealth inequality in Europe](#), *Revue européenne des sciences sociales*, 57(2).

FORTIN Nicole et al. (2012). L'inégalité au Québec : évolution récente et options en matière de politiques, dans Marcelin JOANIS, Luc GODBOUT et Jean-Yves DUCLOS (dir.) *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, Québec, PUL.

FORTIN Nicole et Thomas LEMIEUX (2015). [Changes in wage inequality in Canada: An Interprovincial perspective](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 682-713.

FREDRIKSEN Kaja Bonesmo (2012). *Income Inequality in the European Union*, OECD Economics Department Working Papers 952, Éditions OCDE.

GAGNÉ-DUBÉ Tommy, GODBOUT Luc et Suzie ST-CERNY (2021). *Bilan de la fiscalité au Québec, édition 2021*, Cahier de recherche 2021-01, Chaire en fiscalité et en finances publiques, note 32.

GAMACHE Philippe, HAMEL Denis et Christine BLASER (2019). [L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref](#), guide méthodologique, INSPQ.

GASTWIRTH L. Joseph (2017). [Is the Gini Index of Inequality Overly Sensitive to Changes in the Middle of the Income Distribution?](#), *Statistics and Public Policy*, 4(1), 1-11.

GAUDREAU Louis, HÉBERT Guillaume et Julia POSCA (2020). *Analyse du marché de l'immobilier et de la rentabilité du logement locatif*, note socioéconomique, IRIS.

GELLATLY Guy et Elizabeth RICHARDS (2019). L'endettement et la richesse parmi les ménages canadiens, *Aperçus économiques*, n° 11-626-X au catalogue – 2019003 – 089.

GELOSO Vincent (2019). The Fall and Rise of Inequality: Disaggregating Narratives, dans Steven HORWITZ (dir.), *Austrian Economics: The Next Generation*, 23, Emerald Publishing, 161-175.

GODECHOT Olivier (2015). Variétés de financiarisation et accroissement des inégalités, *Revue française de socio-économie*, 2, hors-série, 51-72.

GRAVEL Nicolas et al. (2005). Appraising Inequalities in the Western World: Is individual disposable income all that matters?, *mimeo*.

GREEN A. David, RIDDELL W. Craig et France ST-HILAIRE (dir.) (2016). *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy (IRPP).

HOU Feng et John MYLES (2008). The Changing Role of Education in the Marriage Market: Assortative Marriage in Canada and the United States since the 1970s, *Canadian Journal of Sociology*, 33(2), 337-366.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Définition(s)*, page consultée le 11 novembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, gouvernement du Québec.

JOANIS Marcelin, GODBOUT Luc et Jean-Yves DUCLOS (dir.) *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, Québec, PUL.

KEELEY Brian (2018). Revenu et richesse : quelles différences ?, dans *Income Inequality: between Rich and Poor*, Paris, Éditions OCDE.

KLASEN Stephan (2005). *Economic Growth and Poverty Reduction: Measurement and Policy Issues*, Working Paper 246, OCDE.

LANGLOIS Simon (2010). Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008, *Les Cahiers des dix*, 64, 121-143.

LEMIEUX Thomas (2009). [L'évolution des inégalités dans les pays industrialisés : le point sur la situation](#), *L'Actualité Économique*, 84(3), 241-262.

LEMIEUX Thomas et W. Craig RIDDELL (2016). Who Are Canada's Top 1 Percent?, dans David A. GREEN et al. (dir.), *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy (IRPP).

LIN Ken-Hou et Megan Tobias NEELY (2020). *Divested: Inequality in the Age of Finance*, New York, Oxford University Press.

LIZOTTE Mathieu et Stéphane CRESPO (2015). Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois, *Données sociodémographiques en bref*, 19(2), 11-17.

LU Yuqian, MORISSETTE René et Tammy SCHIRLE (2011). The Growth of Family Earnings Inequality in Canada, 1980-2005, *Review of Income and Wealth*, 57, 23-39.

MARCHAND Joseph (2015). [The distributional impacts of an energy boom in Western Canada](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 714-735.

MESPLÉ-SOMPS Sandrine et Anne-Sophie ROBILLIARD (2018). [Réduire les inégalités: enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), *Statéco*, INSEE, 112.

MEYER D. Bruce et James X. SULLIVAN (2017). *Consumption and Income Inequality in the US Since the 1960s*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 23655.

MILANOVIC Branko (2016). *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*, Cambridge, Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press.

MOULIN Stéphane (2016). *Inégalités : mode d'emploi. L'injustice au travail au Canada*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.

MORISSETTE René et Xuelin ZHANG (2006). Inégalité de la richesse : second regard, *Perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue, Statistique Canada.

NOËL Alain (2011). Une lutte inégale contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans Miriam FAHMY (dir) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire ?* Québec, Boréal.

NOËL Alain (2017). *Mesurer la pauvreté, Options politiques*.

NOËL Alain (2021). Une zone plutôt qu'un seuil : repenser la mesure de la pauvreté, *Options politiques*.

NORRIS Sam et Krishna PENDAKUR (2015). Consumption Inequality in Canada, 1997 to 2009, *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 773-792.

OCDE (2015). *Tous concernés : pourquoi moins d'inégalités profite à tous*, Paris, Éditions OCDE.

OCDE (2019). *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Paris, Éditions OCDE.

OCDE (2019). *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Paris, Éditions OCDE.

OSBERG Lars (2018). *The Age of Increasing Inequality: The Astonishing Rise of Canada's 1%*, Toronto, Lorimer and Company.

PIKETTY Thomas (2009). Les inégalités économiques sur longue période, dans Pascal COMBEMALE (dir.), *Les grandes questions économiques et sociales*, Paris, La Découverte, 157-180.

PIKETTY Thomas (2019). *Capital et idéologie*, Paris, Seuil.

PIKETTY Thomas et Emmanuel SAEZ (2003). Top Incomes and the Great Recession: Recent Evolutions and Policy Implications, *IMF Economic Review*, 61(3), 456-478.

PINARD Dominique (2018). *Changements méthodologiques : mesure de faible revenu de la famille de recensement selon le Fichier des familles T1*, Statistique Canada, n° 75-002-M au catalogue.

POSCA Julia (2015). *La répartition du patrimoine : l'autre visage des inégalités*, note socioéconomique, IRIS.

POSCA Julia et Simon TREMBLAY-PEPIN (2013). *Les inégalités : le 1 % au Québec*, note socio-économique, IRIS.

POSCA Julia et Billal TABAICHOUNT (2020). *Qu'est-ce que la financiarisation ?*, IRIS.

SAEZ Emmanuel et Michael R. VEALL (2003). *The Evolution of High Incomes in Canada, 1920-2000*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 9607.

SAEZ Emmanuel et Michael R. VEALL (2005). The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence, *American Economic Review*, 95(3), 831-849.

SARLO Christopher (2016). *Consumption Inequality in Canada: Is the Gap Growing?*, Fraser Institute.

STATISTIQUE CANADA (2019). *Les actifs, les dettes et la valeur nette des familles canadiennes*, n° au catalogue 11-627-M.

ST-HILAIRE France (2016). [Les inégalités de revenu : l'expérience canadienne](#), *Options politiques*.

TANG Jackie, GALBRAITH Nora et Johnny TRUONG (2019). *Vivre seul au Canada, Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue, Statistique Canada.

UPPAL Sharanjit et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ (2015). *Changes in wealth across the income distribution, 1999 to 2012*, Statistique Canada.

VEALL Michael (2012). Top income shares in Canada: recent trends and policy implications, *The Canadian Journal of Economics*, 45(4), 1247-1272.

VLUGT (van der) Elmer et Nicolas ZORN (2019), *La classe moyenne québécoise : en meilleure santé que celle du reste du Canada*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

VLUGT (van der) Elmer et Vincent AUDET-NADEAU (2020). *Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

WODRICH Nigel (2020). *Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada*, Rapport du directeur parlementaire du budget (DPB), Ottawa, Bureau du directeur parlementaire du budget.

ZORN Nicolas (2017). *Le 1 % le plus riche : l'exception québécoise*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.

## Liste des tableaux et figures

|                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 Gini du revenu ajusté du marché, total et disponible, Canada, 1976-2018.....                                                       | 18 |
| Figure 2. Gini du revenu ajusté du marché, Canada et ses provinces, 1976-2018 .....                                                         | 20 |
| Figure 3. Gini du revenu ajusté disponible, Canada et ses provinces, 1976-2018.....                                                         | 21 |
| Figure 4. Effet égalisateur des politiques sociales et fiscales, Canada et ses provinces, 1976-2018, en %.....                              | 22 |
| Figure 5. Gini des valeurs nettes des ménages, Canada et provinces, 1999 – 2005 – 2012 – 2016 .....                                         | 28 |
| Figure 6. Comparaison des Gini du revenu, de la consommation sans logement et de la consommation totale, Canada, 1997-2009 .....            | 34 |
| Figure 7. Gini de la consommation totale, Canada et provinces, 1997-2009.....                                                               | 35 |
| Figure 8. Part des 10 % revenus les plus élevés dans le revenu national, revenu du marché, Canada et autres pays, 1982-2018.....            | 41 |
| Figure 9. Part des 10 % revenus les plus élevés, par type de revenu, Canada, 1982-2018....                                                  | 42 |
| Figure 10. Part des 1 % revenus les plus élevés, par type de revenu, Canada, 1982-2018....                                                  | 43 |
| Figure 11. Part des 0,1 % revenus les plus élevés, par type de revenu, Canada, 1982-2018.                                                   | 43 |
| Figure 12. Part des 10 % revenus les plus élevés, revenu disponible, Canada et provinces, 1982-2018.....                                    | 46 |
| Figure 13. Part des 1 % revenus les plus élevés, revenu disponible, Canada et provinces, 1982-2018.....                                     | 46 |
| Figure 14. Part des 50 % revenus les plus bas dans le revenu national, revenu du marché, Canada et autres pays, 1982-2018.....              | 49 |
| Figure 15. Part des 40 % revenus les plus bas, revenu du marché, Canada et provinces, 1976-2018.....                                        | 51 |
| Figure 16. Part des 40 % revenus les plus bas, revenu disponible, Canada et provinces, 1976-2018.....                                       | 52 |
| Figure 17. Revenu moyen des 40 % revenus les plus bas, revenu du marché, Canada et provinces, 1976-2018, en dollars constants de 2018.....  | 52 |
| Figure 18. Revenu moyen des 40 % revenus les plus bas, revenu disponible, Canada et provinces, 1976-2018, en dollars constants de 2018..... | 53 |
| Figure 19. Impact de l'État sur le revenu moyen des 40 %, Canada et provinces, 1976-2018, en dollars constants de 2018.....                 | 54 |

|                                                                                                                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 20. Impact de l'État sur le revenu moyen des 40 %, Canada et provinces, 1976-2018, en % .....                                                          | 55 |
| Figure 21. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008), Canada et provinces, 2006-2017 .....                                               | 58 |
| Figure 22. Taille des classes moyennes, Québec et Canada, revenu du marché et revenu disponible, 2018, en %.....                                              | 62 |
| Figure 23. Taille des groupes, revenu disponible ajusté, Canada et provinces, 2018.....                                                                       | 63 |
| Figure 24. Évolution comparée des classes moyennes, seuils 75 % à 150 % et seuils 75 % à 200 % du revenu disponible médian, Québec et Canada, 1976-2018 ..... | 64 |
| Figure 25. Gini du revenu disponible ajusté, Québec et Canada, 1976-2018 .....                                                                                | 65 |
| Figure 26. Valeurs nettes moyennes par quintile d'avoir net, Québec, 1999-2019 (dollars constants de 2019) .....                                              | 75 |
| Figure 27. Valeurs nettes moyennes par quintile d'avoir net, Canada, 1999-2019 (dollars constants de 2019) .....                                              | 76 |
|                                                                                                                                                               |    |
| Tableau 1. Gini des valeurs nettes des ménages, Canada et provinces, 1999 – 2005 – 2012 – 2016 .....                                                          | 29 |
| Tableau 2. Comparaison des Gini du revenu et de la consommation totale, Canada, 1997-2006-2009 .....                                                          | 33 |
| Tableau 3. Taux de croissance des parts des hauts revenus, par type de revenu, Canada, 1982-2006 et 2006-2018 .....                                           | 42 |
| Tableau 4. Part moyenne de la dette totale sur l'actif total, Québec, par quintile d'avoir net, 1999 – 2005 – 2012 – 2016 – 2019, en %.....                   | 78 |
| Tableau 5. Part moyenne de la dette totale sur l'actif total, Canada, par quintile d'avoir net, 1999 – 2005 – 2012 – 2016 – 2019 .....                        | 79 |



---

ÉVALUER • ÉCLAIRER • ÉVEILLER